

2018_CT2_206

OBJET : Institution - Approbation du document "Ambition 2040 : 12 engagements pour une métropole à vivre"

Le 21 juin 2018, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Puits Morandat à Gardanne, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 15 juin 2018, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique - BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BOUDON Jacques – BOULAN Michel - BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – DAGORNE Robert – de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé - FERAUD Jean-Claude – GALLESE Alexandre - GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIÉ Richard - MANCÉL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline - RENAUDIN Michel – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc - TAULAN Francis – TERME Françoise – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à MALAUZAT Irène – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BACHI Abbassia – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à AUGÉY Dominique – CALAFAT Roxane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – CORNO Jean-François donne pouvoir à MERCIER Arnaud – DEVESA Brigitte donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – FREGEAC Olivier donne pouvoir à DELAVET Christian – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BOUDON Jacques – JOUVE Mireille donne pouvoir à GUINIERI Frédéric – NERINI Nathalie donne pouvoir à MENFI Jeannot – PAOLI Stéphane donne pouvoir à GALLESE Alexandre – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à TAULAN Francis – PIZOT Roger donne pouvoir à ARDHUIN Philippe – RAMOND Bernard donne pouvoir à MANCÉL Joël – ROLANDO Christian donne pouvoir à TERME Françoise – SALOMON Monique donne pouvoir à HOUEIX Roger – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie - AMEN Mireille – BORELLI Christian - BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CRISTIANI Georges – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOURNES Jean-Pascal – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – PEREZ Fabien – PROVITINA-JABET Valérie – ROUVIER Catherine – SERRUS Jean-Pierre – TRAINAR Nadia

Secrétaire de séance : Arnaud MERCIER

Monsieur Frédéric GUINIERI donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Institution

■ Séance du 21 juin 2018

01_02

■ Approbation du document "Ambition 2040 : 12 engagements pour une métropole à vivre"

Madame le Président soumet pour information au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Finances et Administration Générale

■ Séance du 28 Juin 2018

60

FAG 060-28/06/18 CM

■ Approbation du document "Ambition 2040 : 12 engagements pour une métropole à vivre"

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence, créée au 1^{er} janvier 2016, doit élaborer un Projet métropolitain conformément à l'article L5218-7 du CGCT. Elle souhaite en faire le projet collectif de ce grand territoire et entend porter une ambition partagée et des priorités fortes. Il s'agit là de doter l'ensemble des politiques sectorielles et projets conduits par la Métropole d'une inspiration stratégique de long terme.

Sa forme et son contenu n'étant pas codifiés, la Métropole Aix-Marseille-Provence a fait le choix de concevoir ce Projet comme un large processus d'appropriation des enjeux métropolitains et de co-construction et de s'appuyer sur des méthodes d'animation originales et participantes : le concept de « La Fabrique du Projet ».

La « Fabrique » incarne trois finalités de cette démarche inédite :

- affirmer une étape de « fabrication » des contenus comme un temps de dialogue et d'échanges nécessaire ;
- favoriser une expression libre, sans a priori, pour définir l'ambition, le cap de ce Projet métropolitain ;
- organiser un dialogue créatif, une co-construction entre élus et représentants du monde socio-économique (Conseil de développement), avec l'appui de la sphère technique.

Ainsi, depuis le lancement de la démarche par le Président de la Métropole en février 2017, de nombreuses rencontres associant largement les élus et le Conseil de développement, avec l'appui des techniciens de la Métropole et des agences d'urbanisme, ont été organisées sur l'ensemble du territoire et dans des formats variés : Ateliers d'intelligence collective organisés à thecamp, réunions du Groupe de travail de la Conférence des Maires, rencontres des Conseils de territoire, assemblées plénières du Conseil de développement, Débat avec les CIQ, Conférence-débat à la Foire de

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Marseille, réunions de l'Equipe-Projet et Collectifs Managers de la Métropole, etc.

Pour préparer le Projet métropolitain, la Métropole ne partait pas d'une feuille blanche et a puisé dans les documents et schémas déjà approuvés (Agenda mobilité, Agenda du développement économique) et dans le vivier du « futur engagé », c'est-à-dire de l'ensemble des projets avancés par les collectivités et les forces vives depuis plusieurs années.

Ce foisonnement de format et d'acteurs a permis de :

- s'accorder sur un diagnostic transversal des enjeux à travers 7 paradoxes métropolitains ;
- définir des valeurs, socles d'une identité commune ;
- établir une ambition globale pour amplifier la création d'emploi et offrir une qualité de vie au quotidien à l'ensemble des habitants ;
- énoncer 12 engagements métropolitains qui placent le citoyen au cœur du Projet et sont autant de priorités qui doivent guider l'ensemble des politiques territoriales à l'œuvre pour leur permettre de « Vivre mieux », de « Vivre monde », de « Vivre ensemble » et de préserver et valoriser « l'art de Vivre » Aix-Marseille Provence.

Ce riche matériau, travaillé au sein de la « Fabrique du Projet », est l'essence d'« Ambition 2040 : 12 engagements pour une métropole à vivre », document qui pose les fondements du Projet métropolitain et fixe le cap pour bâtir d'ici 25 ans une Métropole ouverte, solidaire et responsable où il fait bon vivre.

Le Projet métropolitain étant vu comme un processus continu, ce document représente l'atteinte d'un premier pallier, posant la pierre angulaire d'une démarche appelée à se poursuivre par d'autres étapes. Dans le même esprit d'échange et de co-construction, il s'agira de décliner ces 12 engagements en objectifs quantifiés, en démarches stratégiques, en déclinaisons territorialisées et en projets concrets.

Ce document se veut également une base de dialogue et de rapprochement avec l'Etat et l'ensemble des partenaires institutionnels de la Métropole pour obtenir leur soutien technique et financier dans la mise en œuvre des engagements du Projet métropolitain.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt d'une démarche transversale de connaissance et d'appropriation des enjeux à la grande échelle ;
- La nécessité qu'Aix-Marseille-Provence définisse une stratégie d'ensemble, ambitieuse, lisible et partagée à même de garantir son attractivité et le bien-être de ses habitants ;

Délibère

Article unique :

Est approuvé le document « Ambition 2040 : 12 engagements pour une métropole à vivre » ci-annexé.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Projet métropolitain et Conseil de
Développement

Michel ROUX

AMBiTiON 2040

12 ENGAGEMENTS

POUR UNE MÉTROPOLITAIN À VIVRE





Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

AMBiTiON 2040

12 ENGAGEMENTS

POUR UNE MÉTROPOLE À VIVRE



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

SOMMAIRE

PARTIE		NOTRE MÉTHODE : LA FABRIQUE DU PROJET	P9
PARTIE		NOTRE ADN : UNE MÉTROPOLE PLURIELLE ET EXCEPTIONNELLE	P19
PARTIE		NOTRE AMBITION : VIVRE EN GRAND	P31
PARTIE		NOS 12 ENGAGEMENTS : LE CITOYEN AU CŒUR	P51
		+ Offrons de vraies alternatives à la voiture en solo. + Faisons battre les cœurs de nos centres-villes et de villages. + Entrons dans l'ère de l'après-carbone, pour changer d'air (et d'énergies). + Amplifions les capacités de nos hubs : (aéro)port, gares, réseaux numériques. + Gagnons la bataille de l'emploi par nos filières de croissance. + Construisons la visibilité mondiale de notre Métropole.	+ Plaçons les populations et les espaces fragiles au cœur du projet collectif. + Développons une offre résidentielle de qualité, à prix maîtrisé. + Impliquons les citoyens pour co-construire la Métropole de demain. + Faisons de l'agriculture et des paysages le terreau d'une nouvelle prospérité : alimentation, biodiversité, cadre de vie. + Portons un projet littoral ambitieux sur nos 255 km de côtes. + Faisons vibrer le monde par la culture et le sport métropolitains.
PARTIE		NOTRE CAP : LA BOUSSOLE DU PROJET	P125



JEAN-CLAUDE GAUDIN
Président de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Depuis deux ans déjà, la Métropole est à l'œuvre dans la vie quotidienne de nos concitoyens, que ce soit en matière de transports, de gestion des déchets, d'eau et d'assainissement, de politiques culturelles et sportives, de soutien à la vie associative, d'aide à l'insertion par l'emploi...

Au-delà, il nous faut aussi penser globalement les enjeux à venir, nous donner des objectifs clairs et mobilisateurs, sorte d'inspirations stratégiques de moyen et long termes pour l'ensemble des politiques dont la responsabilité incombe à la Métropole. C'est le sens du Projet métropolitain.

Pour relever ce défi collectif, nous avons puisé dans nos premières délibérations, notamment notre Agenda de la mobilité et celui du développement économique, mais aussi dans les projets portés par les collectivités et les acteurs du territoire depuis plusieurs années. Le Projet métropolitain n'est pas une rupture mais une formidable opportunité de réinterroger nos choix à la lumière de notre ambition collective : il doit porter une vision partagée et des priorités fortes d'ici 2040.

Début 2017, j'ai lancé la "Fabrique du Projet", un concept novateur de co-construction que nous avons dédié à l'élaboration du Projet métropolitain d'Aix-Marseille-Provence. Notre Vice-Président en charge, Michel Roux, a remarquablement piloté cette démarche que chacun a pu saluer comme particulièrement mobilisatrice et originale.

Cette "Fabrique du Projet" a permis aux participants, élus et société civile, de définir une ambition et 12 engagements stratégiques résumés en 4 dimensions d'une "Métropole à vivre" : "Vivre Mieux", "Vivre Monde", "Vivre Ensemble" et "Art de Vivre".

J'ai également souhaité que l'élaboration du Projet métropolitain, dont le choix n'appartient évidemment qu'aux élus, puisse s'enrichir des propositions de la société civile, telle que représentée au sein de notre Conseil de Développement. Et celui-ci a parfaitement répondu à l'appel en produisant une contribution importante dont nous nous sommes inspirés.

Notre Projet ne peut pas être fade ou modeste. Les attentes de nos concitoyens sont nombreuses, nos singularités sont nos moteurs, nos besoins sont immenses mais nos potentiels aussi ! Il est de notre responsabilité d'élus d'affronter lucidement et volontairement nos défis, malgré le contexte budgétaire difficile, pour donner l'impulsion la plus enthousiasmante possible aux ambitions métropolitaines.

Je veux ici remercier celles et ceux qui ont participé à la "Fabrique du Projet". Grâce à vous, nous posons les bases de la Métropole de demain, dans la transparence et le dialogue, avec détermination.



MICHEL ROUX
Vice-Président de la Métropole
Aix-Marseille-Provence
Délégué au Projet métropolitain
et au Conseil de Développement

S'accorder sur la lecture de nos enjeux, énoncer les valeurs qui nous animent, savoir quels sont nos objectifs prioritaires et nos engagements pour les atteindre, choisir sur quels leviers nous pouvons miser pour valoriser nos potentiels, coordonner nos efforts au profit d'une vision partagée, regarder loin pour guider notre action, telles sont les finalités du Projet métropolitain d'Aix-Marseille-Provence.

Ce Projet n'est pas seulement celui d'une institution, la Métropole. C'est celui d'une société locale, élus et représentants du monde socio-économique, qui s'est réunie depuis plus d'un an pour réfléchir et proposer les grands axes de son développement pour les 20 prochaines années.

Cette Métropole a certes connu des débuts difficiles et pâtit encore de difficultés financières et d'un paysage institutionnel soumis à évolution. Pour autant, le fait métropolitain n'est plus aujourd'hui contestable. La métropole agit et pense l'avenir d'un territoire qui, jour après jour, affirme sa cohérence. Compétence (non déléguable) dévolue à la

Métropole, le Projet métropolitain est une formidable opportunité. L'occasion de définir notre projet collectif de long terme, une sorte de socle, de pierre angulaire, pour garantir la force et la cohérence de l'ensemble de nos politiques sectorielles et projets. Ce Projet doit aussi être le vecteur de nouveaux partenariats et d'une large mobilisation, celle d'une société locale qui s'empare de son destin.

Nous avons fait deux choix forts, qui ont guidé la mise en place de la "La Fabrique du Projet".

Le premier est de considérer que le Projet doit être un processus de construction continu. C'est une démarche au long cours qui pose les bases stratégiques de la Métropole et les fait vivre dans la durée.

Le deuxième choix fort, c'est celui de la co-construction, du dialogue, du débat et de la boîte à idées, portés par un collectif associant élus, représentants de la société civile, membres du Conseil de Développement, avec l'appui expert de thecamp, de la sphère technique de la Métropole et des agences d'urbanisme. Pour la première fois en France, une telle démarche "d'intelligence collective" a été mise au service d'un projet de territoire.

Ce Projet marque une étape significative pour notre Métropole. Il est le pari gagné d'une démarche progressive, collaborative, transparente, argumentée et totalement tournée vers l'intérêt général. Mais ce n'est qu'une étape et d'autres suivront, pour transformer les engagements pris en réussites pour le bien-être quotidien de nos concitoyens !

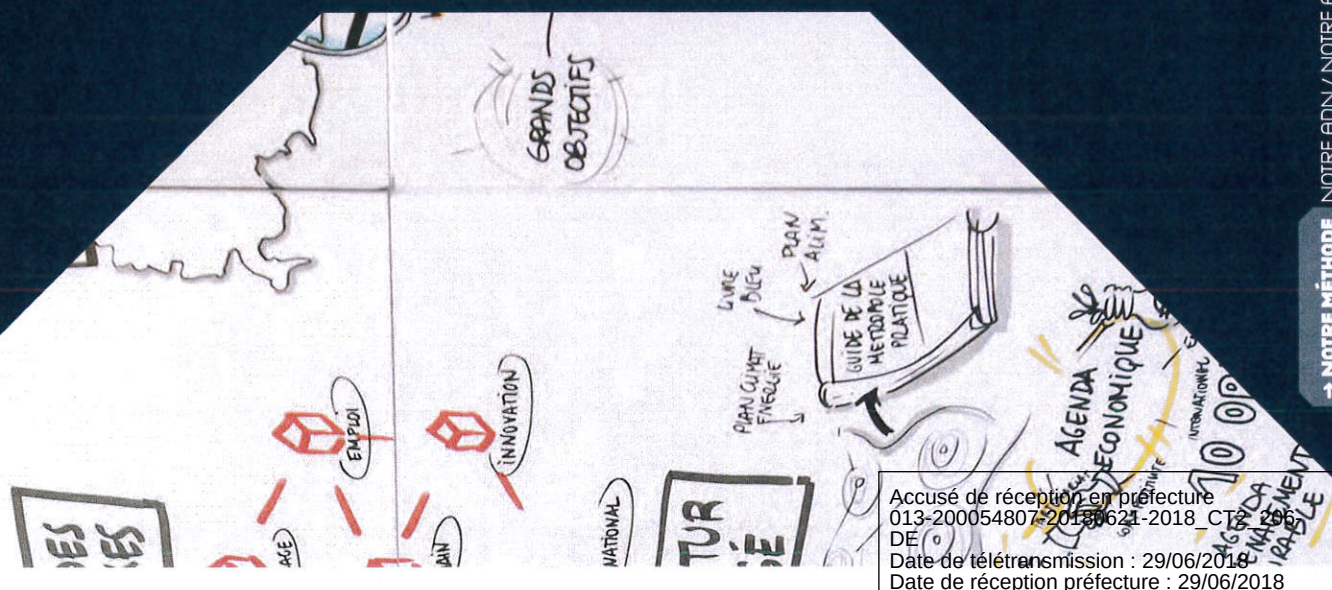




Partie

NOTRE MÉTHODE : LA FABRIQUE DU PROJET

9



LA "FABRIQUE DU PROJET" : LE PARI RÉUSSI DE LA CO-CONSTRUCTION D'UNE AMBITION MÉTROPOLITAINE

L'élaboration d'un Projet métropolitain est l'une des 15 compétences non déléguables confiées par la loi à la Métropole. Mais c'est un exercice "libre", dans sa forme comme dans son contenu. Aix-Marseille-Provence s'est donc saisie de cette opportunité pour se projeter collectivement dans l'avenir.

Sous le nom "La Fabrique du Projet", elle a engagé un large processus d'appropriation des enjeux métropolitains et de co-construction du projet, reposant sur des méthodes d'animation originales et participantes.

DÉMARCHE INÉDITE, LA NOTION DE "FABRIQUE" RÉPOND À TROIS OBJECTIFS DE CO-CONSTRUCTION

ENGAGER UN PROCESSUS PÉRENNE

Comme le dit l'adage "Rome ne s'est pas faite en jour", le Projet métropolitain se définit comme un processus de réflexion, de partage et de production au long cours. Prendre le temps, c'est implicitement faire le choix d'un Projet qui ne soit pas un document unique et figé à l'instant

« C'était très vivant, chacun a amené sa tonalité personnelle et cela ne peut qu'enrichir la qualité du projet qu'on doit défendre ensemble. »

Ariette Erucius – Adjointe au Maire de Marseille, Vice-Présidente de la Métropole en charge de l'habitat, du logement et de la politique de la ville

T, mais plutôt un processus aux multiples formats pour donner à réfléchir, éclairer les choix, débattre des alternatives et communiquer sur les priorités et les projets. Prendre le temps, c'est aussi vouloir décider vite des orientations de long terme, pour guider au quotidien les décisions de la Métropole et de tous les contributeurs publics et privés, désireux de participer à sa transformation.

Le Projet est un processus qui accompagne, soutient, renforce, guide la construction et l'action métropolitaine d'aujourd'hui vers 2040 et au-delà. Le Projet ne s'arrête donc pas au vote de ce premier document "socle". Le document "Ambition 2040" est la pierre angulaire posant les bases d'un édifice qui reste largement à construire. Il affirme une ambition et engage la métropole de manière forte sur de grands objectifs.

La "Fabrique du Projet", c'est également se projeter, parce que construire la Métropole de demain ne se fait pas dans la simple continuité amplifiée de notre vécu d'au-



Cela nécessite d'anticiper les futurs possibles, de dessiner des processus de transformation à peine amorcés, dans la durée : si la révolution numérique a bouleversé notre quotidien en une décennie (téléphonie mobile, multimédia, applicatifs, réseaux), il est certain que la smart city n'en est qu'à ses débuts et que les façons de se déplacer, consommer, travailler, se divertir, se soigner ne seront pas les mêmes en 2040.

Ce Projet d'ensemble a donc vocation à évoluer, à s'adapter aux opportunités et à l'évolution du périmètre et des compétences de la Métropole, aux mutations territoriales et sociétales d'Aix-Marseille-Provence et de son environnement régional, national et mondial, à la montée en puis-



sance de la vision collective et de la construction participative de la Métropole.

JOUER COLLECTIF

Parce que l'ambition de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence s'adresse avant tout aux usagers du territoire (habitants, entreprises, étudiants, visiteurs...). parce qu'elle ne pourra se concrétiser sans la contribution de tous (citoyens, acteurs socio-économiques, agents de la Métropole, partenaires et financeurs...). la "Fabrique du Projet" a été initiée par un temps de co-construction entre élus et membres de Conseil de Développement, largement accompagnés par la sphère technique de la Métropole et les agences d'urbanisme. Tous ont plébiscité l'occasion trop rare de travailler ensemble, de "jouer collectif" pour "faire métropole".

« Une expérience formidable. La vision optimiste, positive issue de ces ateliers l'est aussi. Nous en avons besoin »

Frédéric Guinier — Maire de Puyloubier, animateur du groupe de travail «Projet métropolitain» de la Conférence des maires, Vice-Président du territoire du Pays d'Aix



« En tant que Président des maires je ne peux qu'être très satisfait de la création de liens entre des maires des bouches du Rhône et de Provence. On a pu constater qu'il y avait entre nous des valeurs communes. »

Georges Cristiani — Maire de Mimet, Vice-Président de la Métropole délégué à l'intérêt métropolitain, Président de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône

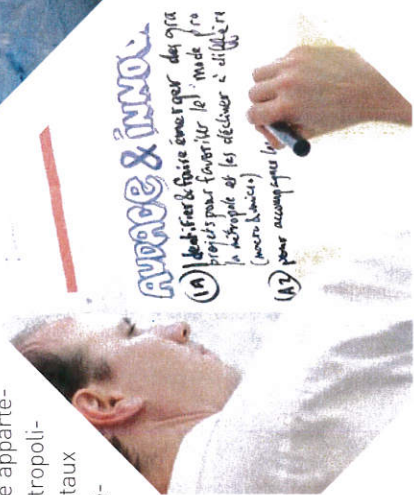
LAISSER LA VOIX/VOIE LIBRE POUR SE PROJETER COLLECTIVEMENT

La "Fabrique du Projet", c'est assumer une démarche exploratoire et ouverte, dont

l'objet est de converger sur une vision collective, sans que son niveau d'ambition et son contenu soient définis au préalable. C'est aussi faire le choix de ne pas préjuger de l'issue de la démarche, de laisser libre champ aux participants de proposer le cap, la décision finale appartenant tout logiquement aux élus métropolitains. S'accorder sur les fondamentaux souhaitables pour l'avenir et se réunir autour d'eux, nous rend plus forts et plus robustes face aux évolutions du monde qui s'imposent à nous.

« Un atelier marqué par une expression extrêmement plurielle et diversifiée. Nous étions guidés et, en même temps, dans un espace de liberté collective. Le bien être, le partage, la solidarité, ce sont des valeurs vraiment essentielles. »

Apolline Quinrand — Présidente du collège des personnalités qualifiées, Conseil de Développement métropolitain





Les travaux de « La Fabrique » sont inédits par le regard à la fois authentique et ambitieux que nous avons porté sur notre territoire. Car, c'est en collant au plus près de la réalité que nous pouvons construire un projet durable et mobilisateur, crédible auprès des citoyens.

Gérard Gonnin
Président du Conseil de Développement

UNE EXCEPTIONNELLE MOBILISATION POLITIQUE, PARTENARIALE ET TECHNIQUE POUR DESSINER L'AVENIR

Après la mise en place institutionnelle et l'installation des instances politiques et techniques de la Métropole, le Projet métropolitain est le nouveau défi collectif d'Aix-Marseille-Provence. Pour le préparer, un dispositif de travail a été installé, sous le pilotage des élus. Lancée par le Président de la Métropole en février 2017, la "Fabrique du Projet", c'est avant tout une mobilisation large à la fois politique, partenariale et technique, avec de nombreuses rencontres organisées sur l'ensemble de la Métropole.

Il est ressorti de cet atelier une très grande ambition pour la Métropole, et c'est très positif, car comme dit l'adage, « il faut viser les étoiles comme ça, on arrivera peut-être sur la lune ».

Paul Chaffard – Conseil de Développement métropolitain, Représentant de Massilia mundi

mission et les maires qui animent des groupes de travail au sein de la Conférence des maires, ainsi que les Présidents de groupes politiques, ont été spécifiquement associés.

De plus, pour s'assurer que le Projet métropolitain soit à l'écoute des attentes et propositions des 92 maires de la Métropole, un groupe de travail a été créé dans le cadre de la Conférence des maires, animé par Frédéric Guiniéri, maire de Puyloubier.

LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE TRÈS INVESTIE

La Métropole ne réussira pas seule le Projet métropolitain. Les parties prenantes sont nombreuses et la démarche d'élaboration du Projet a fortement mobilisé les partenaires et la société civile.

Le Président de la Métropole a souhaité saisir les 180 membres du Conseil de Développement (réunions de la Commission spéciale, du Bureau et de l'Assemblée plénière). De même, une conférence-débat avec la Confédération des Comités d'intérêt de Quartier à la Foire de Marseille, a permis d'élargir ces échanges.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT INVESTI SUR LE PROJET

Installé le 6 avril 2017, le Conseil de Développement est l'organe consultatif représentant la société civile du territoire métropolitain. Présidée par Gérard Gonet, Directeur Projet mécanique 4.0 d'Airbus Helicopters (Marignane), cette instance de 180 membres composée de personnalités qualifiées, des principaux partenaires et de 90 membres issus de la diversité des territoires, est une force de proposition pour les élus. Ce Conseil a déjà tenu plus de 65 rencontres en un peu plus d'un an.

Sa première saisine, par le Président de la Métropole, a porté sur le Projet métropolitain, à laquelle il a répondu par une importante contribution, adoptée en assemblée plénière le 24 mai 2018.



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018-CT2-206-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

UNE "INGÉNIERIE TECHNIQUE" TRANSVERSALE POUR ACCOMPAGNER LA PRÉPARATION DU PROJET

Associant plus de 25 techniciens référents en charge des grandes thématiques, désignés par les Directeurs Généraux Adjointes de la Métropole pour suivre le Projet métropolitain, cette équipe-projet s'est entourée des deux agences d'urbanisme Agam et AUPA et d'autres expertises (Marseille Solutions, Netlocal,...), pour coordonner le travail technique du Projet. Des points d'information réguliers au "Collectif des Managers" composé des 250 managers de la Métropole, ont également permis d'impliquer plus largement encore la sphère technique à cette étape cruciale de l'édifice métropolitain.

Ce qui m'a marqué c'est qu'il y avait une convergence de vue, une convergence emblématique de ce qui va se passer maintenant. La construction de la métropole avait besoin d'un catalyseur qu'elle a trouvé avec thecamp.

Jean-Pierre Serrus — Maire de La Roque-d'Anthéron, Vice-Président de la Métropole en charge de la mobilité, des déplacements et des transports

L'atelier s'est révélé un moment de prise de conscience collective. Nous avons réussi à former un esprit de groupe et, au sortir de ce moment, on en redemande.

Gérard Chenoz — Adjoint au Maire de Marseille, Président du Groupe « Réussir la Métropole », Vice-Président du Conseil de Territoire Marseille Provence

FAIRE CONFIANCE À L'INTELLIGENCE COLLECTIVE POUR "JETER LES BASES" DU PROJET MÉTROPOLITAIN

Les ateliers de "La Fabrique" ont été accueillis sur le site de thecamp et animés par leurs équipes tout au long de l'année 2017.

Moments forts de co-création, faisant appel à des formes agiles d'animation, des méthodes stimulantes et inspirantes, ces ateliers ont favorisé le foisonnement d'idées entre les participants, développant une culture commune et des synergies entre élus et acteurs de la société civile.

Plaçant le citoyen au cœur de la démarche, les ateliers ont reposé sur des méthodes de travail inédites et des supports variés (brainstorming, com-paraisons, photos-montages, posters, vidéos, témoignages audio de personnages fictifs en 2040...). Ils ont débouché en novembre 2017 sur un socle commun, convergent entre élus et membres du Conseil de Développement, ensuite débattu et enrichi pour nourrir le présent document.

"LA FABRIQUE" ACCUEILLIE À THECAMP

Installé sur la colline de l'Arbois, près d'Aix-en-Provence, ce campus d'un nouveau genre n'est ni une université, ni un centre de recherche. Il se veut un lieu hybride de formation non diplômante, un camp de base pour explorer le futur. L'équipe est composée de créatifs nouvelle génération (designers, facilitateurs, artistes numériques, plasticiens, codeurs), entrepreneurs, étudiants post-graduate, chercheurs & experts internationaux, dirigeants de PME & CEO de grands comptes, professionnels du privé et du public, cadres en formation, jeunes & enfants. Elle travaille avec une vingtaine de partenaires fondateurs internationaux à la fois privés et publics, ainsi que de nombreuses organisations qui expérimentent et disruptent au quotidien. "La Fabrique du Projet" a été le premier événement accueilli sur le site, avant même son inauguration.



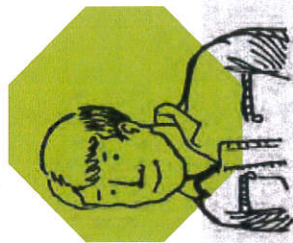
SARAH

fondatrice d'une start-up
du secteur de la santé



NICOLAS

agriculteur exploitant



LES PERSONAS : ÊTRE DANS LA PEAU D'UN HABITANT D'AIX-MARSEILLE- PROVENCE EN 2040

Pour aider les participants à se mettre dans la peau d'un habitant de la métropole en 2040, 8 "personas" ont été créées pour les ateliers de "La Fabrique". Incarnation des citoyens dans leur diversité, ils illustrent chacun à leur manière les grands enjeux économiques et sociaux, les potentiels et les défis d'un territoire hors du commun.

SOPHIE

mère de famille monoparentale



JEAN-STÉPHANE

directeur de la R&D dans une
grande entreprise



LAURENCE et CARLOS

commerçante et demandeur d'emploi

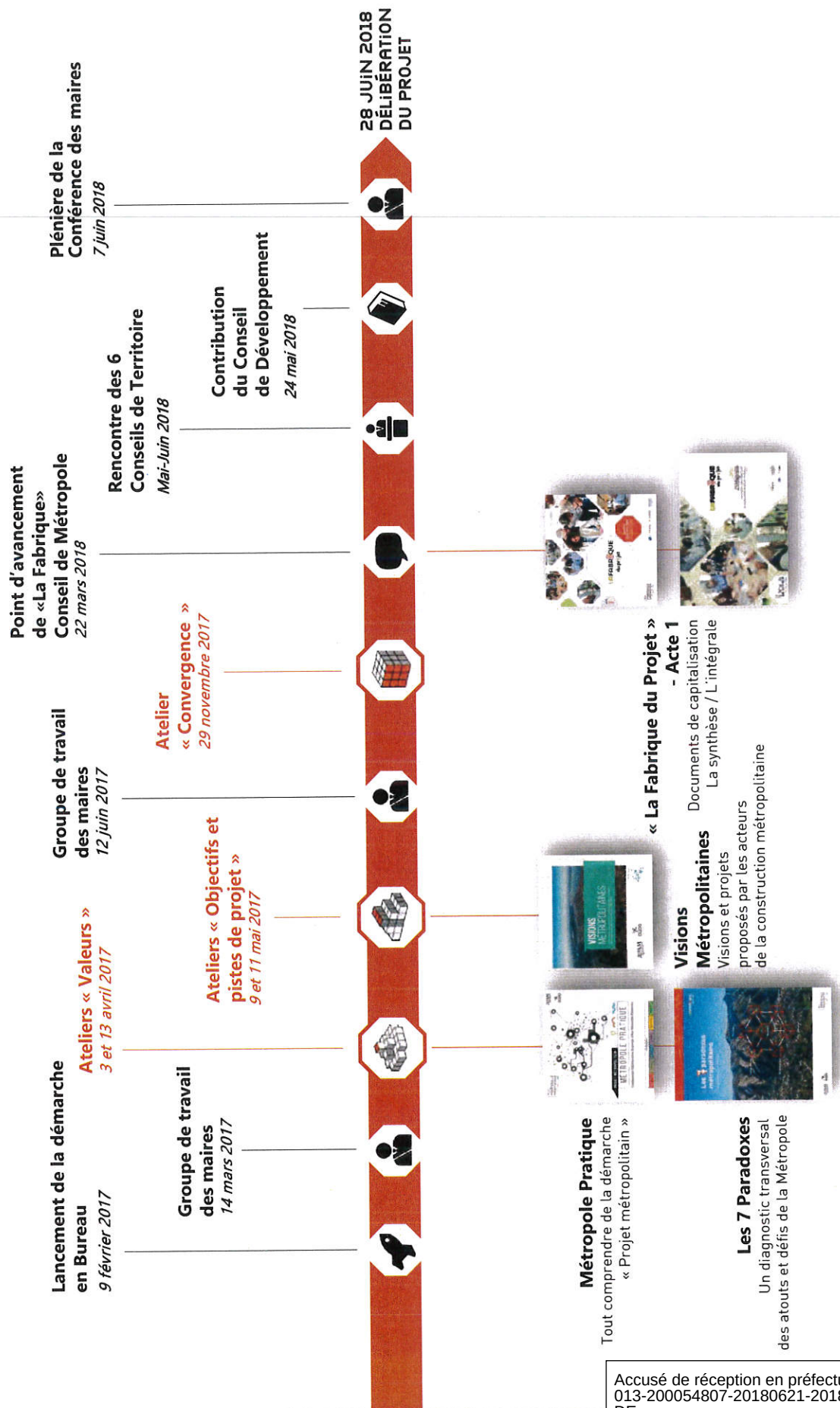


HUGUETTE et MALIKA

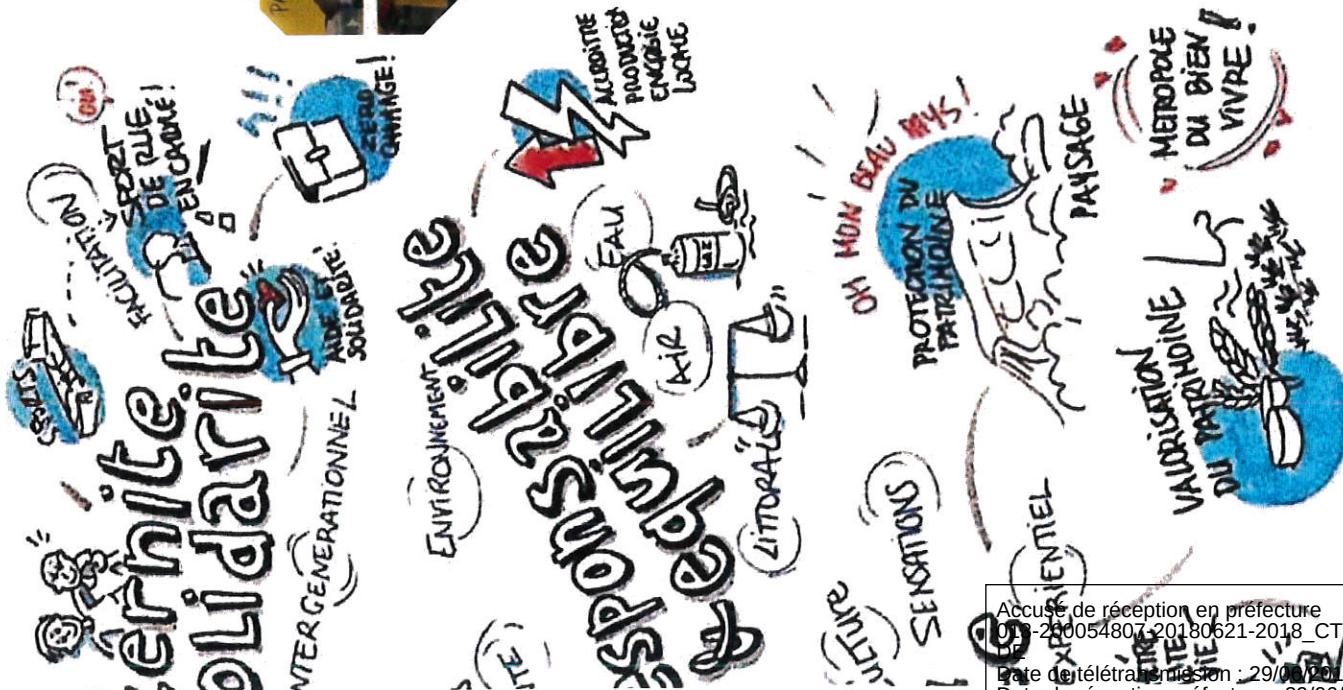
retraîtée et étudiante



400 JOURS POUR JETER LES BASES DU PROJET



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

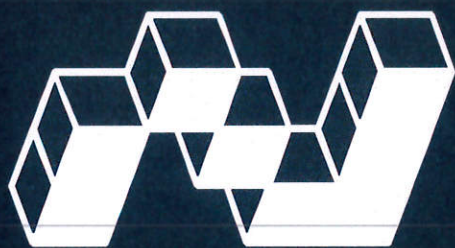


Fresque « Objectifs et pistes de projet », dessinée au cours de l'atelier, à partir des idées émises par les participants (mai 2017) – © Solène Dargaud





Accuse de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_013_206
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



Partie

NOTRE ADN UNE MÉTROPOLE PLURIELLE ET EXCEPTIONNELLE

.19

NOTRE MÉTHODE → **NOTRE ADN** NOTRE AMBITION / NOS 12 ENGAGEMENTS / NOTRE CAP

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_2018-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

plus haute falaise d'Europe (Cap Canaille) et de 255 km de façade maritime ? Que de belvédères, que de panoramas, que de "grands paysages" ! Avec 73% d'espaces agricoles et naturels, elle est incontestablement la Métropole la "plus verte" de France.

LA PLUS VASTE DE FRANCE
3 150 km²
de superficie

UNE GRANDE RICHESSE HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE ET CULTURELLE

La position historique et stratégique d'Aix-Marseille-Provence, à la croisée des civilisations méditerranéennes et européennes, ouverte sur l'Afrique et déjà mondiale par son port, mais aussi par sa population, son économie, sa science et sa culture, lui donne un avantage comparatif pour préparer son avenir.

UNE MÉTROPOLE QUI NE RESSEMBLE À AUCUNE AUTRE

Les reliefs, le vent, le littoral, le soleil et la lumière si spécifiques forgent une grande part de l'identité d'Aix-Marseille-Provence. Mais celle-ci se nourrit de tant d'autres singularités et de superlatifs, qui fondent les fiertés, unissent ses habitants, suscitent les passions, attirent le regard, éveillent les sens ! Ces singularités, fédératrices et génératrices de lien, doivent non seulement être (re)connues mais considérées comme des conditions de réussite pour le Projet de notre jeune Métropole.

UNE MÉTROPOLE UNIQUE PAR SA TAILLE

Avec ses 92 villes et villages, ses 3 150 km² de superficie, ses reliefs, ses paysages,

Aix-Marseille-Provence ne ressemble à aucune autre Métropole.

La plus vaste de France, elle est six fois plus étendue que le Grand Lyon, quatre fois plus que le Grand Paris. Mais si celle-ci n'était "que" vaste...

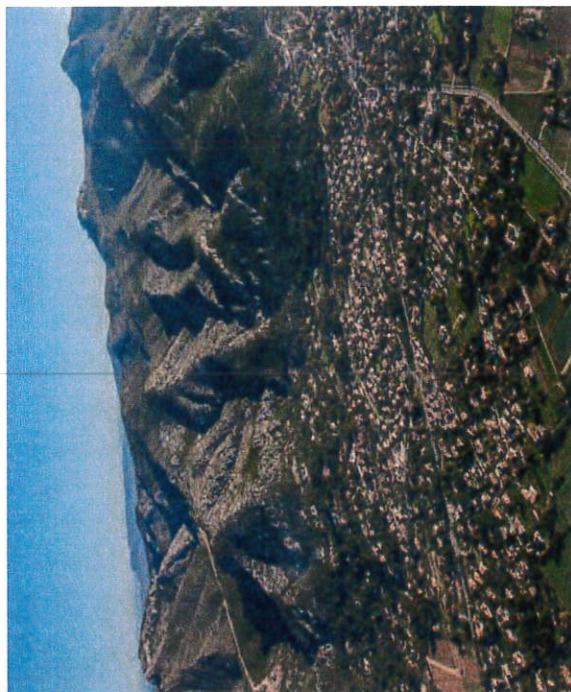
LA VILLE AU CŒUR DE LA NATURE

Elle est d'abord spectaculaire !

Ce n'est pas la nature qui est dans la ville mais la ville qui est dans la nature... Quelle autre métropole dans le monde bénéficie à la fois d'un Parc national terrestre et marin (les Calanques), de quatre Parcs naturels régionaux, d'un Grand Site de France (La Sainte-Victoire), du plus grand étang salé d'Europe (l'Étang de Berre), de la



LA PLUS VERTE
73% d'espaces agricoles et naturels



Elle propose ainsi un cadre de vie unique, un concentré du monde, une diversité imbriquée, une richesse de situations. Elle articule une diversité de villes et villages à forte identité patrimoniale, sociologique et économique : Métropole "polycentrisme", elle ne correspond pas au schéma classique "centre / périphérie".

UNE ÉCONOMIE PLURIELLE

Son économie combine des emplois de proximité à des filières d'excellence allant du portuaire, à la santé, au numérique en passant par le tourisme, et d'autres encore... là où la plupart des métropoles françaises affichent un profil plus



255 KM DE LITTORAL

Le plus long trait côtier

UNE MÉTROPOLÉ "À LA BONNE TAILLE"

Elle est aussi la Métropole française dont le périmètre se confond le plus avec "l'aire urbaine", le bassin de vie où résident et travaillent la plupart des deux millions de métropolitains. Elle est ainsi une Métropole "à la bonne échelle", en mesure de déployer des compétences fortes et d'agir sur les grands enjeux d'aménagement et de développement qui la modèleront pour les vingt prochaines années.



UNE MÉTROPOLÉ À LA "BONNE ÉCHELLE"

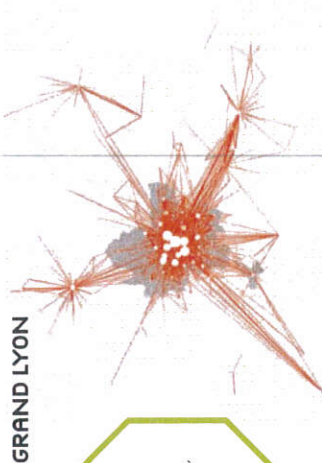
Capable d'agir sur les enjeux

spécialisé tiré par un ou deux secteurs de pointe. Cette particularité, qui lui a permis de relativement bien résister à la crise, ne joue pas encore à plein régime en matière de création d'emplois, faute de main d'œuvre adaptée, mais lui offre de nombreuses cartes à jouer sur la scène internationale.

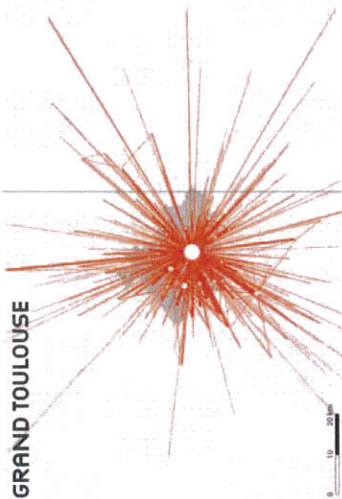
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



GRAND LYON



GRAND TOULOUSE



Déplacements domicile-travail et périmètres institutionnels des Métropoles.

L'importance du périmètre d'Aix-Marseille-Provence permet d'intégrer la quasi-totalité des flux domicile-travail. La Métropole est donc en mesure d'agir à la "bonne échelle" sur les enjeux de déplacement et de développement.

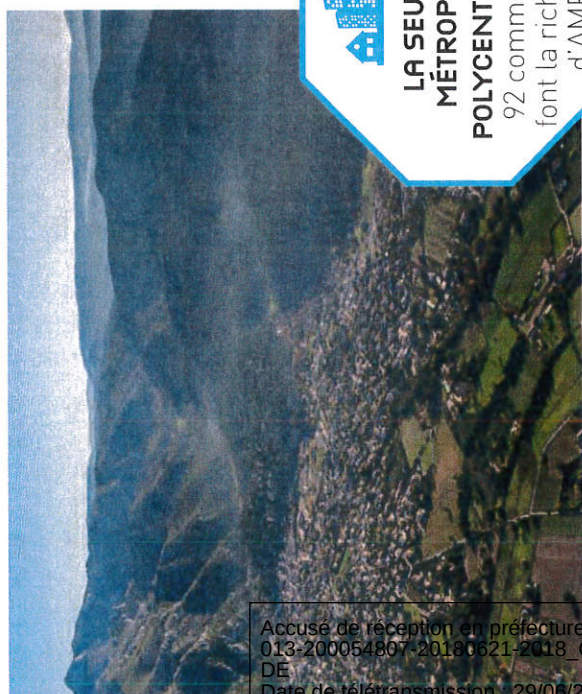
UNE TERRE DE CONTRASTES

C'est enfin et surtout une métropole de contrastes : urbaine et rurale, naturelle et construite, maritime et terrestre, riche et pauvre, festive et sérieuse, patrimoniale et inventive, culturelle et industrielle, etc. Loin d'être un handicap, cette personnalité est un terreau rare et une incitation forte à l'ambition et à l'action, où chaque difficulté rencontrée trouve son heureux contrepoint dans une opportunité pour l'avenir. Une métropole de paradoxes...



LA SEULE MÉTROPOLÉ POLYCENTRIQUE

92 communes font la richesse d'AMP



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

UNE MÉTROPOLE PARADOXALE

DES ATOUTS À LA HAUTEUR DES DÉFIS

Pas de vision sans diagnostic partagé.

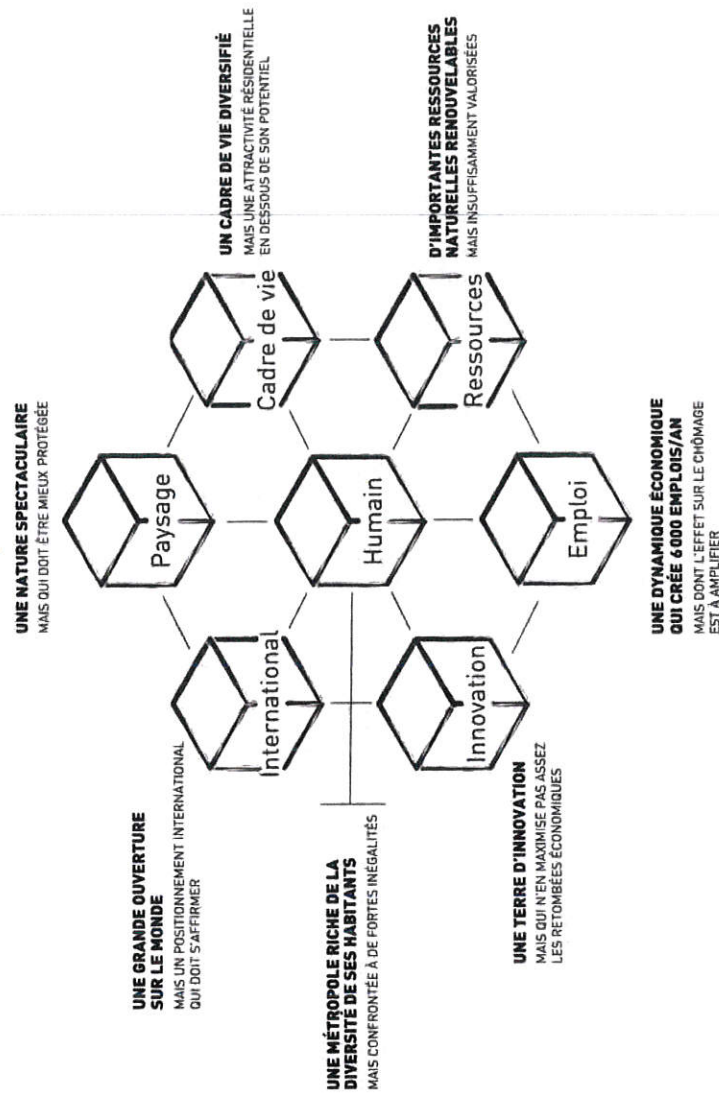
La "Fabrique du Projet" a permis de construire un diagnostic singulier, à l'image de la Métropole, identifiant le "Yin et le Yang", les forces et les faiblesses du territoire... autour de sept grands paradoxes, pour offrir une vision transversale des enjeux.

Pour fonder le Projet métropolitain, une telle lecture, appuyée sur des éléments tangibles de connaissance et d'analyse, s'est révélée être un vecteur efficace pour exprimer la raison d'être du Projet, ce à quoi il faut consacrer les efforts.

Le paradoxe met en balance des éléments contradictoires, tout aussi vrais les uns que les autres, parfois à l'encontre des images caricaturales trop facilement véhiculées. Choisir pour rendre compte de la complexité du territoire et repérer la motivation à l'action, ces sept paradoxes croisent les thématiques et les échelles, dépassent les compétences de l'institution. Ils s'appuient sur quelques idées fortes, traits communs et singularités, performances et retards. Ils invitent à "voir grand" pour hisser Aix-Marseille-Provence parmi les métropoles qui comptent, alliant "Ambition-Monde" et meilleurs services de proximité.

Conçus dans un format concis, visuel et appropriable, les sept paradoxes ont été présentés au Groupe de travail de la Conférence des Maires en mars 2017 puis discutés lors des ateliers de "La Fabrique". Un document complet en livre les contenus détaillés, synthétisés ci-après.

Les 7 paradoxes métropolitains



UNE MÉTROPOLE RICHE DE LA DIVERSITÉ DE SES HABITANTS, MAIS CONFRONTÉE À DE FORTES INÉGALITÉS

Avec plus d'1,8 million d'habitants, Aix-Marseille-Provence est la première métropole après Paris. Riche de la diversité de ses habitants et d'une histoire plurimillénaire, elle dispose de tout le potentiel humain et économique d'une grande métropole. Ouverte et accueillante, elle porte aussi de fortes inégalités. Les solidarités demeurent à construire au sein d'un territoire encore fragilisé par la pauvreté.



1 869 000 habitants en 2015 : une Métropole portée par une natalité dynamique.



31 % de sa population a **moins de 25 ans** (= moyenne nationale), 1/4 de seniors (+ de 60 ans).



Des vecteurs de rayonnement : Cézanne, IAM, Mucem, OM, Pagnol, Preljocaj, grands festivals...



200 000 ménages vivent sous le seuil de pauvreté : ils sont toujours plus concentrés dans certains secteurs.



65 % des résidents en âge de travailler **ont un emploi** (c'est 10 à 20 points de moins que les autres métropoles françaises!).



Une **diversité en trompe l'œil** : moins de population étrangère que dans les autres métropoles

PARADOXE 2

UNE NATURE SPECTACULAIRE, MAIS QUI DOIT ÊTRE MIEUX PROTÉGÉE

La force du socle géographique et des reliefs, la présence de la mer et de grands espaces naturels exceptionnels au cœur de la Métropole font une grande part de son cadre de vie, tout en concourant à son rayonnement résidentiel et touristique. Mais cette nature est menacée et parfois "menaçante" : l'urbanisation porte atteinte aux milieux, alors que les risques naturels, amplifiés par le changement climatique, apparaissent de plus en plus prégnants.



Au rythme actuel de consommation des terres, **dans 60 ans il n'y aura plus de terre agricole** dans la Métropole.



3^e territoire le plus concerné par les incendies (après la Corse et le Var).



100 000 personnes exposées au risque inondation.



Des pollutions multiples, responsables de problèmes sanitaires et des risques industriels et technologiques, menaçant l'environnement.

1/3 du territoire métropolitain est protégé : grands monuments de nature, parcs naturels, littoral.

6 millions de visiteurs fréquentent chaque année les principaux massifs.

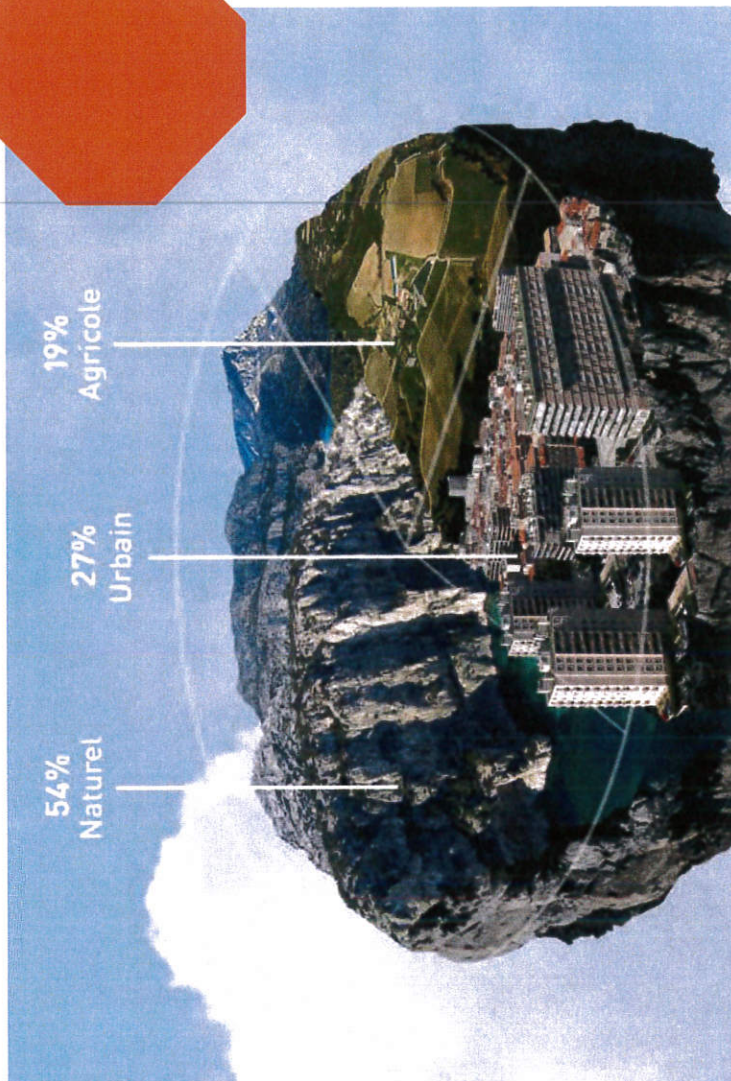
Un capital paysage et des **espaces**

naturels remarquables :

1 parc national (Calanques), 1 grand Site (Sainte-Victoire), 4 parcs régionaux (Camargue, Lubéron, Alpilles, Sainte-Baume).

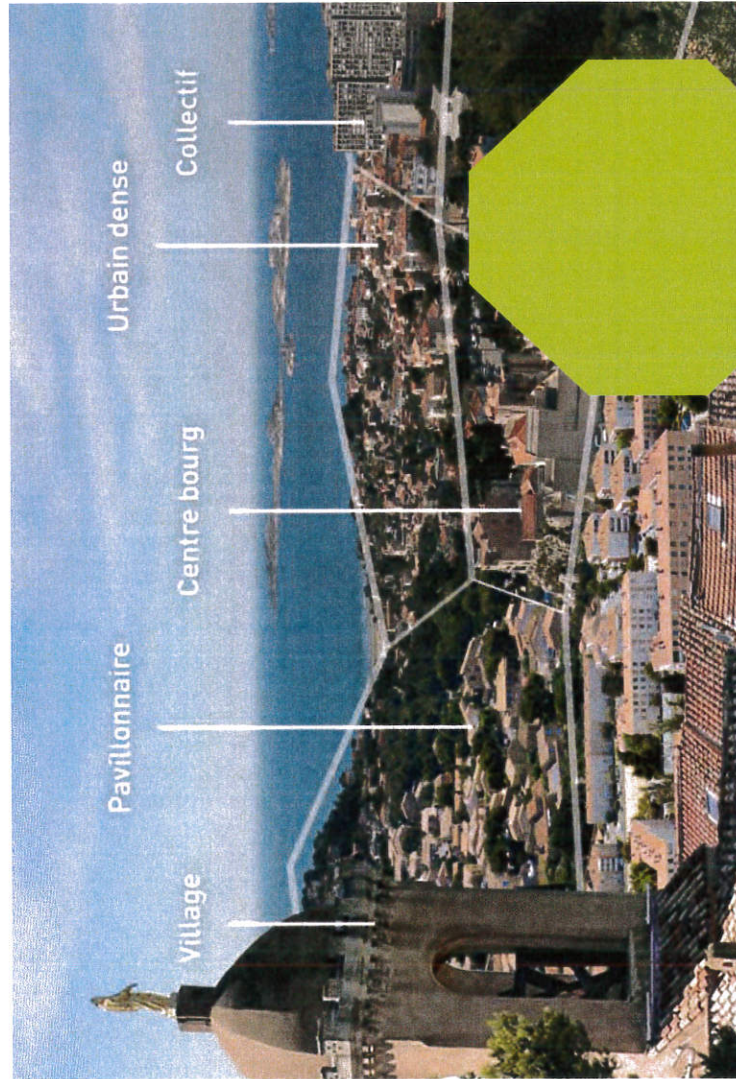
Des **monuments de nature, vecteurs d'attractivité** touristique.

255 km de littoral, dont 75 autour du plus grand lac salé d'Europe (**Étang de Berre**).



UN CADRE DE VIE DIVERSIFIÉ, MAIS UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE EN DESSOUS DE SON POTENTIEL

Si la population d'Aix-Marseille-Provence continue de croître, plus lentement que sur la décennie précédente, la Métropole a une dynamique démographique en deçà de ce que ses atouts lui permettraient. L'accès au logement, les temps de déplacement et la qualité de l'air sont les principaux leviers pour optimiser son attractivité.



Une diversité d'ambiances : **92 villes et villages**, entre mer et montagne.

95 % des habitants accèdent aux services du quotidien **en moins de 7 minutes en voiture** (administration, commerces, action sociale et santé).

Un littoral varié : 61 ports de plaisance, 70 sites de baignade, 300 spots de plongée.

La Métropole la plus ensoleillée de France (300 jours par an).

4 000 habitants quittent chaque année la métropole : on observe un certain tassement de l'attractivité de la Métropole.

La Métropole la plus congestionnée d'Europe : 93 % des déplacements se font encore en voiture, faisant **perdre 1 an de vie** dans les embouteillages et en espérance de vie (pollution atmosphérique).

Des centres-villes inégalement attractifs, pour certains fragilisés.

Une **offre de logements en décalage par rapport aux besoins** : prix, confort...

D'IMPORTANTES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES, MAIS INSUFFISAMMENT VALORISÉES



Des **ressources énergétiques renouvelables d'exception** (vent, soleil, eau, mer, sous-sols, bois, déchets...), une ingénierie de pointe présente sur le territoire.



18 % des surfaces agricoles sont bio (2^e département français).



Une Métropole **à la pointe des technologies** : thalassothermie, biogaz, hydrogène, géothermie, éolien flottant...



Une **économie liée à la mer**, à fort potentiel d'emplois : croisières, nautisme, aquaculture, conchyliculture, exploration sous-marine, énergies renouvelables...



La Métropole **importe 93 % de son énergie**, mais en produit peu (malgré ses potentiels).



Une **importante production agricole** dont seulement **10 % est consommée localement**.



Un **changement climatique peu anticipé**, une filière énergie encore peu structurée.

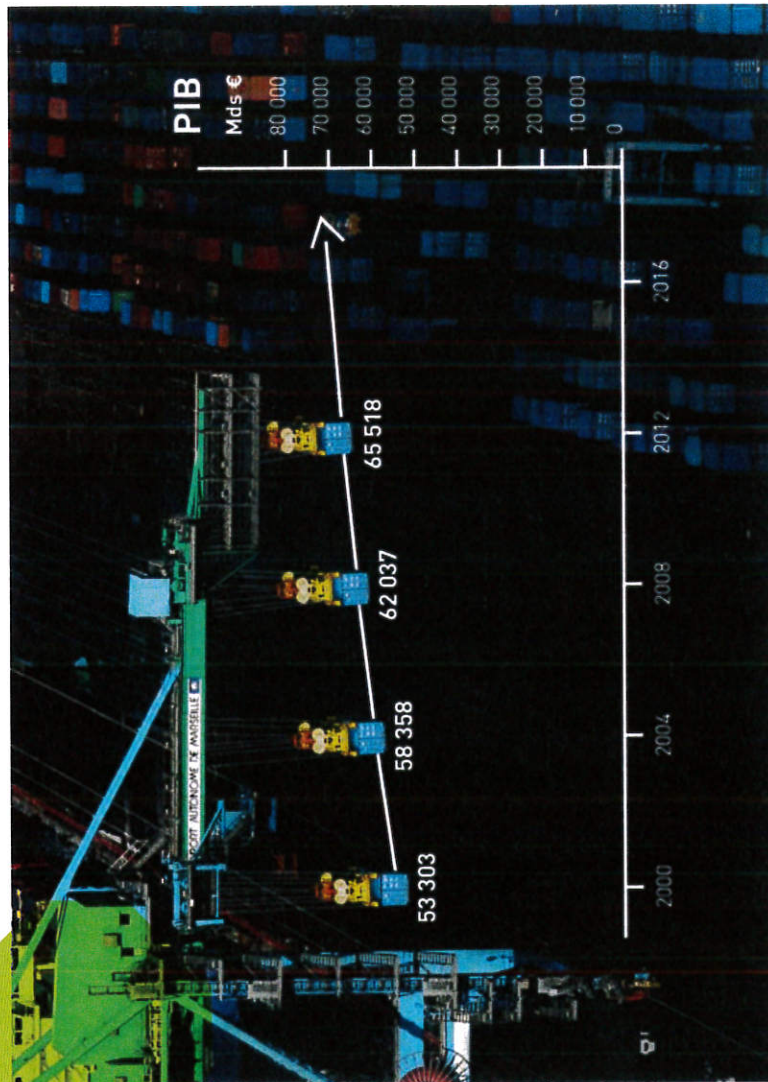
Les ressources naturelles de la Métropole (soleil, mer, vent, terres arables, eau, terroirs) représentent un atout majeur et l'ingénierie est présente pour les valoriser. Qu'il s'agisse de production d'énergies renouvelables ou d'agriculture, le potentiel est énorme mais encore insuffisamment ou mal exploité. Cela génère un manque à gagner en termes d'activité : les filières restent à structurer pour poursuivre la transition énergétique et écologique de la Métropole.

ENSOLEILLEMENT



UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE QUI CRÉE 6000 EMPLOIS/AN, MAIS DONT L'EFFET SUR LE CHÔMAGE EST À AMPLIFIER

Avec 6 000 emplois créés par an ces dernières années et une augmentation significative des emplois qualifiés, la dynamique économique d'Aix-Marseille-Provence se poursuit. Cependant, le taux d'emploi reste faible et le chômage élevé dans la Métropole, en particulier chez les jeunes. Trop souvent loin des centres, les emplois créés alimentent par ailleurs les problèmes de déplacements au sein de la Métropole, tout en maintenant certaines populations éloignées de l'emploi.



Une **économie diversifiée** (6 filières d'excellence), qui a su résister à la crise et continue à créer des emplois.



Des **fleurons internationaux** : Airbus Helicopters, Gemalto, CMA-CGM, ST Microelectronics, Comex, SNEF, Pernod Ricard...



6 filières d'excellence (aéronautique-mécanique, maritime-logistique, santé, énergie-environnement, industries numériques et créatives, tourisme et art de vivre), de nombreux pôles de compétitivité.



PIB + 1,4 % par an depuis 2000, en augmentation constante.



À population équivalente, il **manque au moins 60 000 emplois** à Aix-Marseille-Provence, au regard des autres Métropoles.



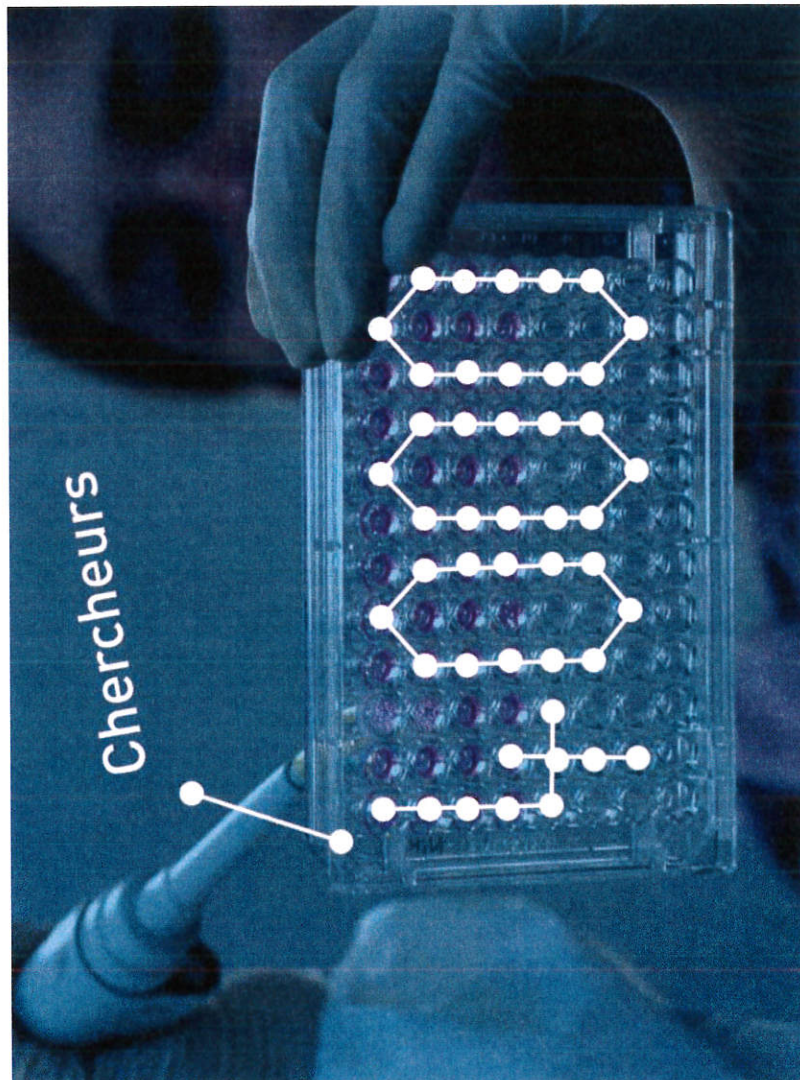
29 % des 15-24 ans sont sans emploi (hors étudiants, stagiaires, apprentis) : tous ne bénéficient pas de la dynamique économique.



Trop peu de jeunes entrent dans l'enseignement supérieur : **un problème de qualification de la main d'œuvre** sur le territoire.

UNE TERRE D'INNOVATION, MAIS QUI N'EN MAXIMISE PAS ASSEZ LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Essentiel pour créer les emplois de demain, la Métropole a particulièrement développé son écosystème d'innovation. Bien positionnée dans les classements internationaux, Aix-Marseille-Provence recèle un important potentiel d'innovation scientifique et technologique, mais peine encore à le transformer en filières structurées et en emplois.



41^{re} Métropole la plus innovante selon l'OCDE (sur 445 villes).



Aix-Marseille-Université : **la première Université francophone**, 2500 publications par an (2/3 de la région Paca).



93 500 étudiants sur le territoire.



Des **instituts de recherche réputés** aux coopérations mondiales (exemple : Marseille Immunopôle avec Harvard).



Les places en écoles d'ingénieurs sont **2 fois moins nombreuses** que dans les autres métropoles, tout comme les dépôts de brevets (comparé à Grenoble ou Lyon).



Les étudiants du supérieur ne représentent que 6 % de la population (entre 9 et 14 % dans les autres métropoles), tandis que **45 % des actifs n'ont pas le bac**.



11 % : un **taux faible de cadres exerçant des « fonctions métropolitaines »** (conseil, finances, commerce inter-entreprises, conception-recherche, culture-loisirs...).

UNE GRANDE OUVERTURE SUR LE MONDE, MAIS UN POSITIONNEMENT INTERNATIONAL QUI DOIT S'AFFIRMER

Idéalement positionnée entre l'Europe et la Méditerranée, Aix-Marseille-Provence dispose de toutes les composantes pour asseoir son statut international : premier port français, aéroport au cœur de la Métropole, important réseau diplomatique, forte présence de multinationales... Pourtant, son positionnement hésitant rend ses ambitions et son image peu lisibles à l'international.



Une Métropole connectée au monde : **1^{er} port français** (100 000 emplois liés aux activités portuaires et logistiques), **5^e aéroport français**, **3 gares TGV**, 13 câbles optiques sous-marins.



Une Métropole qui rayonne à travers le monde : **1/4 des emplois dans des firmes multinationales**, **7 millions de touristes annuels**, **2^e place diplomatique** du pays.



Un positionnement géostratégique avantageux : une métropole au cœur de l'arc latin, **pivot entre Europe et Afrique**.



Des événements et un patrimoine d'envergure internationale.



Des hubs internationaux mal connectés : gare Saint-Charles saturée, aéroport mal desservi en transports collectifs, pas de liaison directe avec l'Asie et l'Amérique.



Peu de sièges sociaux d'entreprises cotées en bourse (20^e sur 29 Métropoles européennes comparables).



Un positionnement international peu lisible à l'échelle de l'Europe, de la Méditerranée et du monde.



Une image dégradée, liée à une stigmatisation ancienne de certains centres urbains.





Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



Partie

NOTRE AMBITION **Vivre** **EN GRAND**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

NOTRE MÉTHODE / NOTRE ADN

→ **NOTRE AMBITION**

NOS 12 ENGAGEMENTS / NOTRE CAP

DES VALEURS QUI NOUS RESSEMBLENT ET NOUS RASSEMBLENT

Le mot valeur vient du latin "valor" qui signifie "force de vie" (du verbe valere : avoir de la force). C'est pour cela que des valeurs communes sont nécessaires à l'amorce du Projet de territoire de la Métropole, pour lui donner un souffle et un sens, pour déterminer ce qu'il y a d'essentiel à défendre ou à promouvoir.

Cinq valeurs ont été formulées, construites et partagées, par les élus et les membres du Conseil de Développement mobilisés dans "La Fabrique du Projet", dans une grande convergence de vue.

Ces cinq valeurs sont l'authenticité, l'ouverture, l'innovation, la responsabilité et la solidarité. Elles sont les moteurs d'une grande ambition collective à horizon 2040, le temps d'une génération. Ces valeurs, ces forces de vie, sont en effet celles de la génération métropole, celle qui bâtira l'avenir du territoire dans les 20 ans à venir.

UNE GÉNÉRATION AUTHENTIQUE

fière de son histoire, de ses cultures et identités multiples, consciente des incroyables atouts naturels, humains, gastronomiques et culturels de son environnement, comme des défis importants qu'elle a à relever (mobilité, logement, inégalités, énergies ...). Une génération fière des singularités de son territoire et qui revendique un fort sentiment d'appartenance.



AUTHENTICITÉ

UNE GÉNÉRATION OUVERTE

au monde et à ses opportunités, curieuse des autres et des différences, qui a soif de mobilité, d'explorations et de découvertes. Une génération qui sait à la fois accueillir et conquérir. Une génération connectée, qui tisse des liens aussi bien numériques que physiques, du petit village provençal jusqu'à la mégapole du bout du monde... pour mieux se connaître, mieux se comprendre et donc mieux agir ensemble.



OUVERTURE

UNE GÉNÉRATION iNNOVANTE

qui repousse avec audace les frontières du possible dans la recherche, la technologie, le numérique, la culture et invente un futur désirable pour tous. Une génération volontaire, performante et passionnée qui entend et s'engage pour le progrès de chacun et dans l'intérêt de tous.



INNOVATION



RESPONSABILITÉ

UNE GÉNÉRATION RESPONSABLE

qui prend soin de son cadre de vie exceptionnel, de ses ressources naturelles (air, eau, mer, agriculture, paysages) et se préoccupe autant de sa santé que de celle des générations futures. Une génération soucieuse d'un développement équilibré, qui construit un nouveau rapport à la nature, singularité et richesse fondamentales de notre territoire qui nous bénéficie autant qu'elle nous oblige.



SOLIDARITÉ

UNE GÉNÉRATION SOLIDAIRE

qui ne veut pas d'une Métropole à deux vitesses, mais d'une Métropole à grande vitesse, une métropole pour tous où il est agréable de grandir, de vivre et de vieillir. Une génération humaniste, altruiste et coopérative qui sait créer de la confiance, du partage et de l'épanouissement.

**AUTHENTICITÉ,
OUVERTURE, INNOVATION,
RESPONSABILITÉ, SOLIDARITÉ:**

CES VALEURS SONT LIÉES

Pas de responsabilité sans solidarité, pas d'innovation sans ouverture, pas de projet partagé sans authenticité.

CES VALEURS NOUS ENGAGENT

Elles balisent l'horizon métropolitain et visent à nourrir l'ensemble des actions et politiques publiques à venir. Elles doivent ainsi guider durablement nos choix stratégiques, pour réussir à construire une "métropole efficiente, inclusive, attractive, écologique et participative" *.

CES VALEURS NE PEUVENT LIBÉRER LEUR FORCE QU'AVEC UNE GRANDE AMBITION COLLECTIVE

* selon les termes choisis
par le Conseil de Développement

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

LA VIE EN GRAND

LES FONDATIONS DE NOTRE PROJET COLLECTIF

« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer. »

Antoine de Saint-Exupéry

FORGER UN DESTIN COMMUN

Dans les vingt ans qui viennent, nous voulons construire une "Métropole à vivre" intensément : une métropole pour "vivre mieux", pour "vivre ensemble", pour "vivre monde" – bref, un véritable "art de vivre" made in Provence.

Pour cela, fidèle au message de Saint-Exupéry, notre devoir n'est pas d'apporter de façon immédiate des réponses techniques à toutes les contingences mais bien de faire naître ce désir d'avenir commun.

À partir de nos atouts et défis, en combinant horizon de long terme et plan d'actions à court terme, enjeux de proximité et intérêt métropolitain, le Projet métropolitain entend répondre aux besoins des habitants en maximisant les formidables potentiels d'Aix-Marseille-Provence.

Les fondations de notre Projet doivent être solides, pour pouvoir affronter les vents inéductibles du changement. Dans vingt ans, les modes de vie, les technologies, les métiers, les rapports géopolitiques, l'urbanisme et l'environnement seront probablement très différents. On ne peut pas forcément anticiper tous les changements, mais on peut s'y préparer au mieux et les transformer en opportunités.

L'ambition collective concrète que l'on se donne à horizon 2040 se fonde ainsi sur l'idée d'une "vie en grand", qui résonne avec nos atouts exceptionnels, nos paysages spectaculaires et nos tempéraments passionnés.

La Métropole réussira parce que ses deux millions d'habitants auront l'audace de la bâtir. Alors, donnons leur envie de s'engager, cultivons leur "désir de métropole" et révétons cette génération métropole !

FAIRE PLUS ET MIEUX EN MÊME TEMPS

Il ne s'agit donc pas de grandir pour grandir, mais bien de se mettre en capacité de résoudre nos difficultés, d'entraîner un cercle vertueux d'attractivité et de qualité de vie.

C'est bien parce que c'est devenu difficile de trouver un emploi, de se loger, d'étudier, de se déplacer que notre attractivité s'érode. Et c'est parce qu'elle s'érode que ceux qui créent de l'emploi viennent moins, que nos talents s'en vont créer ailleurs, que nos ressources s'en trouvent affaiblies, avec des incidences sur le niveau des infrastructures et des équipements... Pour devenir la métropole ouverte, solidaire, responsable, innovante et authentique que nous voulons être, il faut viser haut !

Pour que nos habitants aient plaisir à rester ici et que d'autres aient envie de nous rejoindre, il nous faut fabriquer une métropole où il fait bon vivre, où on trouve facilement un logement et un emploi, où on crée en confiance son entreprise, où on profite des exceptionnelles richesses naturelles, culturelles et patrimoniales dans un environnement préservé et sain pour notre santé.

Le Projet doit porter ce surcroît d'ambition, nécessaire pour résoudre nos problèmes et valoriser nos potentiels exceptionnels : faire plus et mieux en même temps, pour être plus attractif et offrir une meilleure qualité de vie.

PRÉPARER 2040 COMMENCE MAINTENANT

Alors bien sûr, cela ne se fera pas d'un coup de baguette magique. Nous nous donnons 20 ans. Une génération.

Mais nous devons commencer maintenant, et énergiquement. Nous avons déjà remporté de formidables succès en quelques années, mais les autres métropoles font plus vite encore. **Un solde migratoire qui devient durablement positif et l'atteinte du plein emploi sont**

la ligne de mire de nos objectifs pour 2040. Les conditions d'une "vie en grand", partagée par tous les métropolitains. C'est par la convergence de nos efforts que nous y parviendrons !



UNE ATTRACTIVITÉ DÉMOGRAPHIQUE RETROUVÉE

2,3 MILLIONS D'HABITANTS EN 2040

Combien de Métropolitains en 2040 ? Question déterminante pour un territoire qui se projette à l'échelle d'une génération. Nul ne saurait répondre de manière assurée, mais il est indispensable de partager des hypothèses.

On pourrait simplement utiliser les projections de l'INSEE, qui prolongent les tendances récentes. Or, depuis dix ans, nous connaissons une croissance démographique très ralentie, due pour l'essentiel à un déficit entre les populations qui viennent s'installer et celles qui nous quittent : ce sont 4 à 5000 personnes que nous perdons au jeu des entrées et sorties chaque année.

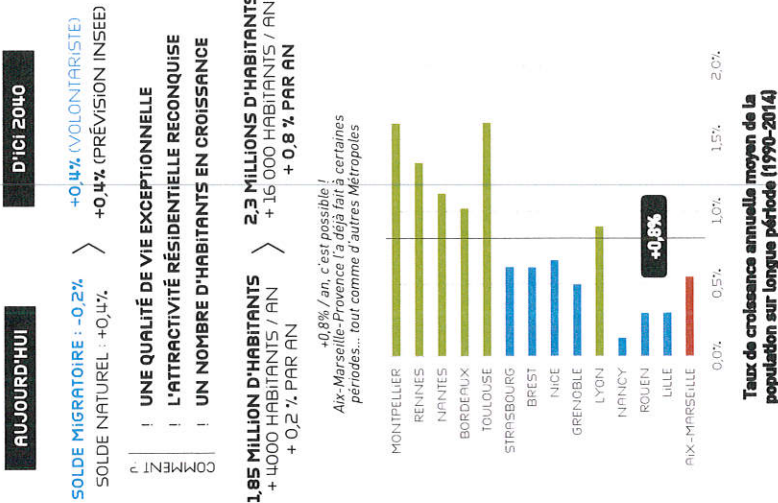
C'est évidemment un indicateur préoccupant... d'autant que ce sont nos jeunes qui partent (parfois loin) et nos familles avec enfants, qui vont parfois juste en limite extérieure de notre Métropole, dans le Vaucluse ou dans le Var.

Attirer et garder les familles, les étudiants, les chercheurs, permettre à nos jeunes actifs de bâtir un avenir ici... passe par un "choc de l'offre", à la fois quantitatif et qualitatif, sur le logement, l'emploi, les transports, les équipements... pour susciter l'envie de s'installer et de rester dans la Métropole. La bonne santé économique d'un territoire est étroitement liée à sa dynamique démographique.

Contrairement aux projections de l'INSEE (qui prolongent notre solde migratoire négatif actuel jusqu'en 2040), le projet entend retrouver un solde migratoire positif.

Aix-Marseille-Provence gagne aujourd'hui et continuera de gagner annuellement environ 8 000 habitants (+ 0,4 %) du fait du solde naturel (plus de naissances que de décès). Le Projet vise à mettre la Métropole en capacité d'en attirer et retenir le même nombre au jeu du solde migratoire, soit 8 000 habitants supplémentaires par an (+ 0,4 %), principalement des actifs et étudiants qui participent à la "dynamisation" d'Aix-Marseille-Provence.

Comparativement à ce que la métropole a connu certaines années, mais aussi comparativement à ce que d'autres métropoles ont connu sur une période longue, **tabler sur une croissance de +0,8% par an paraît une hypothèse à la fois raisonnable et pertinente** face à nos objectifs stratégiques. Réussir cela, c'est s'inscrire dans la trajectoire de Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse et Montpellier, qui ont des taux de croissance bien plus élevés sur les longues périodes...



LE PLEIN EMPLOI À NOTRE PORTÉE

1 MILLION D'EMPLOIS EN 2040

Les politiques de ces dernières années ont permis d'améliorer significativement la situation de l'emploi d'Aix-Marseille-Provence, et même de tenir le choc face à la crise. Mais le sous-emploi et le chômage (encore 2 points au-dessus de la moyenne nationale) pèsent lourd. **Ces dix dernières années, plus de 6 000 emplois privés ont été créés sur le territoire. Il faut viser pratiquement le double pour résoudre nos difficultés.** Aix-Marseille-Provence compte aujourd'hui 191 000 demandeurs d'emplois. Ce sont près de 100 000 emplois par an qu'il faut créer pour atteindre le plein emploi d'ici 2040.

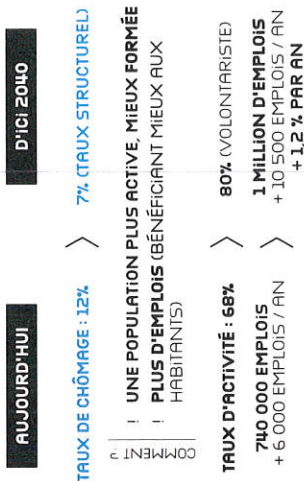
Juste un rêve ? Par le simple jeu de l'évolution de la structure par âge de la population, avec le vieillissement programmé, la population en âge de travailler diminue mécaniquement... Hors hypothèse catastrophiste sur l'évolution de la conjoncture économique, nous pouvons tabler d'ici 20 ans sur le rapprochement du taux de chômage de son niveau structurel en France (aux alentours de 5 à 7% : l'Allemagne dans son ensemble y est déjà !

Par ailleurs, une des raisons des difficultés de la Métropole vient du fait que trop peu de personnes en âge de travailler, travaillent : plus de 30 % des actifs en âge de travailler ne travaillent pas et ne cherchent pas d'emploi. Leur situation sociale et culturelle, leur faible qualification, les problèmes de mobilité vers les lieux d'emploi, les excluent du monde économique.

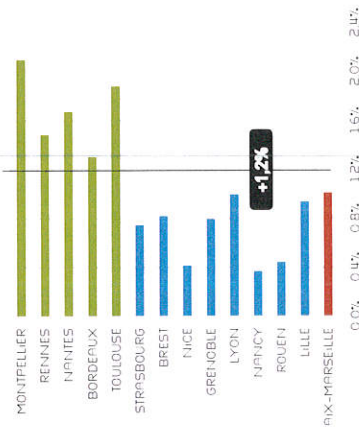
Notre taux d'activité* est aujourd'hui inférieur à 70 %, soit 5 à 10 points de moins que les autres métropoles. À l'horizon 2040, nous devons viser un taux d'activité s'approchant de 80%. C'est une des clés du succès pour Aix-Marseille-Provence: **il nous faut mettre l'accent sur la qualification, la professionnalisation, l'entrepreneuriat et l'insertion** dans le monde du travail.

Créer 10000 emplois par an, c'est une hypothèse de développement élevée mais réaliste au regard de ce que nous avons déjà fait et ce que d'autres font. Certaines métropoles françaises affichent de tels chiffres : Nantes et Toulouse, pourtant moins peuplées que nous, ont créé 10 500 emplois/an, Lyon 15 000 chaque année, durant la dernière décennie.

* nombre de personnes qui travaillent ou recherchent un emploi sur le nombre de personnes en âge de travailler.



+1,2% / an, c'est possible !
Aix-Marseille-Provence l'a déjà fait à certaines périodes... tout comme d'autres Métropoles



Taux de croissance annuelle moyen de l'emploi sur longue période (1990-2014)

VIVRE LA MÉTROPOLE "PUISSANCE 4"

LES 12 ENGAGEMENTS DU PROJET

Au gré des multiples réunions préparatoires au Projet, deux certitudes ont rapidement émergé :

- 1) la **nécessité de construire le Projet métropolitain autour du citoyen**, plaçant l'humain au centre ;
- 2) l'**importance de formuler des engagements pour l'avenir, traduisant les grands objectifs que nous souhaitons atteindre**, les orientations que nous souhaitons prendre.

C'est assez naturellement que l'ensemble des propositions a été structuré autour du mot "vivre", trait d'union entre les paradoxes et les perspectives de projets. À la manière des paradoxes, cette ambition nous raconte à la fois les atouts et les défis du territoire, l'idéal souhaité demain et la réalité constatée aujourd'hui. Elle place le citoyen et son "vivre métropolitain" au cœur du Projet et s'inscrit pleinement dans les valeurs qui le soutiennent.

Ainsi **ont émergé 12 engagements de la Métropole**, comme autant de réponses stratégiques aux défis qui sont énoncés, pied d'appel pour l'avenir. Chacun d'eux place l'habitant-usager au cœur des ambitions, avec la volonté de maximiser les bénéfices qu'il pourrait tirer de ces politiques publiques ou de ces démarches partenariales. **Ces engagements transversaux se combinent entre eux : la réussite de l'un est étroitement liée à celle de l'autre.** Déclinés en leviers d'action, la mise en œuvre de certains a déjà démarré ; les autres doivent encore être étudiés pour devenir pleinement opérationnels.



3 ENGAGEMENTS POUR VIVRE MIEUX

- > OFFRONS DE VRAIES ALTERNATIVES À LA VOITURE EN SOLO
- > FAISONS BATTRE LES CŒURS DE NOS CENTRES-VILLES ET DE VILLAGES
- > ENTRONS DANS L'ÈRE DE L'APRÈS-CARBONE POUR CHANGER D'AIR (ET D'ÉNERGIES)

Comment attirer des fonctions économiques rares si les difficultés (mobilité, prix du foncier) dissuadent de venir s'y installer et d'y rester ? L'enjeu du "Vivre Mieux" est de faire de la qualité de vie un levier positif de transformation.

3 ENGAGEMENTS POUR VIVRE ENSEMBLE

- > PLAÇONS LES POPULATIONS ET LES ESPACES FRAGILES AU CŒUR DU PROJET COLLECTIF
- > DÉVELOPPONS UNE OFFRE RÉSIDENTIELLE DE QUALITÉ, À PRIX MAÎTRISÉ
- > IMPLIQUONS LES CITOYENS POUR CO-CONSTRUIRE LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Comment réinclure dans le jeu économique celles et ceux qui en sont exclus (travail, consommation...) et plus largement faire de chaque habitant un citoyen à part entière, actif et reconnu ? L'enjeu du "Vivre Ensemble" est de faire d'Aix-Marseille-Provence une métropole des proximités, capable de répondre aux aspirations de tous ses habitants.

3 ENGAGEMENTS POUR VIVRE MONDE

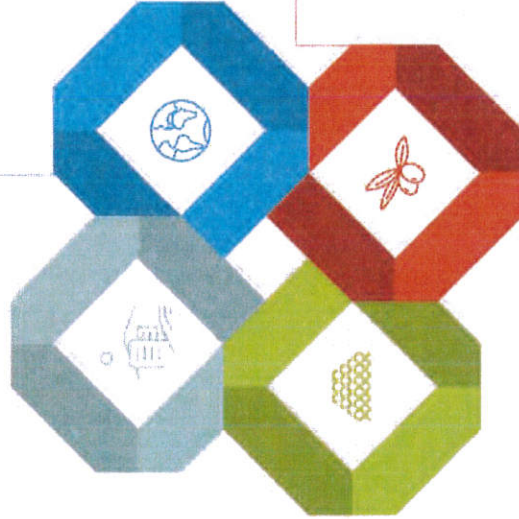
- > AMPLIFIONS LES CAPACITÉS DE NOS HUBS : (AÉRO)PORT, GARES, RÉSEAUX NUMÉRIQUES
- > GAGNONS LA BATAILLE DE L'EMPLOI PAR NOS FILIÈRES DE CROISSANCE
- > CONSTRUISONS LA VISIBILITÉ MONDIALE DE NOTRE MÉTROPOLE

Comment jouer dans la cour des métropoles mondiales lorsque l'on perd des habitants, notamment les classes actives et les étudiants ? L'enjeu du "Vivre Monde" est de faire d'Aix-Marseille-Provence une métropole méditerranéenne connectée au monde, qui attire et retient entreprises et talents.

3 ENGAGEMENTS POUR L'ART DE VIVRE

- > FAISONS DE L'AGRICULTURE ET DES PAYSAGES LE TERREAU D'UNE NOUVELLE PROSPÉRITÉ ALIMENTATION, BIODIVERSITÉ, CADRE DE VIE
- > PORTONS UN PROJET LITTORAL AMBITIEUX SUR NOS 255 KM DE CÔTES
- > FAISONS VIBRER LE MONDE PAR LA CULTURE ET LE SPORT MÉTROPOLITAINS

Comment créer de nouveaux équilibres positifs entre d'une part un développement socio-économique dynamique et d'autre part une nature omniprésente, à la fois menacée et menaçante ? L'enjeu de "l'Art de Vivre" est de rendre la Métropole fière de son patrimoine naturel et culturel, capable à la fois de le valoriser, de le préserver et de le partager.



"VIVRE MIEUX EN 2040" LE REGARD D'UN CITOYEN

SOPHIE, mère de famille
monoparentale*



« J'ai 31 ans et je vis seule avec ma fille de 4 ans. J'ai un CAP de vente. Au début de ma carrière, j'ai fait pas mal de CDD, des missions saisonnières avec des ruptures que je vivais super mal... Depuis quelques années, ma vie a changé du tout au tout.

Et oui, j'ai développé ma propre activité de visite touristique "La Provence Mystérieuse". Et ça cartonne ! Alors bien sûr, plus de clients ça veut dire, de plus en plus de déplacements... Pour aller à Istres et à Salon, j'utilise les scooters et les vélos électriques en libre-service pour le dernier kilomètre. C'est vraiment pratique ces pôles de transports créés dans toute la métropole ! Globalement, je suis à 20 minutes de tous mes clients. Il y a de plus en plus de touristes, et leur profil a bien changé avec les nouvelles liaisons internationales et le développement du port et des liaisons Hyperloop.

En tant que mère célibataire, mon quotidien n'aime pas les aléas. Là encore, j'ai la chance d'avoir une crèche juste à côté, ouverte de 7h à 20h ; donc si j'ai un contre-temps, je ne suis pas trop stressée. En puis, en cas de gros problème, je me connecte sur l'application NOUSNOUS, vous connaissez ? Elle vous met en contact avec des seniors du quartier habités à s'occuper des enfants. Ça fonctionne super bien, et le bonus, c'est qu'avec le temps, on sympathise !

Enfin côté budget, j'ai vraiment gagné en pouvoir d'achat. D'accord, je gagne mieux ma vie grâce à mon nouveau job, mais surtout mes factures d'électricité ont baissé de plus de 50%. Mon immeuble a été entièrement réhabilité avec un niveau d'isolation incroyable. Et le programme "100000 Soleils" nous permet même de revendre aux voisins l'électricité que l'on ne consomme pas ! Au final, tout va pour le mieux. J'ai confiance en moi, en mon avenir et en celui de ma fille. »



"VIVRE MIEUX : ILS NOUS INSPIRENT !"

TURIN, CAPITALE DU "BON MANGER" (ITALIE)

Métropole du Nord de l'Italie de 2,2 millions d'habitants, Turin est une ville marquée par l'histoire et son passé industriel de "Motorcity italienne" (usines Fiat). Elle a dû repenser son urbanisme, trouver de nouveaux leviers de développement pour se (re)construire une image et revitaliser ses nombreuses friches industrielles situées en centre-ville.

Turin a axé sa stratégie sur l'alimentation et le "bon manger". Un fil conducteur qui impacte l'ensemble de la métropole : identité, urbanisme, agriculture, tourisme, santé... Un vecteur fort de qualité de vie et de "vivre mieux" ! La ville organise par exemple le salon international "Terra madre", dédié à la "slow food" qui promeut une alimentation bonne, propre et juste, respectueuse des populations, des terroirs et savoir-faire locaux.

En plus de l'image, cette stratégie favorise les productions locales, les circuits courts et lutte contre la "malbouffe", avec une démarche particulièrement volontariste dans les écoles. Et en dehors de la ville, l'agriculture est un levier puissant pour construire de solides relations avec les territoires ruraux environnants : la métropole de Turin compte près de deux millions de mètres carrés de jardins et de zones agricoles !

Ce qui fait sens pour Aix-Marseille-Provence : le marketing territorial fort et ancré dans un réel, un fil rouge à la fois vertical (l'alimentation) et horizontal (l'impactant de nombreuses politiques et activités : agriculture, tourisme, urbanisme, santé, économie...), la mobilisation de l'ensemble des forces vives autour de l'objectif.

* Récit d'un habitant fictif de la Métropole, créé par "La Fabrique", racontant son quotidien en 2040.



VIVRE MIEUX

PAR NATURE,

notre métropole évoque aujourd'hui le bien vivre : nos 92 villes et villages dessinent une mosaïque d'ambiances désirables, entre mer et montagne, le tout baigné par la plus puissante lumière de France. La "Provence" est mondialement connue et renvoie immédiatement à des odeurs, à des sons et des images remarquables, qui ont inspiré les artistes à travers les siècles.

Par ailleurs, beaucoup de nos **filiales d'excellence actuelles concourent fortement au bien vivre** : la santé, l'alimentation, l'agriculture et la gastronomie, la culture et le tourisme, les industries créatives, les énergies...

Mais cette qualité de vie reste partielle, car elle ne profite pas à tous et fragile, car menacée par la pollution et les dérèglements climatiques.

NOTRE AUDACE,

c'est de devenir d'ici 2040, la métropole du bien-vivre pour tous, la métropole symbole pour le monde entier de "la qualité de vie méditerranéenne".

Une métropole des nouveaux usages qui réduit fortement notre dépendance à la voiture et développe à grande échelle toutes les alternatives : les trans-

ports publics, les véhicules électriques partagés et les modes doux deviennent la norme du transport au quotidien et non plus l'exception.

Une métropole désirable qui redonne envie d'habiter en ville, en y pensant simultanément le développement économique, l'offre de logements et celle de transports. **Une métropole qui fasse battre à nouveau le cœur de nos villages,** en redonnant de l'intensité aux proximités.

Une métropole de la sobriété écologique, qui limite son empreinte sur la planète tout en dynamisant son économie. Une métropole sachant faire plus et mieux avec moins (de ressources, d'argent public), en rapprochant lieux de production et de consommation, en recyclant les déchets, en utilisant à grande échelle nos ressources renouvelables.

Une métropole qui fasse de la "qualité de vie" non seulement une jouissance du quotidien, mais aussi **le moteur d'une prospérité nouvelle,** basée sur des innovations et des industries locales (smart city, biotech, foodtech, sport-tech, etc.) qui s'exportent dans le monde entier et permettent à des millions de personnes d'améliorer leurs conditions de vie.

Dans un monde où tout s'accélère, où la nature est malmenée par la surconsommation, où les inégalités se creusent, Aix-Marseille-Provence peut être terre de prédilection de toutes celles et ceux en quête de nouveaux équilibres entre nature, développement économique, vie urbaine et bien-être.

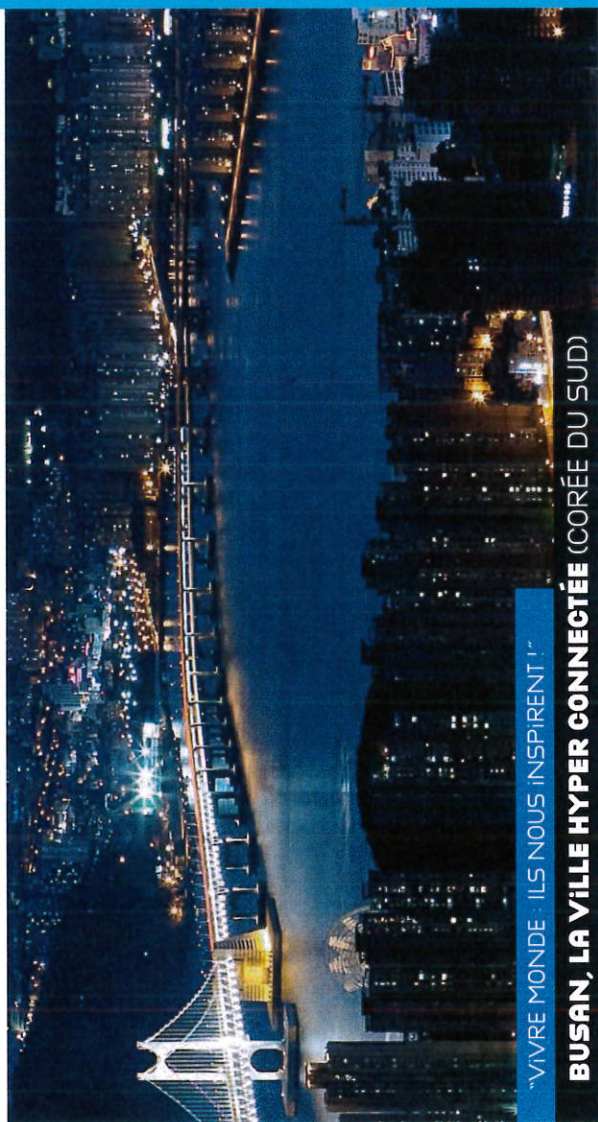
"VIVRE MONDE EN 2040" LE REGARD D'UN CITOYEN

JEAN-STÉPHANE,
directeur de la R&D
dans une grande entreprise*



« Je m'appelle Jean-Stéphane, j'ai 48 ans et j'ai la belle vie. Une belle maison avec vue sur la Sainte-Victoire. Un super job en tant que patron de la R&D dans une boîte connue dans le monde entier, sur le secteur des énergies renouvelables. Mon entreprise s'est hissée en moins de 15 ans au premier rang mondial sur un créneau porteur : la thalassothermie. Vous savez, l'eau de mer qui refroidit vos maisons, les bâtiments publics, et aussi le fameux centre d'affaires de Tanger... »

Ce qui a aidé, c'est la Métropole avec la création du MerLab qui fédère universités, labs et toute la filière. Ça nous a permis d'attirer de gens bien câblés et de prendre une longueur d'avance sur nos concurrents asiatiques. La notoriété du territoire et son image ont beaucoup aidé à cette attractivité. D'ailleurs, récemment, l'un de nos partenaires danois nous a informé qu'il étudiait l'implantation d'une filiale. Voilà une bonne analyse de leur part ! Nous sommes "LA" porte du bassin Méditerranéen et de l'Afrique, la "nouvelle Amérique"... Savez-vous qu'en 2100, l'Afrique représentera 40 % de l'humanité ? »



"VIVRE MONDE : ILS NOUS INSPIRENT !"

BUSAN, LA VILLE HYPER CONNECTÉE (CORÉE DU SUD)

Seconde ville de Corée du Sud, la Métropole de Busan compte 4 millions d'habitants et abrite le 3^e port à conteneurs mondial. Elle cherche à se différencier de Séoul dans un contexte de très forte compétition régionale (proximité des mégapoles japonaises et de Shanghai). Avec son projet "Smart Port", le territoire veut renforcer la compétitivité de l'activité "conteneurs" et entrer dans l'ère des technologies big data. Pour maximiser les synergies ville-port, elle a créé un "distripark" pour valoriser de nouveaux savoir-faire en matière de logistique.

Dans le pays le plus connecté du monde, la métropole investit beaucoup dans les technologies : fibre, wifi dans les espaces publics et les transports, passage à la 5G... une évolution qui va de pair avec les services : billetterie dématérialisée, possibilité de prendre car, bus, métro, vélo en libre-service ou taxi avec un smartphone ou une carte prépayée. Déjà reliée en TGV à Séoul, la métropole souhaite expérimenter un train

hyper rapide (type Hyperloop) qui la mettrait à moins de 30 minutes de la capitale. La ville se positionne comme un laboratoire d'expérimentation de la "smart city", dont elle entend exporter les technologies. Elle a par exemple fait du quartier résidentiel de Haeundae, un démonstrateur de ville connectée. Pour accompagner les entrepreneurs, la ville propose une plateforme de test, une aide à la commercialisation, des facilités d'accès aux données publiques (open data).

Ce qui fait sens pour Aix-Marseille-Provence : Un grand port qui investit massivement dans les smart technologies et l'hyper-connectivité, une coopération réussie et intense entre public et privé pour une ville "servicielle" qui, après avoir éprouvé ses savoir-faire sur son territoire "laboratoire", les industrialise et les exporte avec succès à l'étranger.

* Récit d'un habitant fictif de la Métropole, créé par "La Fabrique", racontant son quotidien en 2040.



VIVRE MONDE

PAR NATURE,

notre métropole s'inscrit au carrefour de l'Europe et de l'Afrique, de l'Orient et de l'Occident : 1^{er} port français, 1^{re} place diplomatique après Paris ; 100 000 emplois dans les activités portuaires et logistiques ; une histoire riche, plurielle et ancienne, brassant les civilisations...

Notre économie métropolitaine est aussi déjà "branchée" sur le monde, et peut revendiquer un leadership international sur des secteurs d'excellence comme la santé ou l'aéronautique.

Aix-Marseille-Provence se révèle petit à petit : n'a-t-elle pas été, avec un succès certain, Capitale européenne de la Culture en 2013 et Capitale du Sport en 2017 ? N'est-elle pas un lieu d'accueil des prochains Jeux Olympiques en 2024 ? C'est là un juste retour des choses : notre port n'était-il pas le 4^e au monde au XIX^e siècle ?

Notre métropole devient aussi **une capitale de la donnée**, grâce aux nombreux câbles sous-marins qui en font un data center international incontournable. Elle s'affirme enfin capitale de l'éducation avec la première université francophone. Elle a tout pour jouer dans la cour des grandes métropoles mondiales ! Pour autant, cette position géostratégique unique n'est pas encore pleinement exploitée.

NOTRE AUDACE,

c'est de vouloir devenir d'ici 2040 la **Métropole Phare de la méditerranée**, une métropole qui relève le défi du rayonnement et de l'attractivité. La première métropole portuaire, capitale intellectuelle et économique du bassin.

Une métropole pivot entre deux continents, qui joue pour l'Afrique le rôle de Miami pour l'Amérique Latine. Une métropole qui s'affirme demain comme un point de passage obligé des marchandises des nouvelles routes de la soie. Une métropole pivot qui déploie les connexions de ses nombreux hubs (aéroport, trois gares TGV) aussi bien à l'intérieur du territoire qu'avec les autres continents (Asie, Amérique...).

Une métropole puissante qui accélère la croissance de ses filières d'excellence et fixe, ici et durablement, les sièges sociaux de leurs leaders mondiaux. Une métropole qui fait monter en rayonnement son université.

Une métropole désirable qui attire et retient les classes actives, créatives et les étudiants de tous pays, grâce à sa capacité à proposer une expérience de vie unique, faite d'excellence, de qualité de vie et d'inventivité. La Provence peut devenir, en 2040, le territoire le plus visité, devant Paris !



"VIVRE ENSEMBLE : ILS NOUS INSPIRENT !"

MEDELLÍN, L'ÉQUITÉ SOCIALE COMME FIL CONDUCTEUR (COLOMBIE)

Métropole de 2,5 millions d'habitants, 2^e ville de Colombie, Medellín est une ancienne ville industrielle marquée par de très fortes inégalités et une image de capitale du narcotrafic. Elle a cependant réussi à passer de capitale mondiale du crime, en 1990, à "ville la plus innovante au monde" selon Wall Street Journal en 2013. En 20 ans, elle a par exemple divisé le nombre d'homicides par dix !

Un changement obtenu grâce à une planification volontariste au service d'un projet social global, favorisant le vivre-ensemble. La ville a ainsi investi dans des systèmes de mobilité innovants pour désenclaver les quartiers pauvres, permettre l'accès des populations à l'emploi, aux équipements sportifs et culturels ("parcs bibliothèques") et aux services urbains. Parmi ses réalisations, 5 lignes de "Metrocable" téléphonique qui a reconnecté les populations pauvres des hauteurs aux emplois dans la vallée et le développement de l'usage

du vélo, vu comme un facteur d'équité sociale dans un pays où la voiture est un luxe...

Laboratoire de l'urbanisme social, sa politique s'articule étroitement avec des actions dans le domaine de l'éducation, de l'innovation et du développement économique. Les initiatives citoyennes sont encouragées notamment par un budget participatif et une plateforme (Mi Medellín) qui permettent aux habitants de proposer des micro-projets ou de participer à des "challenges", sur des sujets d'intérêt général organisés par l'agence d'innovation RUTA.

Ce qui fait sens pour Aix-Marseille-Provence : l'ambition sociale élevée, le volontarisme politique, la diversité des actions menées concourant au même objectif du mieux vivre ensemble, le souci de proposer le meilleur à tous, et pas seulement "le minimum".

* Récit d'un habitant fictif de la Métropole, créé par "La Fabrique", racontant son quotidien en 2040.

"VIVRE ENSEMBLE EN 2040" LE REGARD D'UN CITOYEN

HUGUETTE, retraitée*



« En cette année 2040, je vais fêter mes 81 ans. Je ne les fais pas, n'est-ce pas ? Rien de plus normal, je vis dans une petite ville très dynamique, près de l'Étang de Berre (patrimoine UNESCO), connue même par les touristes coréens... Et oui, la vie a bien changé depuis mes années de retraite.

Avant, je me souviens, je n'allais que rarement au bord de l'étang ou faire des ballades au pied de la Sainte-Victoire. Aujourd'hui, j'ai toute la liberté de le faire. Et ma santé s'en ressent ! J'ai retrouvé mon énergie et l'envie de bouger. C'est comme ça que pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de 2024, je suis allée seule pour la première fois au stade. "Même pas peur", comme disait mon fils.

Ce sont de jeunes gens de la plateforme "métropole solidaire" qui m'ont formée à l'application de co-voiturage. Depuis, je suis une vraie mamie 5.0 !

Une autre chose qui a radicalement changé dans mon quotidien, c'est la vie de quartier. Avant, j'avais peur de sortir le soir dans les rues... Aujourd'hui, je me sens en sécurité partout. Pareil, on ne voyait plus de jeunes couples s'installer, ils partaient vivre ailleurs.

Tout à l'heure, j'ai un petit-fils qui vient. Il a fait toutes ses études ici, à Sup⁹ de Provence. Paris n'est plus le centre de la France... Ici aussi on a de grandes écoles et de grandes entreprises ! Comme il dit Aix-Marseille-Provence, c'est "the place to live !" »



VIVRE ENSEMBLE

PAR NATURE,

notre métropole est un lieu de rencontre et de brassage : "être Marseillais, c'est être d'ailleurs", rappelle l'historien spécialiste des migrations Émile Temime. Aix-Marseille-Provence, plus largement, a toujours été à la fois une terre d'accueil et une terre d'émigration : des provençaux réussissent dans le monde entier...

Des Italiens aux Maghrébins, des Arméniens aux Chinois, des Espagnols aux Turcs, des Corses aux Comoriens, rejoints plus récemment par les Américains et les Japonais, **la diversité culturelle est dans l'ADN métropolitain**, ce métissage peut être un atout formidable dans la compétition mondiale des territoires.

Mais notre "vivre ensemble" est affaibli par l'exclusion et les inégalités, au premier rang le chômage et le déficit de qualification.

NOTRE AUDACE,

est de faire d'Aix-Marseille-Provence d'ici 2040 une Métropole du plein emploi.

Une métropole inclusive qui investit sur le développement des filières innovantes, mais aussi dans les filières les plus intenses en main d'œuvre, celles qui créent le plus d'emplois pour ceux qui ont le moins d'opportunités (service à la personne, transports collectifs, filières déchets).

Une métropole de la confiance qui voit dans chacun de ses habitants, même le plus en difficulté, **un talent** à cultiver et faire grandir, par la formation, l'apprentissage et la pratique. Une métropole qui valorise ainsi toutes les intelligences du territoire, et n'est pas seulement "smart" pour quelques-uns. Nous avons compris que bien vivre-ensemble passait aussi par bien faire ensemble.

Une métropole protectrice qui permet à chacun d'accéder à un logement de qualité, grâce à une offre résidentielle diversifiée, mieux répartie et directement connectée aux bassins de recrutement.

Une métropole apaisée qui réconcilie, par des solutions volontaristes et des projets ambitieux, **ses villages et ses villes, son littoral et ses terres intérieures, les nouvelles générations et les retraités, les primo-arrivants et les populations installées**, en rendant tangible l'intérêt partagé de combiner ses différences plutôt que de les opposer.

"Vivre ensemble" c'est d'abord permettre que chacun puisse réussir et puisse se sentir partie-prenante d'un projet global.

"L'ART DE VIVRE EN 2040" LE REGARD D'UN CITOYEN

NICOLAS, agriculteur*



« J'ai 29 ans et j'ai repris depuis bientôt 10 ans l'exploitation agricole de mes parents, en Val de Durance. Ils avaient déjà commencé en 2020 à changer leurs pratiques, en développant des partenariats avec les collectivités. L'accord "bio-à-la-cantine" a été décisif pour sortir de la monoculture intensive et passer au bio.

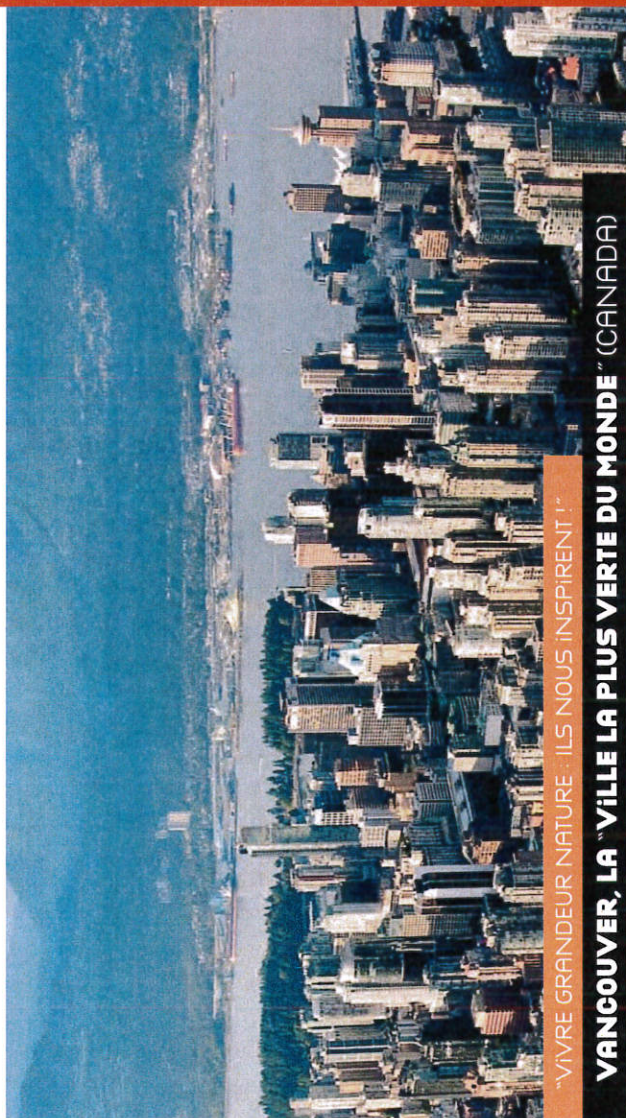
Mais à l'époque, leur vraie crainte concernait les constructions aux alentours, le prix des terres flambait ! Heureusement, j'ai toujours su que je prendrai la suite et ils n'ont pas cédé à la tentation de vendre. Chez nous, ce métier on l'a dans la peau ! Et moi, je me souviens bien du jour où ils ont parlé du nouveau parc agriaire de la métropole. Ce jour-là, j'ai su que c'était gagné, je deviendrai bien agriculteur !

Alors évidemment, depuis le métier a bien changé. J'ai commencé par m'associer au projet "Circuits Courts Provence" pour vendre en direct, 3 fois par semaine sur les marchés des halles.

Puis, j'ai été mis en relation avec d'autres entreprises du secteur. C'est comme ça qu'est né le croquant "La Tomette" un gâteau à base de plantes et céréales locales que je produis. Vous avez noté sa forme bien particulière ? Elle a été reprise dans le logo du site d'accueil touristique l'an dernier ? C'est chouette, non ?

Des projets de ce type, on en a plein. En 5 ans, ma production a fait +20%, ma marge +35%. Local, vous avez dit local... Mais je suis aussi sur l'export ! L'accès au port et les services logistiques terre/mer m'ont vraiment aidé.

Bref, la Drôme et l'Espagne n'ont qu'à bien se tenir... Ici on rêve en bleu comme en vert ! »



"VIVRE GRANDEUR NATURE : ILS NOUS INSPIRENT !"

VANCOUVER, LA "VILLE LA PLUS VERTE DU MONDE" (CANADA)

Métropole de 2,4 millions d'habitants, Vancouver est particulièrement menacée par le réchauffement climatique et la montée des eaux. Située à proximité des grandes mégapoles américaines, elle est aussi en prise directe avec l'Asie. Faire d'une fragilité une force : la municipalité a pour ambition de devenir "la ville la plus verte du monde".

Un volontarisme qui se traduit par des objectifs très ambitieux en 2050, en rupture avec le présent : 100% d'énergies renouvelables, 300 000 véhicules électriques, 40% de bâtiments neutres en carbone, zéro déchet... Cette politique donne déjà des résultats : 50% des déplacements s'effectuent via des modes doux (transports en commun, vélo, marche) et la ville n'a connu aucun épisode de pollution de l'air depuis 3 ans. Des plans d'actions révisés tous les 2 ans rappellent le chemin parcouru et annoncent l'étape suivante à franchir.

Autre axe différenciant, miser sur "l'éco-densité" urbaine. Contrairement à ses cousines américaines, la

ville a souhaité mettre un terme à l'étalement urbain. L'éco-densité repose sur des règles d'urbanisme contraignantes (coefficient d'occupation des sols, mixité des usages...), des normes de construction exigeantes (efficacité énergétique notamment) et un focus sur la qualité de vie en centre-ville (facilité de déplacement, services de proximité...).

L'axe "green" irrigue aussi l'économie. La ville encourage l'autoconsommation et les microgrids, c'est-à-dire l'ajustement de la production d'énergies renouvelables aux besoins de consommation en temps réel grâce au numérique. Les très fortes exigences environnementales de la ville ont un effet levier significatif sur l'emploi.

Ce qui fait sens pour Aix-Marseille-Provence : la capacité à transformer un handicap en des opportunités, à faire d'une nature menaçante un levier de mobilisation, de développement économique et de qualité de vie, la stratégie d'éco-densité urbaine qui en finit avec l'étalement urbain.

* Récit d'un habitant fictif de la Métropole, créé par "La Fabrique", racontant son quotidien en 2040.



ART DE VIVRE

PAR NATURE,

notre métropole est un Paradis sur terre et mer !
Aix-Marseille-Provence est au fond plus qu'un terroir. C'est un véritable art de vivre qui s'incarne en particulier dans son patrimoine naturel et culturel unique. Mais ce patrimoine est à la fois insuffisamment valorisé et menacé, par les incendies ou les inondations, par l'étalement urbain.

NOTRE AUDACE,

c'est de faire d'Aix-Marseille-Provence une métropole grandeur nature, qui sait faire grandir simultanément son capital naturel, économique et humain.

Une métropole fertile et cultivée qui à la fois protège et maîtrise une nature menacée, et parfois menaçante.

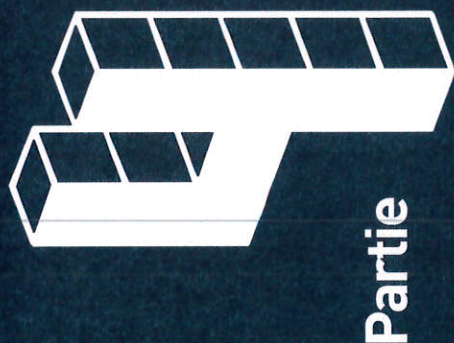
Une métropole spectaculaire qui sait valoriser ses monuments de nature et bousculer le monde par ses événements festifs, culturels et sportifs.

Une métropole maritime qui fait de ses 255 km de littoral les contours d'un nouveau récit de prospérité, mêlant tourisme local et étranger, protection de la biodiversité et création d'emplois.

Le philosophe français Jules de Gaultier disait : "Le monde est un spectacle à regarder et non un problème à résoudre". Aix-Marseille-Provence sait réconcilier les deux. À la fois un spectacle à regarder : une nature magnifique à comprendre, protéger, aimer ; des cultures, des patrimoines, des traditions à respecter, valoriser et transmettre. Mais aussi des défis importants à relever : la protection de l'environnement, la santé, le bien-manger, la création d'emplois, notamment par le tourisme, la culture et le sport. Ici, nous cultivons l'avenir !



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



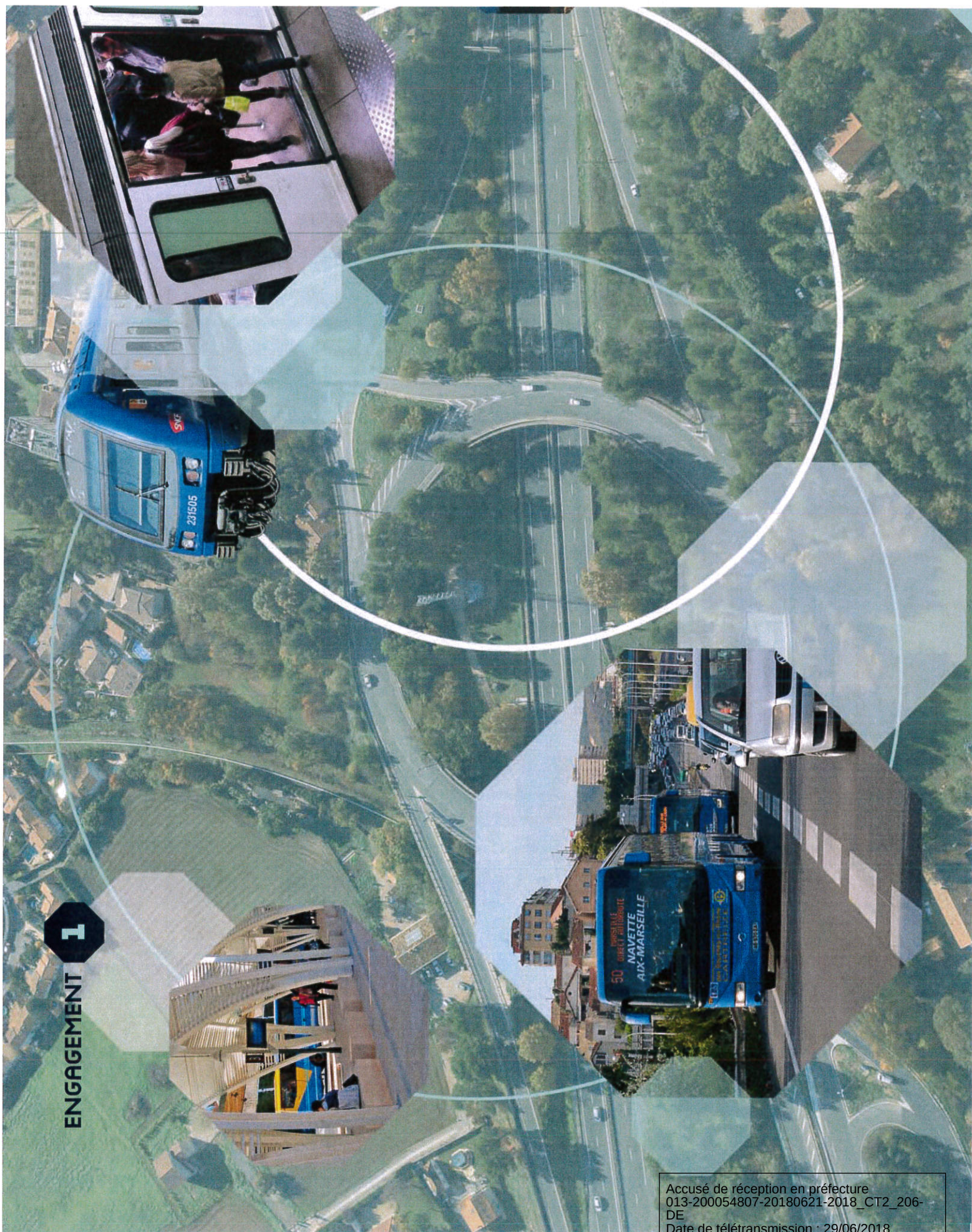
Partie

NOS 12 ENGAGEMENTS LE CITOYEN AU CŒUR

.51

NOTRE MÉTHODE / NOTRE ADN / NOTRE AMBITION → NOS 12 ENGAGEMENTS NOTRE CAP

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



ENGAGEMENT

1

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



OFFRONS DE VRAIES ALTERNATIVES À LA VOITURE EN SOLO

Pour réduire le trafic, la pollution
et soulager le budget mobilité des ménages

AUJOURD'HUI

58% DES DÉPLACEMENTS DANS
LA MÉTROPÔLE SE FONT EN
VOITURE INDIVIDUELLE

AUJOURD'HUI

SEULEMENT 10% DES
DÉPLACEMENTS S'EFFECTUENT
EN TRANSPORTS COLLECTIFS



OBJECTIFS 2040

PROPOSER DE VRAIES ALTERNATIVES À LA VOITURE EN SOLO,
EN MAÎTRISANT LES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES
POUR NE PAS LES SUBIR

DES SOLUTIONS INNOVANTES DE
MOBILITÉ POUR MOINS DE DÉPLACEMENTS
INDIVIDUELS EN VOITURE

DES TRANSPORTS EN COMMUN
PERFORMANTS ET 100% PROPRES
D'ICI 15 ANS



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

LA MOBILITÉ EST LE PRINCIPAL FREIN ET LA PRINCIPALE SOLUTION POUR NOTRE TERRITOIRE

Temps perdus, éloignement domicile-travail, heures de pointe élargies où prendre sa voiture est devenu un calvaire... la saturation des axes routiers et l'absence d'alternative fiable en transports en commun impacte notre quotidien et pénalise notre économie.

La géographie du territoire et le polycentrisme favorisent une telle situation, mais certaines de nos actions ont amplifié le problème. En témoigne l'éloignement constant de l'habitat et des emplois. De même, le sous-investissement chronique dans les réseaux qui peinent à suivre l'étalement constant de nos périphéries.

La situation actuelle est devenue insoutenable, d'autant que la mobilité contrainte affecte notre santé (190 000 personnes sont exposées à la pollution automobile et à un bruit excessif), tout comme nos performances économiques. Asphyxiés par nos propres déplacements, il est urgent d'inventer un système moins dépendant de la voiture.

C'est même une exigence européenne, venant de rappeler la France à l'ordre pour sa mauvaise qualité de l'air. En annonçant l'arrêt de la commercialisation de voitures thermiques d'ici 20 ans et la neutralité carbone en 2050, la feuille de route est claire au niveau national. Il faut nous inscrire dans cette tendance et repenser nos politiques de mobilité. Alors que nos jeunes délaissent plus volontiers la voiture, l'augmentation rapide du nombre de seniors doit nous apprendre à faire "sans" la voiture.

C'est également un facteur de cohésion sociale : sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence, cinq communes (Marseille, Aix-en-Provence, Aubagne, Marignane et Vitrolles) concentrent près des 2/3 des emplois ce qui génère de nombreux flux domicile-travail et on estime à 40 000 le nombre de demandeurs qui n'accèdent pas à l'emploi faute de solution en matière de transports en commun. S'attaquer à la problématique du chômage sur notre vaste territoire implique de relever le défi de la mobilité.



POURQUOI C'EST POSSIBLE

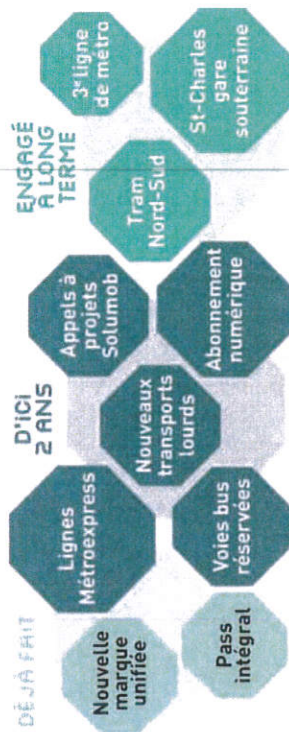
AVEC L'AGENDA MOBILITÉ, LA MÉTROPOLE AFFICHE SA "PRIORITÉ TRANSPORT"

Désormais seule organisatrice des mobilités, la Métropole a le « bon périmètre » pour traiter le sujet en lien avec la Région, notamment compétente en matière de trains express régionaux (TER). Mais elle n'y parviendra pas tant que notre développement restera aussi dépendant de la voiture. Souvent qualifiée de "métropole autoroutière", nous pouvons faire de cette caractéristique une force en y faisant circuler rapidement des cars sur des voies dédiées.

En votant dès la fin 2016 son Agenda de la mobilité, Aix-Marseille-Provence a affiché sa première priorité, actant un investissement financier sans précédent : 10 milliards d'euros. Les besoins sont sur la table, il faut maintenir élargir le cercle des financeurs pour les concrétiser.

Dans le même temps, l'essentiel de nos déplacements font déjà moins de 2 kilomètres: ils sont donc faisables à pied ou à vélo !

Ce sont ici également nos habitudes qu'il faut changer. L'essor du télétravail, du co-voiturage, des véhicules plus propres et autonomes constituent autant de raisons d'espérer : à l'avenir, individus et marchandises se déplaceront plus rapidement, plus facilement, sur moins d'espace.

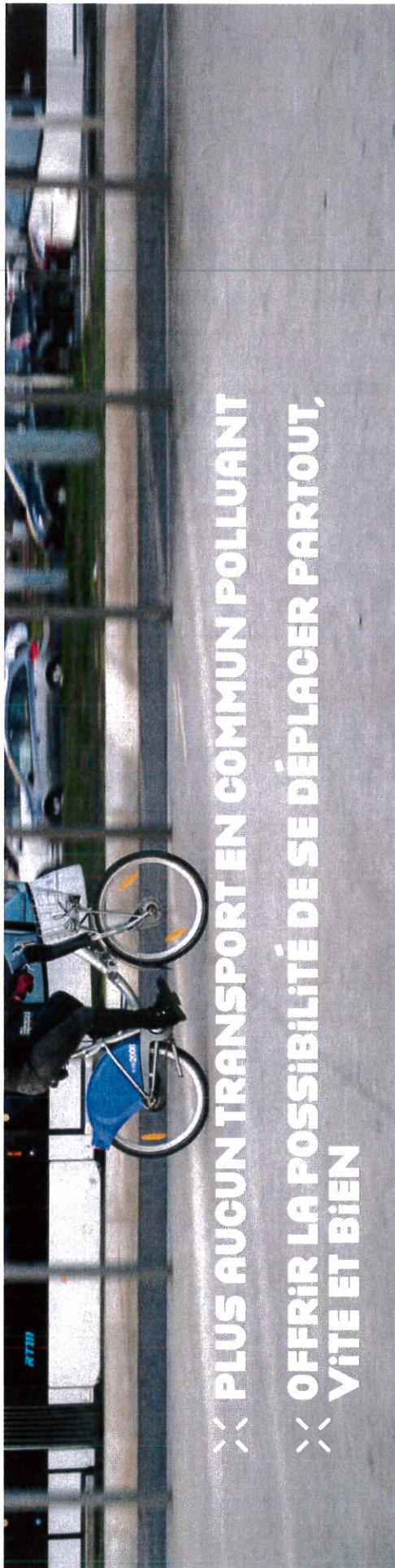


Le phasage de la stratégie mobilité d'Aix-Marseille-Provence

À QUELLES CONDITIONS ?

- + **Massifier les moyens pour concrétiser les engagements de l'Agenda Mobilité** (recherche de cofinancements, appel aux acteurs privés).
- + **Réussir l'articulation entre offre de transports interurbains et offre urbaine**, pour donner envie de laisser sa voiture.
- + **Stopper la périurbanisation** et maîtriser les conséquences de nos choix de développement afin que les transports soient en capacité de l'absorber.

- + **Mettre l'accent sur la mobilité dans les centres**, car c'est là qu'un développement de l'offre produit le maximum d'effets. Tant que l'offre en ville ne sera pas suffisamment attractive, les métropolitains seront tentés de partir en périphérie.
- + **Dialoguer avec les territoires voisins** pour réguler la périurbanisation aux franges de la Métropole et articuler les offres de mobilité.
- + **Maîtriser les conséquences des évolutions technologiques** ou d'usage liées à la mobilité (l'essor d'une voiture autonome "propre" ne doit pas accroître les encombrements routiers).



XX PLUS AUCUN TRANSPORT EN COMMUN POLLUANT
XX OFFRIr LA POSSIBILITÉ DE SE DÉPLACER PARTOUT,
VITE ET BIEN

LES LEVIERS POUR AGIR

30 LIGNES MÉTROEXPRESS : LE RÉSEAU D'AVENIR

Le réseau MétroExpress, c'est la garantie d'une offre très cadencée et fiable : au ¼ h pour certaines lignes TER, toutes les 10 minutes pour les cars à haut niveau de service, circulant sur des voies réservées. Le maillage du réseau et les rabattements efficaces vers les grands pôles d'échanges va permettre aux métropolitains d'être moins dépendants de leur propre voiture.

QUALITÉ DE SERVICE PREMIUM

Rapidité, fiabilité, fréquence : faire monter en qualité l'offre de transports métropolitaine structurante (train, métro, tramway, BHNS...) en complémentarité avec l'offre locale.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

100 KILOMÈTRES DE VOIES BUS SUR AUTOROUTE EN 2025

circulant sur des voies
express réservées

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Le Pass intégral

Tarif unifié pour profiter de tous les réseaux

Une "marque" métropolitaine de mobilité

L'optimisation de la circulation ferroviaire
Ligne TER Marseille-Aix et Marseille-Aubagne

AMÉNAGER AUTREMENT : REFONDER NOTRE DÉVELOPPEMENT SUR LA MOBILITÉ

Recentrer le développement urbain est indispensable pour gagner le défi de la mobilité. C'est l'offre (actuelle et future) de mobilité qui doit guider nos choix d'urbanisme, et non l'inverse ! La Métropole pourrait conditionner l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation à leur desserte en transport collectif (existante ou en projet).

REINVENTER LA MOBILITÉ AUTOMOBILE À GRANDE ÉCHELLE

De nombreuses initiatives permettant d'utiliser autrement nos voies existent : co-voiturage, autopartage, parcs relais... La Métropole développe toutes les mobilités partagées pour optimiser le remplissage des véhicules. C'est par des expérimentations à grande échelle (véhicule autonome, transports non polluants, stationnement intelligent...) que la mobilité automobile sera transformée.



DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

LA NOUVELLE GARE SAINT-CHARLES PIVOT DE LA MOBILITÉ MÉTROPOLITAINE

Une gare reconfigurée pour faire
partir / arriver à l'heure 2 fois plus
de TER qu'aujourd'hui

DES ZONES D'ACTIVITÉS REPENSÉES, POUR CHANGER NOS MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

Le poids des zones d'emplois périphériques est majeur : elles représentent 40% des flux et 60% des kilomètres parcourus pour aller travailler. Le renouvellement des zones existantes, bien desservies en transports en commun, permettra de les rendre plus qualitatives. Depuis les pôles d'échanges, les solutions de mobilités pour les derniers kilomètres (véhicule autonome, autopartage...) sont à inventer ! En lançant l'appel à projets "Solumob", la Métropole investit le sujet.

ET POURQUOI PAS ?

Un programme big data sur les flux routiers

Mieux connaître les déplacements pour innover dans la gestion des temps (d'attente, de parcours) et encourager les évolutions de comportement (déplacements différés...)

Des transports alternatifs entre "périphéries"

Des subventions au vélo électrique

Une "Université du temps"

pour organiser l'emploi du temps des métropolitains sur des plages horaires élargies et fluidifier les déplacements

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER



L'expérimentation d'une navette autonome entre
la gare TGV d'Aix et le Technopôle de l'Arbois :
la "demoiselle"

Un réseau cyclable métropolitain (voies réservées) et
un accès au service de vélos (locations, stationnement) étendu
à la Métropole

UN PROGRAMME D'INNOVATION SOCIALE PAR LA MOBILITÉ

Desservir les principales zones cumulant les fragilités sociales par une offre métropolitaine de haut niveau (desserte, tarifs adaptés, priorité dans le phasage des travaux), constitue un levier puissant pour agir sur le chômage et l'insertion. Le soutien et l'encadrement des communautés d'entraide, promouvant une mobilité partagée dans les quartiers, est un premier pas.

ET POURQUOI PAS ?

STRUCTURER UNE ARMATURE FERROVIAIRE DE TYPE RER

Pour relier efficacement les grands pôles

"CONSTRUIRE ICI LES TRANSPORTS PROPRES DE DEMAIN"

Sortir du diesel et structurer une filière
locale d'emplois autour des "transports propres"
(bus, navettes maritimes...)



ENGAGEMENT 2

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



FAISONS BATTRE LES CŒURS DE NOS CENTRES-VILLES ET DE VILLAGES

Pour faciliter la vie, recréer des proximités
et diminuer notre empreinte écologique

AUJOURD'HUI

92 CENTRES DE VILLES ET VILLAGES, D'UNE EXCEPTIONNELLE DIVERSITÉ. DES CENTRES SOUVENT FRAGILISÉS, DONT LE POIDS RELATIF (EN POPULATION ET EMPLOIS) TEND À DIMINUER, AU PROFIT DE LA PÉRIPHÉRIE



OBJECTIF 2040

REFAIRE BATTRE LE CŒUR
DE TOUTS NOS CENTRES-VILLES
ET VILLAGES
RESTRUCTURER NOS PÉRIPHÉRIES

OBJECTIF 2040

CIBLER L'EFFORT D'ACCUEIL
(POPULATION, EMPLOIS)
SUR LES PRINCIPAUX CENTRES :
UN MODÈLE PLUS INTENSIF



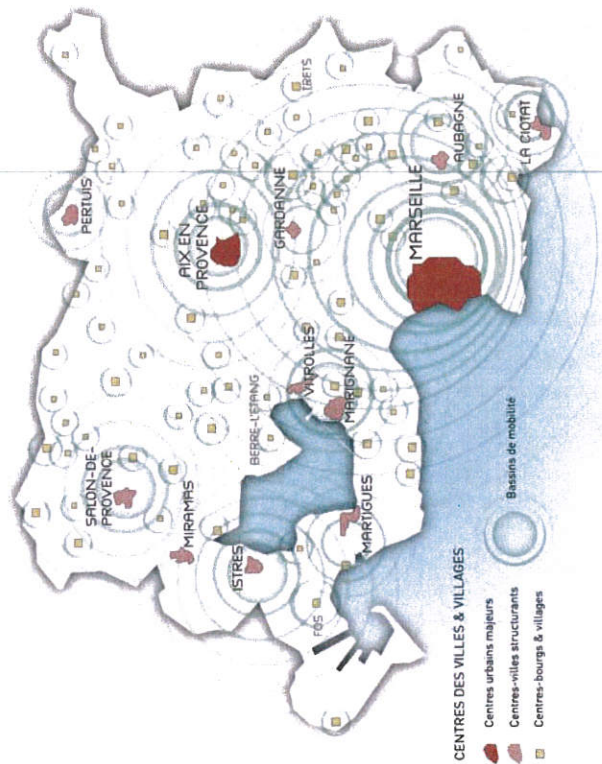
POURQUOI C'EST ESSENTIEL

NOTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PÉRIPHÉRIQUE EST À BOUT DE SOUFFLE : ENCOMBREMENTS, POLLUTIONS, CONSOMMATION D'ESPACE...

Aix-Marseille-Provence se distingue par sa structure multipolaire, héritée de l'histoire, avec 92 villes et villages, présentant tous une forte identité historique, sociologique et économique et auxquels les habitants sont attachés.

Si certains centres demeurent attractifs, on constate depuis des années que nombre d'entre eux se sont globalement affaiblis et sont en perte d'attractivité, avec des profils et des problématiques parfois différentes : certains sont plutôt concernés par la dégradation de l'habitat, d'autres peinent à maintenir leur tissu économique ou commercial et d'autres encore sont fortement concurrencés par les développements périurbains proches.

Le modèle de développement périphérique, extensif et consommateur de ressources (espace agricole, énergie, argent), est très présent : la moitié de la population et des emplois métropolitains sont localisés en dehors des centres-villes. Cette tendance, nourrie par le rêve de la "villa individuelle", se poursuit avec des programmes résidentiels, d'activité ou de commerces peu denses et mal desservis en transports collectifs... Pourtant, ce modèle s'essouffle et montre ses limites. Son impact global et l'évolution déjà perceptible des besoins appellent à faire de la régénération de nos centres-villes un enjeu métropolitain de première importance.



Face à l'étalement périphérique, l'alternative passe par le réinvestissement de nos centres



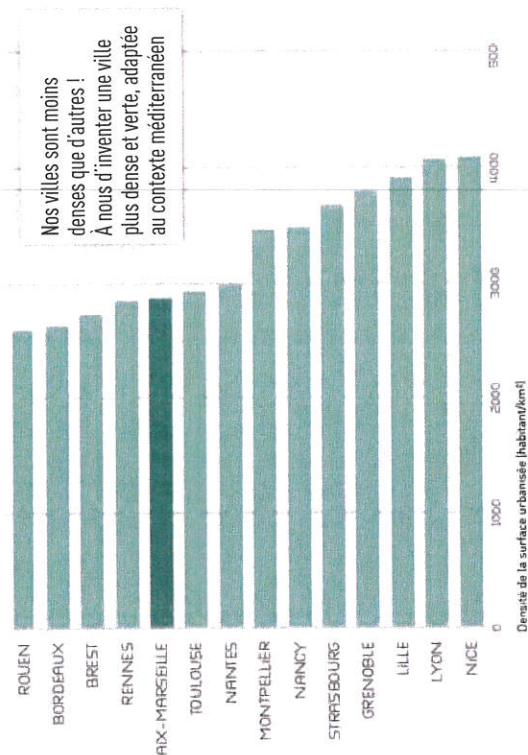
POURQUOI C'EST POSSIBLE

PRODUIRE DE LA QUALITÉ DANS LES CENTRES POUR REDONNER ENVIE DE S'Y INSTALLER

Aix-Marseille-Provence dispose d'un atout que les autres métropoles n'ont pas : nous n'avons pas un, ni même quelques centres comme la plupart des métropoles mais 92, offrant chacun une identité, une amplitude, des possibilités de se loger, de se divertir différentes et complémentaires. Ici, la diversité apparaît comme une richesse, offrant plusieurs choix de mode de vie ou de possibilités d'entreprendre.

Pour autant, il ne s'agit pas de déployer le même niveau de transport ou d'équipement depuis Saint-Zacharie jusqu'à Marseille. Par ailleurs nos espaces urbains, sortis du centre historique stricto-sensu, sont relativement peu denses, offrant des potentiels de densification sans dénaturer la morphologie urbaine existante.

Enfin, on constate les prémices d'une tendance (par ailleurs nationale) au retour vers les centres : cette envie de ville émane d'étudiants et de nouvelles générations hyper-connectées, mais aussi de personnes plus âgées, qui trouvent en ville une offre de services de proximité et de santé adaptée à leurs modes de vie. C'est aussi le cas de certaines familles, notamment recomposées.



À QUELLES CONDITIONS ?

- **Redynamiser tous les centres des villes et villages : une stratégie globale, transversale et en synergie entre Métropole, communes et partenaires** (État, Établissement Public Foncier Régional, Caisse des Dépôts et Consignations, chambres consulaires...).
- **Massifier l'effort collectif sur les villes** où l'enjeu d'accueil de population et d'activités présente des perspectives plus significatives.

- **Coordonner l'offre entre "centres" et "périphéries"**, pour un développement de complémentarités.
- **Un réseau de transports en commun renforcé.**
- **Plus de nature et d'eau en ville** pour prévenir l'îlot de chaleur urbain, qui va augmenter avec le réchauffement climatique.
- **Tendre vers zéro consommation d'espace** à l'horizon 2040, pour réguler le développement périphérique.

XX FAIRE REVENIR L'ACTIVITÉ DANS LES CENTRES XX UNE QUALITÉ DE VIE RETROUVÉE QUI DONNE ENVIE DE S'Y INSTALLER

LES LEVIERS POUR AGIR

UN PLAN "CŒURS DE VILLE" METROPOLITAIN AVEC LES COMMUNES POUR ÉQUIPER, ANIMER ET EMBELLIR LES CENTRES

- Fonctionnement par appel à projets auprès des communes pour doter la Métropole d'une stratégie ciblée en direction de ces centres. Le territoire n'est pour l'heure pas éligible aux démarches d'État sur le sujet - une convention spécifique est en cours de signature, associant nos partenaires.
- Nouveaux espaces et services publics, plus de nature en ville, davantage de place aux piétons, vélos, stationnement réorganisé, réhabilitation de l'habitat.
- Un accent mis sur la revitalisation des commerces de proximité (accompagnement, animation...) qui peinent face à la montée du e-commerce et à une offre de périphérie qui bénéficie généralement de stationnement gratuit.
- Développer l'animation et la culture pour l'attractivité des centres.
- Pilotage dédié et partenarial pour chaque "centre".

UN RÉSEAU "EXCELLENCE ET INNOVATION" DANS LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

Pour mutualiser et démultiplier les expériences locales en matière d'eau, de voirie, de déchets et de gestion d'équipements. À terme, disposer de standards volontaristes en matière de qualité de service.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Une priorité au commerce de proximité

Lancement de la démarche d'élaboration du schéma métropolitain d'urbanisme commercial, équipe dédiée

Dispositif de soutien aux communes en faveur de l'artisanat

associant Métropole, Chambre de Commerce et Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Renouvellement-requalification des centres :

"Ambition grand centre-ville", Belle-de-Mai / Quartiers Libres à Marseille, requalification des centres des villes d'Aubagne, Miramas, Salon-de-Provence, La Ciotat, Martigues, Marignane...

ET POURQUOI PAS ?

Un appel à initiatives citoyennes :

nature et agriculture en ville, street art, sport urbain...

Un marquage métropolitain de l'espace urbain

par un mobilier et/ou une signalétique spécifique dans le respect de la diversité des ambiances de villes et villages

Une réflexion spécifique sur la ville la nuit :

animation, sécurité, appropriation des espaces publics



UN NOUVEL URBANISME MÉDITERRANÉEN DANS LES CENTRES

- Promouvoir des opérations urbaines plus qualitatives, denses et mixtes, et mener une stratégie d'anticipation foncière.
- Monter petits et grands projets de "villes durables", faisant plus (d'habitat, d'emploi) et mieux (équipements, services, espaces verts) sur moins d'espace.
- Soutenir la rénovation et la montée en gamme de l'habitat ancien pour répondre à la demande actuelle des habitants (isolation, luminosité, qualité...).
- Renforcer l'ingénierie dédiée aux projets urbains complexes de centres-villes.

UNE ACTION CIBLÉE POUR L'IMPLANTATION D'ACTIVITES EN CŒUR DE VILLE

Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour :

- plus de mixité des fonctions dans les opérations ;
- implanter des lieux "hybrides" (activités artisanales et tertiaires) ;
- faire de ces centres des vitrines, lieux d'expérimentation des innovations portées par les entreprises du territoire en matière de mobilier urbain, d'applicatifs ;
- reconquérir des "dents creuses" pour y implanter des activités économiques compatibles avec la fonction résidentielle ;
- Mener des actions de pédagogie et des dispositifs incitant les entreprises à s'installer dans les centres (couverture prioritaire en Très Haut Débit) ;
- développer la logistique urbaine sur les derniers kilomètres (solutions agiles pour moins de voitures et de camions).

ET POURQUOI PAS ?

Une maison de la Métropole dans les grands centres, un point multi-services dans chaque village

Information citoyenne, culturelle et sportive, démonstration de produits authentiques et innovants, présentation-discussion autour des projets, visite virtuelle de la Métropole ...

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Qualité et forme urbaines

Une orientation d'aménagement et de programmation "Qualité Urbaine" dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Marseille-Provence, pour produire davantage de qualité en ville.

Des projets pour repenser l'urbain

Plusieurs projets pour une ville recentrée, apaisée et durable : mixité, transports en commun, circulations piétonnes et modes doux, connexions au centre-ville : Maille II à Miramas, Quartier de la Gare à Salon, Terres de Garance à Aubagne...

Un accompagnement des particuliers dans leurs projets de rénovation / extension

sous réserve de créer un 2^e logement ou un local d'activité à domicile

UNE DÉMARCHE POUR ENGAGER LA MUTATION DU PÉRIURBAIN

- Identifier des secteurs proches des centres et/ou bien desservis par les transports en commun, les accompagner vers une offre plus "urbaine" (logements, emplois, services).
- Imposer progressivement des densités minimales dans les extensions urbaines.
- Lancer un appel à projets pour adapter le périurbain aux enjeux du vieillissement, de la décohabitation des familles et de la transformation des modes de travail (implantation de tiers lieux favorisant le télétravail).

ENGAGEMENT 3



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

ENGAGEMENT 3 POUR VIVRE MIEUX

OFFERONS DE VARIÉES ALTERNATIVES À LA VOITURE EN SOLO
FAISONS BATTRE LES CŒURS DE NOS CENTRES-VILLES ET DE VILLAGES
→ ENTRONS DANS L'ÈRE DE L'APRÈS-CARBONE



ENTRONS DANS L'ÈRE DE L'APRÈS-CARBONE, POUR CHANGER D'AIR (ET D'ÉNERGIES)

Pour des métropolitains en bonne santé,
mieux protégés face aux risques

AUJOURD'HUI

3% DE NOS BESOINS
ÉNERGÉTIQUES SONT COUVERTS
PAR DES PRODUCTIONS LOCALES
RENOUVELABLES



OBJECTIF 2040

COUVRIR 60% DE NOS BESOINS
PAR NOS PRODUCTIONS
D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
DIVISER PAR 2 NOS
CONSUMMATIONS

AUJOURD'HUI

208 JOURS PAR AN
DE POLLUTION DE L'AIR
(dépassement des valeurs limites)



OBJECTIF 2040

2 FOIS MOINS DE JOURS DE
POLLUTION DE L'AIR
RÉDUIRE DE 30% NOS ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LA
POLLUTION ATMOSPHERIQUE



POURQUOI C'EST ESSENTIEL

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE, CONDITION DE RÉUSSITE D'UNE MÉTROPOLE AU CŒUR DE LA NATURE

Aix-Marseille-Provence est une métropole "au cœur de la nature". Son environnement naturel est donc plus particulièrement exposé aux activités humaines. Certains "symptômes" sont visibles au quotidien : dépassements des seuils de pollution, raréfaction des lieux de silence, recul des espaces agricoles, espèces menacées... D'autres ne se manifestent que lors de "crises" (sécheresse, incendies, inondations, submersions, pollutions industrielles...). Ce sont pourtant des signaux d'alerte : nous sommes plus vulnérables face à des risques dont la fréquence et l'intensité menacent les populations.

À l'heure du changement climatique, il est urgent d'opter pour un mode de développement qui préserve nos ressources, la santé et la qualité de vie de nos habitants, soit plus respectueux de la planète en sortant de notre dépendance au pétrole, en luttant contre la précarité énergétique (par la rénovation thermique des bâtiments), en agissant en faveur du climat et de la préservation de la biodiversité...

L'attractivité résidentielle devra s'accompagner d'un mode de vie repensé, plus sobre en ressources et faisant la part belle aux énergies renouvelables, afin de réduire nos rejets de gaz à effet de serre. Les ressources qui permettent notre développement actuel (eau, sol, énergie, foncier, matériaux de construction...) seront-elles toujours là, en abondance, demain ?

Malgré des efforts depuis plusieurs années, la pollution industrielle reste un enjeu tout comme le contexte climatique et la périurbanisation. C'est là aussi un défi majeur de santé publique, car respirer un air pollué raccourcit de 6 mois en moyenne notre espérance de vie aujourd'hui. De même, les grands flux de circulation européens qui traversent notre territoire, vont nécessiter des mesures drastiques pour diminuer significativement les émissions de gaz à effet de serre. Éco-mobilité, rénovation énergétique, économie circulaire, écologie industrielle... sont autant de leviers à actionner pour y parvenir.



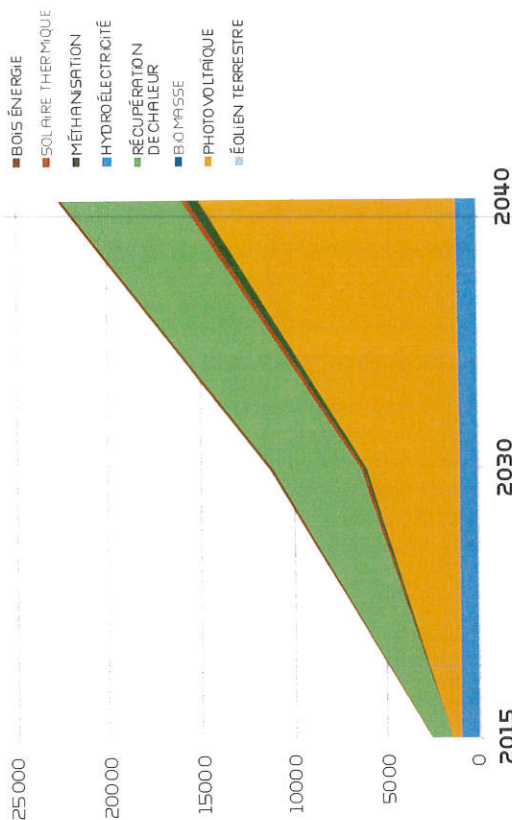
POURQUOI C'EST POSSIBLE

LA MÉTROPOLE DISPOSE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES TALENTS POUR LES VALORISER

La Métropole surconsomme ce qu'elle ne parvient pas elle-même encore à produire. Pourtant, il est possible de faire baisser la facture énergétique en produisant notre propre énergie et en réduisant fortement nos besoins. Nous avons, grâce à la nature, un potentiel exceptionnel d'énergies renouvelables : mer, eau, soleil, vent, bois... et des économies circulaires peuvent se faire autour des industries. La Métropole peut aussi compter sur des ressources humaines qualifiées (pôles spécialisés, chercheurs renommés, innovations...).

Ces nouvelles filières, appuyées sur des acteurs de premier plan, constituent un important gisement d'emplois et peuvent doper notre attractivité et amplifier notre rayonnement.

Opter dès maintenant pour une trajectoire plus économe de ressources et exploitant mieux nos capacités locales et renouvelables, c'est faire le choix d'un modèle vertueux et résilient. D'autant que les bouleversements climatiques nous exposeront à des risques accrus. Mieux agir lors d'une crise et retrouver rapidement nos capacités permettra d'éviter de potentiels "dramas" économiques et sociaux.



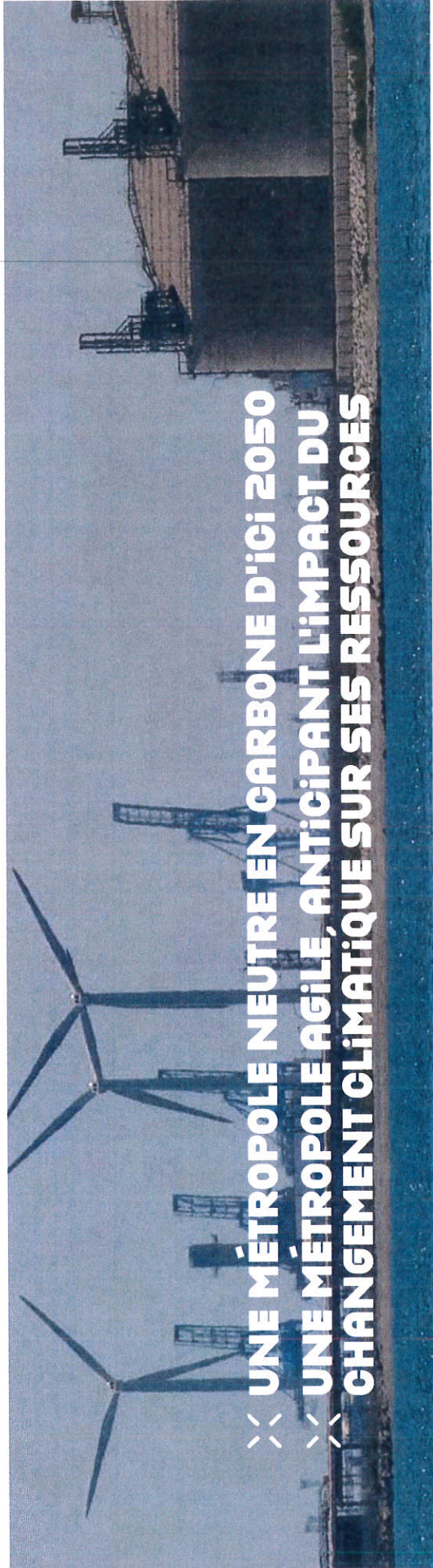
Production d'énergies renouvelables : objectif par filière (en GWh / an), en application de la stratégie régionale "Neutralité Carbone 2050"

À QUELLES CONDITIONS ?

- + Produire moins de gaz à effet de serre, c'est s'appuyer sur des **transports performants et favoriser les modes "actifs"**.
- + Être cohérents avec les objectifs régionaux (**exploitation de 100% du potentiel d'énergies renouvelables**).
- + **Accroître les filières d'excellence en environnement-énergie** et devenir le leader méditerranéen dans ces domaines.

+ **Développer la formation professionnelle** autour de la rénovation énergétique des bâtiments et l'écoconstruction.

+ **Réduire certains risques par une gestion des ressources et des aménagements plus résilients** et adaptés au contexte méditerranéen : interfaces tissu urbain/espaces naturels, bâti adapté en terrain inondable et en pente, espaces publics aérés et abrités...



XX **UNE MÉTROPOLE NEUTRE EN CARBONE D'ICI 2050**
XX **UNE MÉTROPOLE AGILE, ANTICIPANT L'IMPACT DU**
XX **CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR SES RESSOURCES**

LES LEVIERS POUR AGIR

100% DU POTENTIEL D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EXPLOITÉ

- Des filières d'énergies renouvelables structurées : éolien flottant (sur la base de l'expérience pionnière de Fos), thalassothermie, biomasse, énergie biogaz, méthanisation des déchets, hydrogène.
- Des prescriptions engageantes en matière d'énergies renouvelables dans le cahier des charges des opérations d'aménagement.
- Déchets : faire de l'économie circulaire un principe d'action global, démultipliant les savoir-faire acquis (Smartseille...).
- Une stratégie de maîtrise de nos réseaux d'énergie : connaître le potentiel disponible pour adapter les aménagements.

UN PLAN DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS, ADAPTÉ AU CONTEXTE MÉDITERRANÉEN

Organiser une filière professionnelle autour de la rénovation énergétique des bâtiments, capable de construire en masse le cadre de vie de demain : un habitat plus confortable, adapté aux spécificités méditerranéennes (flots de chaleur, boucle à eau de mer, vent), faisant reculer la précarité énergétique.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

ITER : production d'énergie par fusion nucléaire.

Technopôle de l'environnement Arbois

Méditerranée : 110 entreprises innovantes, 12 laboratoires de recherche et 5 centres de formation publics dont le CEREGE et thecamp, le campus pour explorer le futur.

SEANERGIES : réseau de chaleur et de froid, Mix ENR (thalassothermie, éolien, photovoltaïque, géothermie).

PORT DE BOUC 4 QPV (AMI ANRU "Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain").

VASCO 2 : micro-algues / biomasse à Fos-sur-Mer.

EOOS : préfiguration de la filière éolienne offshore flottant au large de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

NOUVEAUX PALUDS : smart grids sur la zone des Paluds à Aubagne, production photovoltaïque sur les espaces publics et en toiture, captation de chaleur fatale.



L'ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS

- Développer une culture du risque et mettre le citoyen en situation de mieux agir, s'appuyer sur les associations citoyennes.
- Favoriser l'émergence d'une "culture de l'énergie" et du recyclage : des actions en faveur de l'éducation du public, de la sensibilisation, de la formation et de l'expérimentation.
- Proposer une "boîte à outils" favorisant les "bonnes pratiques" dans le domaine de l'aménagement (interfaces entre espaces urbanisés et massifs boisés, lutte contre l'imperméabilisation des sols...).

LA MUTATION INDUSTRIELLE DE L'ÉTANG DE BERRE

Une stratégie d'ensemble est à construire autour de l'étang, principale concentration métropolitaine d'activités industrielles. Sur le modèle de PICTO, faire de l'étang un laboratoire de nouvelles économies circulaires (boucles énergétiques, réemploi de matériaux) permettrait de nouveaux développements d'activité et de faire la preuve que la mutation d'ensemble de secteurs économiques est possible, en dynamisant l'emploi. La Métropole peut s'appuyer sur les leçons tirées de l'appel à projets "Industry'Nov", lancé avec ses partenaires.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Une plateforme de conseil aux particuliers et aux entreprises pour la **renovation énergétique** des logements et locaux d'activités (en partenariat avec la Région et l'ADEME).

DES EMPLOIS DURABLES ET DE NOUVELLES FILIÈRES, POUR MIEUX RÉSISTER AUX RISQUES

- S'appuyer sur nos pôles de compétitivité et le potentiel d'innovation des acteurs de la filière "risques" pour développer des solutions innovantes pour anticiper les crises et accroître la réactivité (surveillance par drone...).
- Mettre en place une filière bois, exploitant les forêts de chênes verts et pins d'Alep, pour mieux gérer les espaces forestiers tout en diminuant le risque d'incendie.
- Filière hydrogène : c'est ici que s'inventent les solutions de demain pour cette énergie propre remarquable !

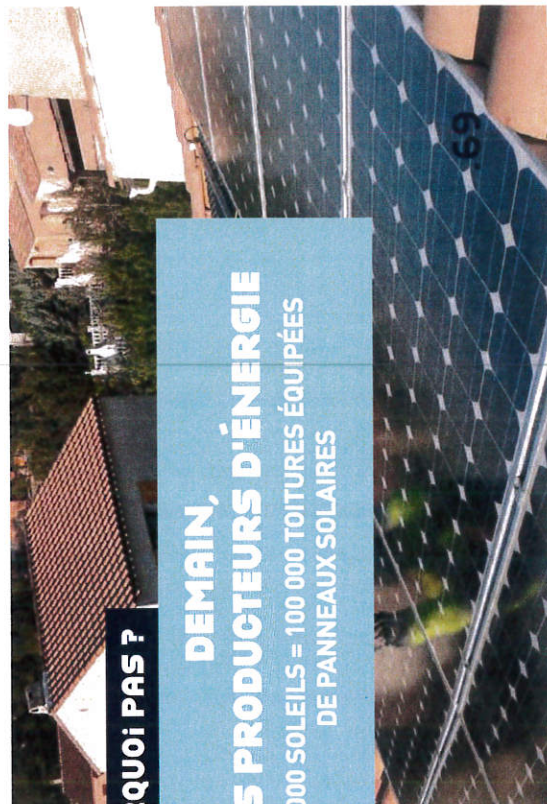
DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Une métropole engagée sur la voie de l'économie circulaire :

- PICTO : plateforme industrielle innovante sur l'économie circulaire à l'ouest de l'Étang de Berre ;
- réutilisation des eaux usées issues des stations d'épuration - évaluation du potentiel et expérimentation (réseau de chaleur Vélodrome) ;
- obtention du label bois d'œuvre pour le pin d'Alep permettant la construction de logements, l'ameublement et la production énergétique.

ET POURQUOI PAS ?

**DEMAIN,
TOUS PRODUCTEURS D'ÉNERGIE**
100 000 SOLEILS = 100 000 TOITURES ÉQUIPÉES
DE PANNEAUX SOLAIRES





ENGAGEMENT

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



AMPLIFIONS LES CAPACITÉS DE NOS HUBS : (AÉRO)PORT, GARES TGV, RÉSEAUX NUMÉRIQUES

Pour mieux se connecter au monde
et créer plus d'opportunités de développement

AUJOURD'HUI

PORT MARITIME

Trafic conteneurs :
1,3 million EVP (+10% / an)



OBJECTIF 2040

4 MILLIONS D'EVP* :
UN PORT À CONTENEURS
LEADER EN MÉDITERRANÉE

* EVP = Équivalent Vingt Pieds,
unité internationale de mesure
des conteneurs

AUJOURD'HUI

AÉROPORT

64 connexions à l'international
9 millions de passagers



OBJECTIF 2040

15 LIAISONS DIRECTES
VERS LES HUBS
INTERCONTINENTAUX
ET LES PAYS-CIBLES

(6 destinations prioritaires : États-Unis, Asie,
Moyen-Orient, Afrique subsaharienne)

AUJOURD'HUI

GARES TGV TRAFIC VOYAGEURS

St-Charles : 12 Millions /an
Aix : 3,8 Millions/an
Miramas : 750 000 / an



OBJECTIF 2040

30 MILLIONS
DE VOYAGEURS
DANS NOS 3 GARES TGV



POURQUOI C'EST ESSENTIEL

CONNECTER LA MÉTROPOLE AU RESTE DU MONDE, C'EST DÉCOUPLER SES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

Après un renforcement significatif au début des années 2000 avec l'arrivée du TGV, l'accessibilité passagers longue distance d'Aix-Marseille-Provence a peu évolué ces dernières années. Or, une Métropole tire l'essentiel de sa force de ses réseaux, de la qualité de ses connexions : son accessibilité est une condition essentielle au succès !

Les investissements ferroviaires lourds sont donc urgents, notamment la réalisation de la Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur et en priorité la gare souterraine de Marseille Saint-Charles. Avec 12 millions d'usagers annuels, la gare Saint-Charles est le premier pôle d'échanges de la Région Sud. Aujourd'hui, sa configuration en "cul-de-sac" rend le réseau peu fiable et saturé. Dans un territoire de tout-voiture, un saut significatif en matière de desserte ferroviaire doit être réalisé, afin de répondre aux attentes des usagers (fréquence, fiabilité, interconnexions...) et entrer dans le système ferroviaire du XXI^e siècle.

À l'heure où 80 % des échanges mondiaux s'effectuent par voie maritime, disposer d'un port en eaux profondes est un avantage concurrentiel indéniable. Sur les trafics marchandises, le Port de Mar-

seille-Fos reste un port pétrolier majeur mais il n'est que le 20^e port européen pour les trafics conteneurs, malgré la belle progression du trafic ces dernières années (+10% par an). Il ne fait pas partie des principaux hubs maritimes internationaux. Son positionnement est une formidable opportunité de croissance et d'emplois. Le rattrapage est amorcé, mais il faut l'accélérer face à la Chine qui investit en Méditerranée.

Côté aéroport, Marseille-Provence est le 56^e aéroport européen, avec une croissance des trafics plus lente que celle des autres aéroports régionaux. Il pâtit notamment de l'absence de vols directs vers certaines destinations-clés d'un point de vue économique (États-Unis, Asie, Afrique subsaharienne...) et vers les hubs mondiaux. Enfin, bien qu'au centre géographique de la Métropole, il reste peu accessible en transports : 80 % des métropolitains s'y rendent en voiture !

L'ère de la donnée, nouvel eldorado, est une opportunité également exceptionnelle pour Aix-Marseille-Provence, de se connecter mieux au monde. 5^e hub internet d'Europe, au débouché de 13 câbles sous-marins, nous ne manquons pas d'atouts pour cela ! Des investissements sont engagés et 3 nouveaux câbles sont annoncés.

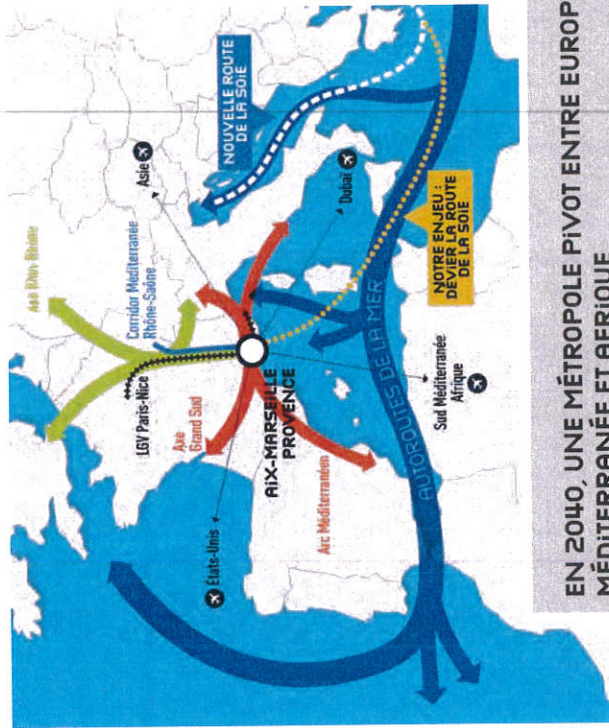


ENGAGEMENT 4 POUR VIVRE MONDE
→ AMPLIFIONS LES CAPACITÉS DE NOS HUBS
GAGNONS LA BATAILLE DE L'EMPLOI PAR NOS FILIÈRES DE CROISSANCE
CONSTRUISONS LA VISIBILITÉ MONDIALE DE NOTRE MÉTROPOLE

POURQUOI C'EST POSSIBLE

TIRER PARTI DE NOTRE POSITION GÉOSTRATÉGIQUE

Si la plupart des métropoles mondiales sont des ports, ce n'est pas un hasard ! L'ambition portuaire se conquiert aussi sur terre : l'alliance renforcée entre la Métropole et son Port est donc cruciale. La Méditerranée concentre 30 % du commerce maritime mondial avec un trafic en forte augmentation : il y a là un véritable potentiel. Nous pouvons capter la croissance du trafic conteneurs permise par le doublement du canal de Suez et les nouvelles "Routes de la Soie" que trace la Chine, sur lesquelles nous devons être positionnés. Le traitement des nœuds ferroviaires et aéroportuaires est également une priorité stratégique, nécessaire à notre ambition économique. La Métropole s'engage à développer ses grands pôles ferroviaires et aéroportuaires, à mieux les connecter au territoire et au monde, et à en faire des leviers de développement. Aix-Marseille-Provence est aussi un "hub numérique". Avec l'arrivée programmée de câbles vers le Moyen-Orient et l'Asie, la Métropole a les arguments pour convaincre les géants du traitement et du stockage de données de venir s'implanter. Les acteurs de la French Tech ouvrent la voie.



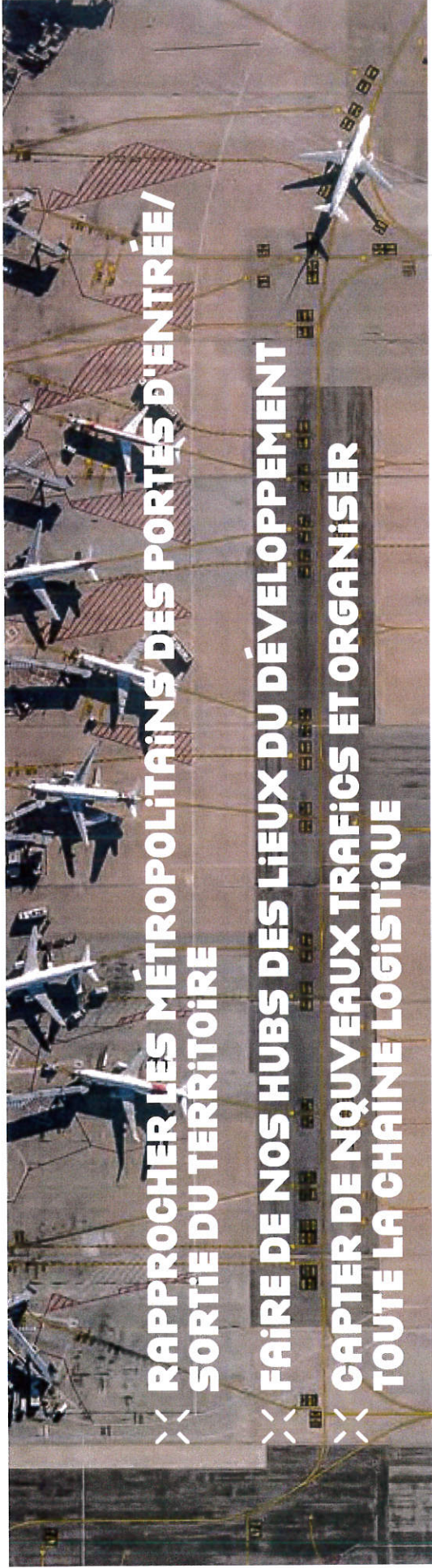
EN 2040, UNE MÉTROPOLE PIVOT ENTRE EUROPE, MÉDITERRANÉE ET AFRIQUE

L'objectif : capter les marchandises des "Nouvelles routes de la soie" et être accessible directement depuis les grands hubs intercontinentaux.

À QUELLES CONDITIONS ?

- + Faire converger l'ensemble des acteurs économiques et territoriaux autour de la stratégie de nos hubs.
- + Améliorer significativement la connexion des hubs sur le réseau de transport régional et métropolitain : la croissance des trafics de marchandises ne doit pas multiplier les camions sur les routes, ni accroître la pollution atmosphérique ou marine.

- + "Régionaliser" nos hubs (aéroport, gares), afin qu'ils soient utiles à nos voisins (reste de la région PACA, Occitanie), en impulsant de nouvelles coopérations.
- + Définir des projets de développement autour de l'aéroport et des gares TGV (Saint-Charles, Aix, Miramas), à la fois adaptés à l'environnement et porteurs de l'ambition monde.



× **RAPPROCHER LES MÉTROPOLITAINS DES PORTES D'ENTRÉE/
SORTIE DU TERRITOIRE**

× **FAIRE DE NOS HUBS DES LIEUX DU DÉVELOPPEMENT**

× **CAPTER DE NOUVEAUX TRAFICS ET ORGANISER
TOUTE LA CHAÎNE LOGISTIQUE**

LES LEVIERS POUR AGIR

UNE ALLIANCE AVEC LE PORT POUR CAPTER DE NOUVEAUX TRAFICS

- Étendre l'hinterland portuaire (ceux des ports du nord de l'Europe se déploient jusqu'à Lyon !), par des politiques commerciales, un lobbying européen proactif et le développement d'innovations portuaires ("smart port").
- Intensifier et valoriser les trafics méditerranéens vers l'Afrique, le Moyen-Orient et la Chine : politiques d'avant-port, stratégies de coopération et nouveaux services portuaires.
- Améliorer la compétitivité du passage portuaire : ouverture du port 24h/24, qualité de service, augmentation du nombre de conteneurs traités à l'heure, par la rénovation des infrastructures portuaires (opérations Fos 3 et 4 XL, aménagement de Caban Nord), achèvement des dessertes autoroutières (liaison Fos-Salon).
- Développer le report modal sur le fer (transports combinés, auto-routes ferroviaires, euro-corridors de fret...) et la voie d'eau (canal d'Arles à l'Étang de Berre, intégration de la stratégie d'axe Méditerranée-Rhône-Saône en lien avec la mission interministérielle dédiée).
- Renforcer la place de la Métropole dans les instances de concertation et de décision afférant au port.

UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR AFFIRMER LA VOCATION DE "HUB NUMÉRIQUE"

Tirer parti de l'avantage concurrentiel qu'offre la présence des câbles sous-marins et de la réussite de la French Tech, pour asseoir la position d'Aix-Marseille-Provence dans l'échange, le stockage et la réutilisation de la donnée : implantation de datacenters (Interxion) et investissements étrangers en infrastructures (Orange, Flag Telecom), agenda du numérique (irriguant tous les domaines du Projet).

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Le projet stratégique 2030 du Grand Port Maritime

- Accroître la visibilité mondiale du port autour du conteneur : hinterland européen élargi, leadership méditerranéen au carrefour des routes mondiales, notamment avec l'Asie
- Faire du port un acteur maritime et territorial majeur du XXI^e siècle : redynamisation industrielle et innovation énergétique, transition numérique et nouvelles technologies, expertise, mise en valeur des compétences et des savoir-faire...
- Renforcer les capacités d'aménagement foncier liées au Port
- Faire vivre et amplifier la Charte Métropole-Port : une ambition et des projets communs autour des bassins Est et Ouest.



GARES TGV DE QUALITÉ INTERNATIONALE

- Marseille Saint-Charles : traversée souterraine de Marseille, pôle d'échange métropolitain (gare routière renforcée, métro modernisé et 3^e ligne, nouvelle desserte tramway, diamétrale est-ouest La Ciotat-Miramas), quartier de gare (pôle tertiaire et résidentiel, université).
- Aix TGV : desserte premium prévue par l'Agenda Mobilité, arbitrage sur le projet d'aménagement autour de la gare.
- Miramas TGV : restructuration du pôle d'échanges et accueil de fonctions tertiaires.

FAIRE DES HUBS DES LIEUX D'ACCUEIL DU DÉVELOPPEMENT

- Port : accueil de nouvelles entreprises et emplois sur la Zone industrialo-portuaire de Fos, smart port (numérique, logistique, environnement...).
- Aéroport : structuration d'un pôle tertiaire en complémentarité avec les autres espaces de la Métropole (notamment Euroméditerranée).

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

La Gare Saint-Charles à 360° (long terme)

Commandé par le gouvernement, le rapport Duron prévoit les infrastructures nécessaires aux mobilités du quotidien : la Gare Saint-Charles ressort comme l'une des grandes priorités. Il prévoit un investissement de l'État de 1,4 milliard d'euros pour la gare souterraine à l'horizon 2033. 400 millions d'euros pour des aménagements connexes seront débloqués avant 2020. Parallèlement, le projet "Quartiers Libres" engage la mutation du quartier.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Le plan stratégique "Cap 2025" de l'aéroport Marseille-Provence

- Rénovation du hall de l'aéroport et extension du terminal.
- Ambition de devenir la référence des aéroports régionaux européens, pour la qualité de services rendus.
- Accueil de 11 millions de passagers en 2025.

UN AÉROPORT PLUS CONNECTÉ AU MONDE

- Desservir des destinations essentielles, en lien avec les 6 "pays-cibles" de la stratégie de développement économique d'Aix-Marseille-Provence.
- Associer plus directement l'ensemble des acteurs du territoire à la stratégie de développement de l'aéroport.
- Développer des stratégies de complémentarités avec les autres aéroports du grand sud-est.
- Intégrer un besoin de développement de l'aviation d'affaires.
- Anticiper l'accroissement des capacités de l'aéroport (terminaux passagers et fret, pistes, renforcement de la desserte en transports collectifs).

ET POURQUOI PAS ?

Le marquage des portes d'entrée de la Métropole par des "totems" architecturaux/paysagers forts

La réalisation sur les hubs de "lieux vitrines" de la Métropole : information, démonstration des savoir-faire, visites virtuelles, innovation...

ENGAGEMENT 5





GAGNONS LA BATAILLE DE L'EMPLOI PAR NOS FILIÈRES DE CROISSANCE

Pour attirer les talents et les entreprises mondiales,
affirmer notre position régionale
et conquérir des marchés

AUJOURD'HUI

330 000 EMPLOIS
DANS LES FILIÈRES D'EXCELLENCE
(Aéronautique-mécanique, maritime-logistique,
santé, environnement-énergie, industries numériques
et créatives, tourisme-art de vivre)



OBJECTIF 2040

INVESTIR DANS LES PROJETS DE NOS
FILIÈRES DE CROISSANCE POUR AMPLIFIER
LEUR IMPACT EN CRÉATION D'EMPLOIS

AUJOURD'HUI

11% DES ACTIFS DE LA MÉTROPOLE
SONT DES CADRES EXERÇANT
DES "FONCTIONS MÉTROPOLITAINES"
(audit, conseil, finance, activités culturelles...)



OBJECTIF 2040

ATTIRER ET FORMER DES CADRES
DIRIGEANTS, CRÉATIFS ET INGÉNIEURS POUR
RESTER À LA POINTE DE L'INNOVATION
OFFRIER UN IMMOBILIER TERTIAIRE
AUX STANDARDS INTERNATIONAUX



POURQUOI C'EST ESSENTIEL

AFFIRMER NOTRE LEADERSHIP ÉCONOMIQUE, C'EST FAIRE PORTER LA VOIX DE LA MÉTROPOLE DANS LE MONDE

Notre diversité économique est un atout incomparable ! Nos moteurs économiques à la fois résidentiel, technologique, productif, logistique et touristique ont permis à la Métropole de mieux affronter la dernière crise et de continuer à créer des emplois (6 000 par an). Mais cela reste insuffisant pour réduire un chômage plus élevé qu'ailleurs avec une main d'œuvre locale dont les qualifications ne répondent pas toujours aux besoins.

Et pourtant, le territoire est riche d'entreprises à dimension internationale, de chercheurs et porteurs de projet qui ne demandent qu'à se développer. Un écosystème favorable à la croissance, voilà l'enjeu clef de notre grand territoire. Et les leviers pour y parvenir sont nombreux et doivent être mis en œuvre de concert : solutions foncières et immobilières, mise en réseau des acteurs, formations et main d'œuvre qualifiée et accompagnement des entreprises.

Faire de nos filières de croissance d'authentiques locomotives de notre dynamisme économique passe également une attractivité renforcée. L'accueil d'investisseurs, la recherche de financements et notre capacité à développer coopération et partenariat sont fon-

damentaux et pour remporter la mise, offrir une qualité de vie aux standards internationaux (transports, services, offre culturelle, ...) est capital.

Enfin, notre socle naturel et la pression foncière de notre territoire impliquent une attention particulière envers une économie productive qui concentre près d'un tiers des emplois métropolitains. Elle combine un tissu de TPE-PME diversifié et des espaces emblématiques mondialement reconnus tels que Marignane/Vitrolles pour l'aéronautique, l'ouest de l'étang de Berre pour l'industrie pétrochimique ou encore la microélectronique en Vallée de l'Arc. Pour accroître la création d'emplois et dynamiser ce moteur économique, certains obstacles devront être levés : pas assez d'emplois "stratégiques", manque de place pour s'installer, difficulté à trouver une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux emplois proposés, trop peu de liens avec le monde de l'enseignement supérieur...

L'essentiel de notre développement est endogène : le vivier existe sur le territoire, à nous de l'aider à s'épanouir pleinement, en donnant l'envie et la possibilité à nos jeunes de rester y travailler !



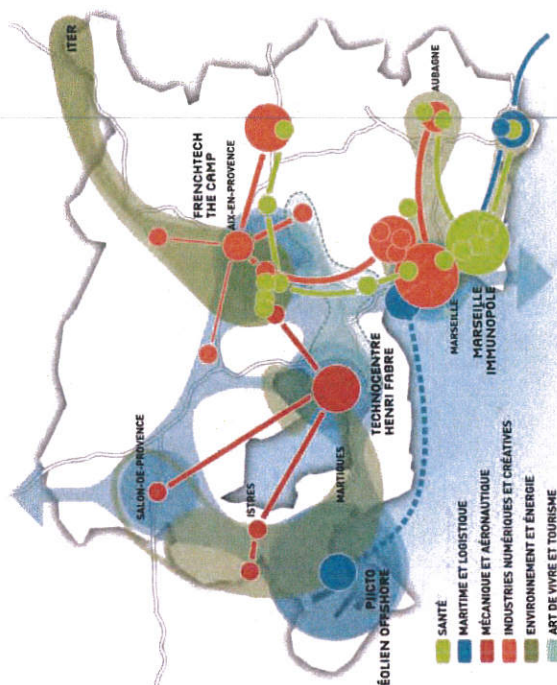
POURQUOI C'EST POSSIBLE

L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE EST INNOVANTE, DIVERSIFIÉE ET DÉJÀ MONDIALE

Dans les domaines de l'aéronautique, du maritime et de la logistique, de la santé, de l'environnement et des énergies, du tourisme et des arts de vivre, la Métropole dispose d'un tissu économique bien positionné, reconnu et déjà compétitif. Ses filières "d'excellence" représentent déjà plus de 300 000 emplois ; des dizaines de milliers d'autres pourraient s'y créer... en les arrimant à la dynamique internationale et aux marchés nouveaux que l'innovation permet de conquérir.

Autour de ces filières, gravitent des écosystèmes de petites et moyennes entreprises, de start-ups, de porteurs de projets qui bénéficient d'une chaîne de valeur de l'innovation métropolitaine complète et diversifiée : incubateurs, pépinières, technopôles, accélérateurs, pôles de compétitivité... C'est le tissu idéal pour favoriser l'innovation, la création d'entreprises et de nouveaux emplois !

La Métropole s'engage à créer les conditions de l'excellence en accompagnant la dynamique économique, en favorisant les partenariats économiques et financiers et en attirant les "cerveaux". En ouvrant la métropole à 360°, ces filières élargissent nos horizons d'action et participent d'une Métropole qui "vit Monde".



Les 6 filières d'excellence d'Aix-Marseille-Provence

À QUELLES CONDITIONS ?

- + Adapter le niveau de formation et de qualification de la population aux exigences internationales** : pleine adéquation avec les emplois proposés, ancrage local des formations...
- + Faire converger les stratégies d'habitat, d'urbanisme et de transport avec les objectifs de développement économique** : un habitat plus proche des pôles d'emplois, un accès facilité aux emplois grâce à une offre de mobilité performante...
- + Unifier la gouvernance économique du territoire**, pour lever les concurrences et se faire entendre d'une seule et même voix : métropolisation de l'Agence Provence Promotion, unification des clubs des ambassadeurs, présence / visibilité métropolitaine accrue en Europe (un Bureau à Bruxelles).
- + Hisser l'offre économique au niveau des standards internationaux** : réinvestir l'économie urbaine et desservir en priorité les pôles tertiaires, repenser l'offre des zones d'activités de demain.

XX FAIRE DE NOS FILIÈRES D'EXCELLENCE LE MOTEUR DE NOTRE DYNAMISME ET UN VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ

XX RENDRE CES FILIÈRES PLUS CRÉATRICES D'EMPLOIS, PORTEES PAR L'OUVERTURE AU MONDE

LES LEVIERS POUR AGIR

L'APPUÏ AUX FILIÈRES D'EXCELLENCE DANS LEURS STRATÉGIES A LONG TERME

L'Agenda du Développement Économique affiche une ambition à long terme pour chacune des 6 filières d'excellence. Au-delà des principaux "donneurs d'ordre" du territoire, l'enjeu est d'entretenir un vivier d'innovations, dans un monde où avoir un temps d'avance est indispensable au dynamisme économique. Imbriquer filières et projets crée la confiance auprès des entrepreneurs et investisseurs.

DES ÉCOSYSTÈMES DE CROISSANCE AUTOUR DES "PÉPITES" DU TERRITOIRE

Aix-Marseille-Provence peut compter sur de nombreuses entreprises "pépites", mais peine à "industrialiser" les innovations produites localement. Il manque un "tutorat" métropolitain, un outil de protection et de soutien pour expérimenter des projets à grande échelle.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

L'Agenda du Développement économique, voté en 2017 des orientations stratégiques déjà largement mises en œuvre.

La poursuite des projets structurants des filières d'excellence :

- **aéronautique-mécanique** : technocentre Henri Fabre, bâtiment Biotech à Luminy, développement du pôle aéronautique d'Istres Jean-Sarail, extension du technopôle de Château-Gombert, réhabilitation de l'École Centrale ;
- **maritime et logistique** : préparation de la Charte Métropole-Port, étude sur Saumaty, programme sur les chantiers navals de La Ciotat, aménagement de l'anse du Pharo ;
- **environnement** : plateforme Innovex, ITER, éolien flottant à Fos, filière hydrogène, Endurance Energies, AMI IndustryNov (économie circulaire), réflexion stratégique sur le Technopôle de l'Arbois ;
- **santé** : MI-Biopark (institut d'immunologie), vivier de start-ups dans le médical ;
- **industries numériques et créatives** : plan d'actions Smart City, Aix-Marseille French Tech, convention avec thecamp, Smartseille (Euroméditerranée), filière cinéma ;
- **tourisme et Arts de Vivre** : schéma de l'offre touristique.

Le schéma de l'offre foncière et immobilière en cours.



DES SOLUTIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES NÉCESSAIRES À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les chantiers sont multiples pour développer une offre à même de répondre à la variété des besoins des filières du territoire : 1500 hectares (un tiers obtenu en renouvellement), des zones existantes avec notamment :

- une offre dédiée à l'économie productive qui pâtit de la tension foncière : stratégie foncière et investissement immobilier autour des projets structurants, restructuration de certaines zones d'activités (desserte externe et interne, fibre optique, qualité des espaces et des services communs), opération de remembrement/viabilisation ;
- le doublement de l'offre tertiaire supérieure aux standards internationaux pour développer notre attractivité économique (atteindre la masse critique d'une métropole internationale), en particulier pour les sièges européens d'entreprises liés aux marchés méditerranéens et africains. L'opération d'intérêt national Euroméditerranée, qui a significativement contribué à cette offre, doit continuer à le faire et s'enrichir d'opérations complémentaires ;
- l'essor du renouvellement, de la mixité notamment tertiaire/habitat et de la densité pour développer l'offre économique et rapprocher habitat et emplois.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

La Cité de l'innovation Aix-Marseille

En partenariat avec Aix-Marseille Université la CMA-CGM et l'Occitane, réaliser un lieu unique au cœur de l'innovation publique / privée, de la recherche, du transfert de technologies, de l'incubation et de l'accélération d'entreprises.

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180621-2018_CT2_206-DE
 Date de télétransmission : 29/06/2018
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

ET POURQUOI PAS ?

De nouveaux quartiers d'affaires

Développer une offre tertiaire supérieure aux standards internationaux et bien connecté au réseau de transport et à l'aéroport.

UN BOUQUET DE SERVICES, POUR FACILITER LA VIE DES ENTREPRISES

La Métropole se positionne en faveur de l'alignement stratégique des acteurs, mène des expérimentations, co-investit dans certains projets, raccorde les pôles d'emplois aux réseaux de transports et développe, avec les acteurs privés, le Très Haut Débit pour les entreprises du territoire.

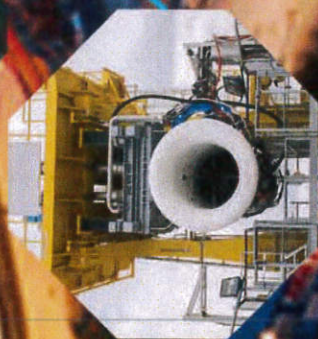
ORGANISER UNE CHAÎNE ÉDUCATIVE D'EXCELLENCE VERS L'EMPLOI

La mobilisation de tous nos partenaires (Ministères, Département, Région, Université, écoles...) est indispensable pour créer des écosystèmes locaux de formation-recherche, en lien avec les compétences-métiers recherchées par les entreprises (ingénieurs et techniciens notamment).

ET POURQUOI PAS ?

RÉUSSIR L'IMPLANTATION DE GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

et structurer des filières d'enseignement technique, faisant défaut au territoire





CONSTRUISONS LA VISIBILITÉ MONDIALE DE NOTRE MÉTROPOLE

Pour devenir incontournables
dans le développement du bassin
méditerranéen et accueillir plus d'étudiants

AUJOURD'HUI

ÉTUDIANTS

93 500 étudiants
(dont 10% d'internationaux)



OBJECTIF 2040

DEVENIR UNE MÉTROPOLE
ÉTUDIANTE :
DOUBLER LES EFFECTIFS
(8% d'étudiants parmi
la population métropolitaine)

AUJOURD'HUI

TOURISME

7 millions de touristes
1,6 million de croisiéristes



OBJECTIF 2040

UN TOURISME PLUS QUALITATIF
(ancrage local, retombées, durée de séjour)
S'IMPOSER COMME UNE
DESTINATION TOURISTIQUE
MONDIALE "NATURE"

AUJOURD'HUI

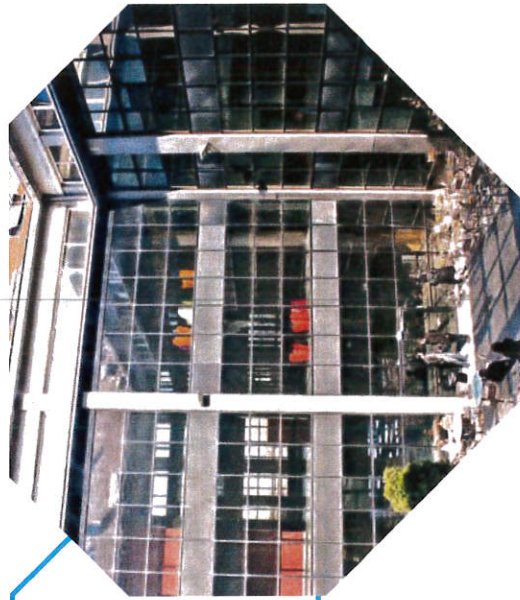
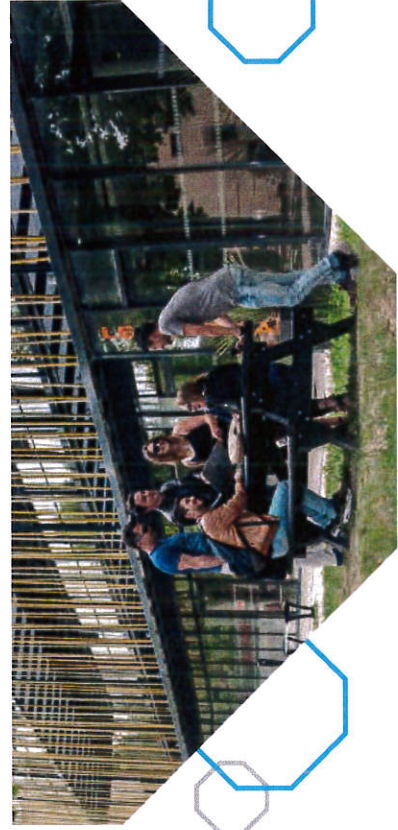
RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE

51% de sièges sociaux
(parmi les entreprises de plus de 50 salariés)
Faible attractivité auprès
des entreprises extérieures



OBJECTIF 2040

RÉUSSIR L'ACCUEIL DE SIÈGES
D'ENTREPRISES MONDIALES,
EUROPÉENNES ET AFRICAÎNES
ACCUEILLIR DES CONGRÈS
INTERNATIONAUX, EN LIEN
AVEC NOS DOMAINES DE POINTE



POURQUOI C'EST ESSENTIEL

ATTIRER ET FIDÉLISER LES CRÉATEURS DE RICHESSE

Terre d'accueil historique – mais aussi terre d'émigration à l'origine d'une vaste diaspora – Aix-Marseille-Provence présente naturellement une vocation internationale ! Ses atouts naturels et culturels sont connus, attirant chaque année 7 millions de touristes.

Les acteurs et les spécificités qui rendent la Métropole visible sont nombreux et divers. Activités logistiques et portuaires (17% de l'emploi), santé (immunologie notamment), enseignement supérieur et recherche (université, grandes écoles, organismes de recherche), culture, tourisme et grands événements, opérations d'aménagement (Euroméditerranée) : tous y contribuent d'une certaine manière.

Ces activités prennent toutefois place dans un marché très concurrentiel : les métropoles se livrent une lutte acharnée pour attirer les acteurs de la croissance et offrir les compétences qu'ils recherchent. Tirer parti de notre position euroméditerranéenne pour gagner en visibilité est essentiel : nous avons les atouts pour y parvenir. D'ici 2050, l'Afrique portera l'essentiel de la croissance démographique mondiale et les richesses produites dépasseront celles de la Chine

aujourd'hui. C'est maintenant que les "plaques tectoniques" de l'économie de demain se mettent en place : à nous de conforter le rôle que nous souhaitons jouer pour les vingt prochaines années.

Le réseau diplomatique dense (71 consulats) et les nombreux organismes de coopération internationale témoignent d'un vrai positionnement euro-méditerranéen. Un quart des emplois métropolitains sont le fait de firmes multinationales (CMA-CGM, Airbus Helicopters, Expedia, Voyage Privé...). Mais Aix-Marseille Provence compte peu de sièges sociaux d'entreprises internationales ou cotées. Les investisseurs étrangers, toujours plus nombreux, ne viennent pas assez dans la Métropole.

Tous les ingrédients de la "Métropole-Monde" sont là, mais les résultats restent en deçà de ce qu'ils devraient être. L'un des principaux facteurs tient à la qualité de vie, car une stratégie d'attractivité ne produit pas d'effets si le territoire ne donne pas envie de s'installer, aussi bien pour y vivre que pour y faire des affaires. L'enjeu est grand de "séduire" et de fidéliser les visiteurs et les talents, au service de notre développement.



POURQUOI C'EST POSSIBLE

CARREFOUR ENTRE EUROPE ET AFRIQUE, L'OUVERTURE AU MONDE EST DANS NOS GÈNES

"Tête de pont" vers l'Afrique, Aix-Marseille-Provence sera portée par la croissance africaine des prochaines décennies. Des réseaux pérennes de coopération sont à tisser. Place diplomatique liée à la Méditerranée et à l'Afrique, le territoire peut gagner de nouvelles représentations, sur le modèle de Strasbourg devenue LA place européenne de la France.

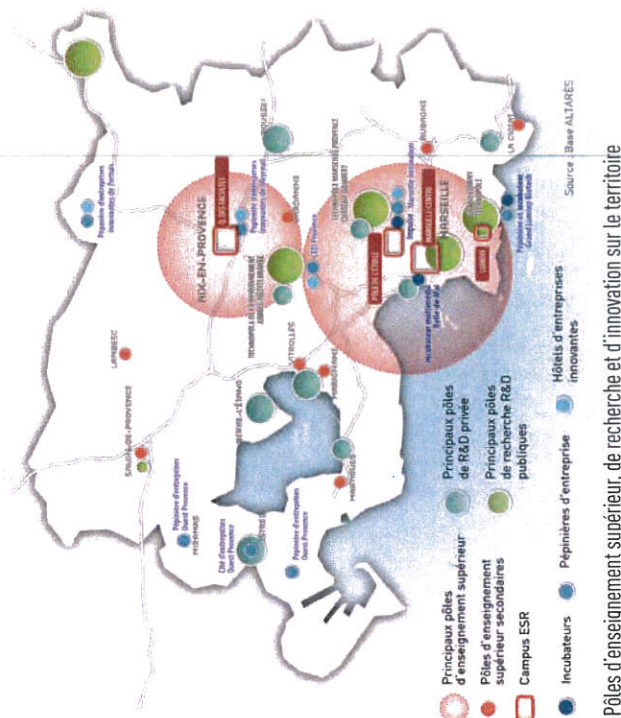
Aix-Marseille Université est la première université francophone en effectifs, son excellence scientifique et son classement international progressent. La présence de la mer, du soleil et un "terreau culturel" sont propices à attirer des étudiants ou des chercheurs, notamment étrangers, si la qualité des enseignements –et de la vie au sens large– sont au rendez-vous. Pour devenir une Métropole étudiante, il faut au moins doubler les effectifs actuels, au regard de l'augmentation prévue de la population en 2040.

Notre excellence et notre capacité d'innovation sont les instruments de notre rayonnement, capables de faire de la Métropole une référence dans plusieurs domaines. L'accueil de grands événements, scientifiques, économiques, sportifs et culturels, est déterminant.

La fréquentation touristique est en hausse et l'activité croisière très dynamique. 2,5 millions de passagers sont attendus en 2025, en portant attention à le faire dans le respect de l'environnement.

À QUELLES CONDITIONS ?

- **Consolider la position euro-méditerranéenne d'Aix-Marseille-Provence, l'ouvrir sur l'Afrique** : un positionnement construit, affirmé et pérenne pour être lisible.
- **Déployer une diplomatie économique, accueillir des entreprises à capitaux étrangers, améliorer notre offre de congrès et le tourisme d'affaires** pour recevoir de grands rendez-vous internationaux dans nos domaines d'excellence (médical, ENR, numérique, portuaire et logistique...).



- **Faire de nos campus des lieux d'innovation et d'excellence.**
- **Mieux accueillir les touristes et les croisiéristes** sur le territoire, pour plus de retombées.
- **Coordonner une offre touristique avec les "spots" proches** (Arles, Avignon, Côte d'Azur...).
- **Renforcer la "culture de l'international"** auprès des entreprises du territoire : apprentissage des langues, partenariats et réseaux.

✕ UNE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ CIBLÉE, POUR ATTIRER ETUDIANTS ET INVESTISSEURS ✕ UN ÉCOSYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / RECHERCHE DE POINTE ✕ PROFESSIONNALISER L'ACCUEIL TOURISTIQUE

LES LEVIERS POUR AGIR

DÉFINIR LES CIBLES PRIORITAIRES (PROPOSÉES DANS L'AGENDA DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE)

- Consolider notre vocation euro-méditerranéenne, porte de l'Afrique : plateformes de co-développement (Europe du Nord, bassin méditerranéen et Afrique), réseaux constitués des centres de recherche du territoire (IRD et Cité de la Coopération, ONEMA, AVITEM, IMERA...).
- Orienter notre promotion vers les zones en plein développement : l'Afrique (Maghreb, Côte d'Ivoire, Sénégal) mais aussi la Chine, 1^{re} puissance mondiale en 2040.
- Coopérer avec nos voisins (proches et lointains) : coopérations ciblées autour de projets d'intérêt mutuel (développement urbain, énergie, eau, logistique, agriculture, culture, sciences...) avec Nice, Toulon et Avignon, le Pays d'Arles, le grand delta du Rhône, Lyon et Montpellier...

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

L'accueil d'investissements étrangers :

- Quechen à Fos-sur-Mer: production de silice pour la fabrication de "pneus verts".
- Marseille International Fashion Center : centre de grossistes en textile.

RAYONNER À L'INTERNATIONAL À PARTIR DE NOS FILIÈRES D'EXCELLENCE

- Renforcer leur lien avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Créer des lieux totems et des labels pour valoriser ces filières.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

De nouveaux partenariats pour implanter en Chine les acteurs de l'enseignement supérieur du territoire : Aix-Marseille Université, Ecole Centrale, Kedge Business School.

Signature d'une convention de partenariat entre la métropole et l'université, préalable d'une stratégie commune.

Africalink : une initiative de la Chambre de Commerce, pour créer une communauté d'affaires entre entreprises des deux rives de la Méditerranée.

ENGAGEMENT 6 POUR VIVRE MONDE

AMPLIFIONS LES CAPACITÉS DE NOS HUBS
GAGNONS LA BATAILLE DE L'EMPLOI PAR NOS FILIÈRES DE CROISSANCE
→ CONSTRUISONS LA VISIBILITÉ MONDIALE DE NOTRE MÉTROPOLE



UNE PLACE ACADÉMIQUE RECONNUE POUR SES ÉTUDIANTS, NOTAMMENT ÉTRANGERS

- Compléter l'offre d'enseignement supérieur du territoire, en lien avec les filières d'excellence économiques.
- Améliorer significativement les conditions de vie étudiantes : logements, lieux de vie et services.
- Agir sur la sécurité et la propreté, en ville et sur les campus.
- Proposer des dispositifs (Pass étudiants) pour l'accès aux transports, à l'offre culturelle et sportive...



DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

La cité scolaire internationale

Sur le périmètre d'Euroméditerranée, un établissement offrant un parcours scolaire d'excellence (à destination notamment des élèves étrangers), favorisant l'apprentissage des langues

VISER L'EXCELLENCE, POUR UNE RECHERCHE DE POINTE

- Établir une stratégie pour l'enseignement et la recherche.
- Mettre en réseau les technopôles du territoire.
- Encourager les partenariats d'excellence (type A*MIDEX en matière scientifique).
- Accompagner le projet de la "Cité des savoirs et de l'innovation", avec Aix-Marseille Université.

ET POURQUOI PAS ?

Un Davos de la méditerranée /
Une semaine de la recherche méditerranéenne.
Des programmes de recherche en résidence, fonctionnant par du mécénat d'entreprises.

FORMATION PROFESSIONNELLE POUR PROGRESSER DANS L'ACCUEIL TOURISTIQUE

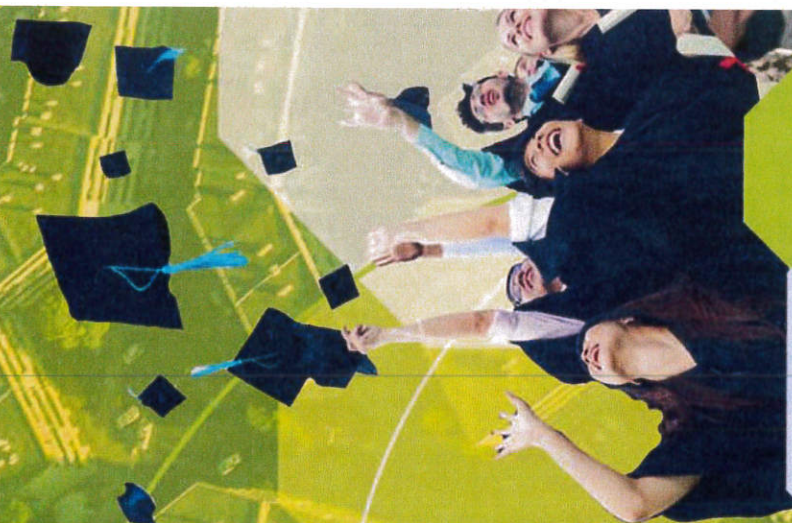
- Mettre en œuvre un plan de formation pour les métropolitains disposant d'un faible niveau de qualification, orientés vers les secteurs à fort besoin de main d'œuvre (accueil touristique, informatique et numérique, services à la personne, BTP...).
- Développer l'apprentissage des langues et améliorer l'offre hôtelière.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA CROISIÈRE

- Asseoir le positionnement de Marseille à l'échelle européenne et internationale, en maximisant les retombées économiques sur l'ensemble du territoire (aujourd'hui concentrés sur Marseille, Aix et Arles).
- Secteur à fort potentiel de développement, la croisière doit faire l'objet d'une stratégie métropolitaine réfléchie, si l'on veut éviter les excès que connaissent certains grands ports européens comme Barcelone ou Venise (pollution, surfréquentation), pouvant nuire à l'image du territoire.
- Réussir à passer de simple escale à tête/queue de ligne, afin de maximiser les retombées et les nuitées : cela suppose l'aménagement de liaisons rapides et fiables avec l'aéroport, les gares TGV et les villes et sites touristiques majeurs, ainsi qu'une structuration des acteurs et filières du tourisme.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

ENGAGEMENT 7



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



PLAÇONS LES POPULATIONS ET LES ESPACES FRAGILES AU CŒUR DU PROJET COLLECTIF

Pour améliorer leur cadre de vie,
révéler et faire grandir leurs capacités

AUJOURD'HUI

PRÈS D'UN CINQUIÈME DES MÉNAGES VIT
SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

27% DE CHÔMAGE (parmi les 15-64 ans)
DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE
DE LA VILLE

AUJOURD'HUI

9% DE JEUNES SANS DIPLÔME,
SANS FORMATION ET SANS EMPLOI
(parmi les 15-24 ans)

LA FAIBLE EMPLOYABILITÉ DE LA POPULATION
EST UN FREIN À LA COHÉSION SOCIALE
ET AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE

CERTAINS HABITANTS REFUSENT DES EMPLOIS,
NE POUVANT Y ACCÉDER

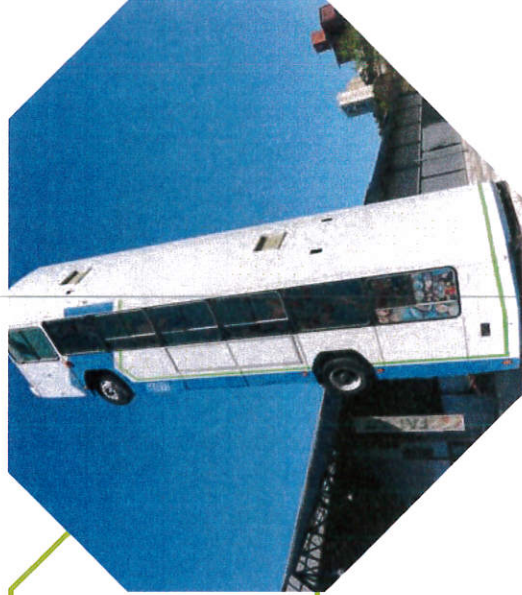
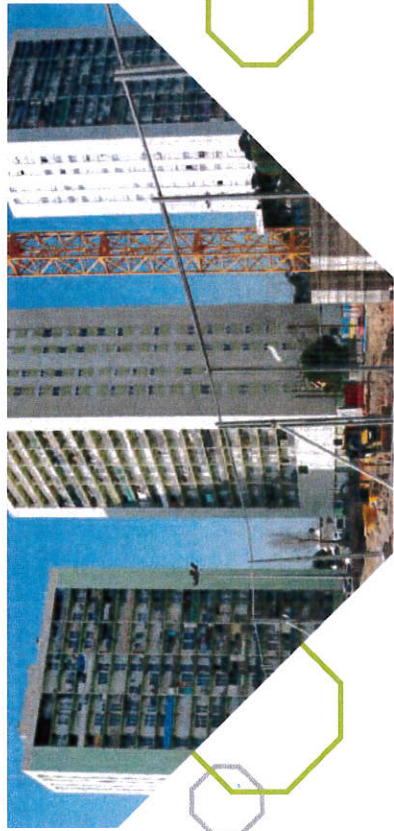
OBJECTIF 2040

ENRAYER LA GRANDE PAUVRETÉ ET LES
INÉGALITÉS PAR LE RETOUR À L'EMPLOI :
7% de chômage sur l'ensemble du territoire métropolitain

OBJECTIF 2040

UN VASTE PLAN DE FORMATION,
POUR UNE POPULATION PLUS ACTIVE
RÉNOVATION URBAINE DES QUARTIERS
ET HAUT NIVEAU D'ÉQUIPEMENT





POURQUOI C'EST ESSENTIEL

LA DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE NE PEUT LAISSER UN QUART DES HABITANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

La métropole présente d'importantes fragilités sociales. Le niveau de pauvreté est élevé, mais ce sont surtout les écarts de revenus qui classent Aix-Marseille-Provence parmi les territoires les plus inégalitaires.

Ce contraste entre richesse et précarité a un impact en termes d'image et freine notre croissance : impossible d'entraîner une nouvelle prospérité quand une part importante de la population n'a pas le minimum pour vivre. Avec près de 20% des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté (moins de 800€ mensuels), notre population est plus vulnérable aux aléas de la vie. Pour ces ménages, les choix de vie (lieu de résidence, temps de déplacement, situation d'emploi) sont le plus souvent subis.

La desserte en transports en commun constitue ici un enjeu d'autant plus important que les faibles revenus des habitants leurs empêchent souvent l'accès à la voiture individuelle.

Les marges de progrès sont importantes, car trop peu de nos actifs (les 15-64 ans) occupent effectivement un emploi. Notre population est globalement moins diplômée (45% n'a pas le bac) et nos jeunes sortent davantage du système scolaire sans diplôme.

Le chômage, le faible niveau de qualification qui limite l'employabilité, la composition des ménages (familles monoparentales, personnes âgées ou jeunes isolés, sans soutien familial), l'éloignement des services publics, le coût du logement, sont autant de freins à l'inclusion sociale des populations fragiles qui restent en marge malgré une dynamique de création d'emplois importante sur les dernières années. Si la paupérisation de certains quartiers est bien visible, la géographie métropolitaine de l'exclusion ne concerne pas que les espaces ciblés par la politique de la ville ! En effet, l'habitat insalubre de certains centres anciens abrite l'essentiel des ménages précaires. Les situations de handicap, d'accidents de la vie, mais aussi de relégation, sont autant de motivation d'une intégration tous azimuts, sociale, intergénérationnelle et interculturelle, dans une Métropole qui donne leur chance à tous ses habitants.

Il est donc urgent de réussir notre stratégie de cohésion sociale et territoriale pour inclure habitants et espaces précarisés dans la Métropole et les associer pleinement à nos ambitions : la Métropole doit lever les freins au développement de leurs formidables potentiels !



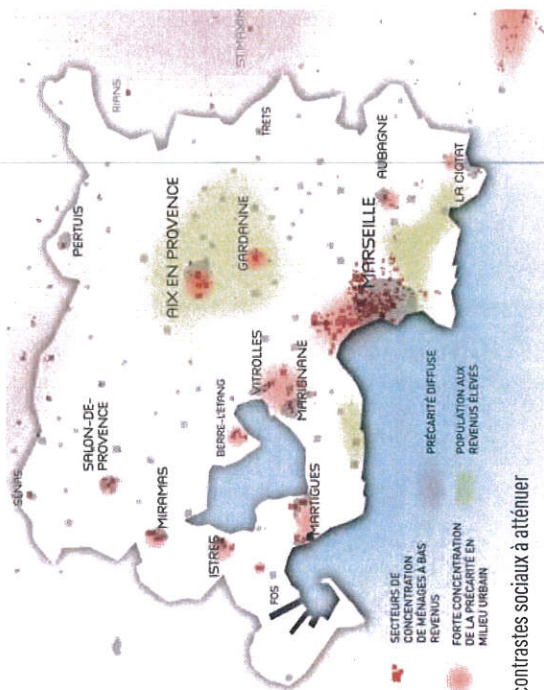
POURQUOI C'EST POSSIBLE

POPULATIONS ET ESPACES FRAGILES SONT DES RESSOURCES POUR NOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ

Le taux élevé de chômage, en particulier chez les jeunes, n'est pas une fatalité : de nombreux métiers ont du mal à recruter, même pour des postes peu qualifiés. L'enjeu est de former massivement (formation initiale, professionnelle, apprentissage,...) pour développer l'employabilité, en particulier des populations fragiles. La fragilité est aussi liée à la "ghettoïsation" de certains quartiers. L'inclusion passe donc par un changement d'image, une valorisation des initiatives et des énergies mais aussi par un désenclavement physique, un meilleur accès aux emplois, équipements et services. Un autre enjeu est de réduire sensiblement les charges de logement, de transport, d'énergie... qui pèsent sur les ménages. La mise en œuvre d'un projet qui favorise les transports collectifs, élargit l'offre de logement et réduit les consommations d'énergie, participera à alléger directement la part du budget des ménages liée à ces postes.

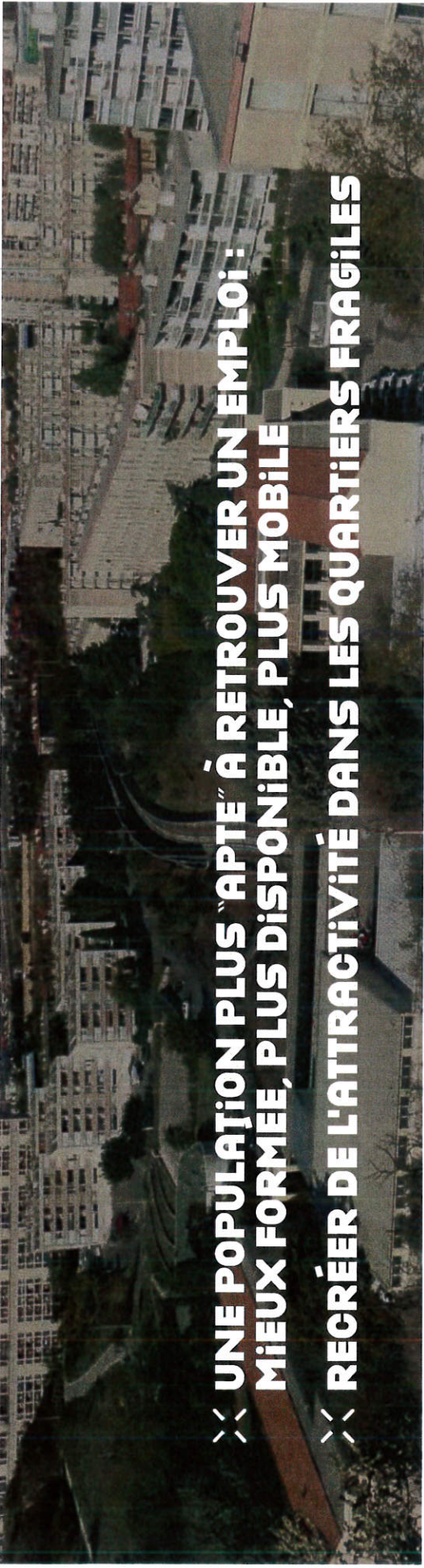
À QUELLES CONDITIONS ?

- **Mettre l'ensemble des politiques publiques au service de la cohésion sociale** : la fragilité et la pauvreté ne sont pas que l'affaire des acteurs du social et de la politique de la ville. Toutes nos politiques doivent contribuer à produire de la mixité, de l'inclusion économique et sociale.
- **Créer des synergies par un partenariat entre les acteurs** : Aix-Marseille-Provence pour la cohésion sociale, État pour la réussite éducative, Région et Département pour la formation, communes pour la prévention...
- **Développer des solutions à la mobilité pour désenclaver** et donner accès à l'emploi, aux services et aux équipements.



Des contrastes sociaux à atténuer

- **Améliorer les conditions de vie des plus modestes** : réimplanter des commerces, des services, du numérique.
- **Remettre les décrocheurs sur la voie de la formation** (puis de l'emploi) : redonner confiance, proposer un bagage éducatif, les insérer progressivement dans un parcours professionnel.
- **Mener une politique d'activation des compétences individuelles** : un diplôme et des compétences ne sont pas toujours synonymes d'emploi, en particulier lorsqu'on est issu d'un quartier « difficile ». Accompagner la recherche d'emploi, développer l'entrepreneuriat et sensibiliser les employeurs sont essentiels.



XX UNE POPULATION PLUS "APTE" À RETROUVER UN EMPLOI : MIEUX FORMÉE, PLUS DISPONIBLE, PLUS MOBILE XX RECRÉER DE L'ATTRACTIVITÉ DANS LES QUARTIERS FRAGILES

LES LEVIERS POUR AGIR

UN PLAN MARSHALL DE LA FORMATION : "RACCROCHER LES 20 000 DÉCROCHEURS"

Au-delà des politiques mises en œuvre jusqu'ici, ce "Plan Marshall" vise à mettre un coup d'accélérateur, des moyens et des partenariats à la hauteur pour :

- Démultiplier les actions de formation pour les métropolitains disposant d'un faible niveau de qualification et lutter contre l'illettrisme.
- Orienter ces parcours vers les secteurs à fort besoin de main d'œuvre (accueil touristique, informatique et numérique, services à la personne, BTP...). Mettre l'accent sur les publics les plus éloignés de l'emploi (femmes, seniors).
- Améliorer la coordination de tous les acteurs : Métropole, communes, État, Région, missions locales, Pôle Emploi....
- Réduire la fracture numérique : former les publics en difficulté, étudier la création d'une école de codage sans barrière à l'entrée (type "École 42").
- Encourager l'émancipation des femmes par le travail : formation professionnelle, aide à la garde d'enfants, dispositifs associatifs.
- Lutter contre les exclusions dans les appels d'offres publics, au travers de clauses sociales d'insertion.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

École de la 2^e chance

Donner la possibilité de rebondir aux décrocheurs par une formation professionnalisante : une initiative pionnière à Marseille, à démultiplier dans la Métropole. Une nouvelle école de ce type est prévue dans la Vallée de l'Huveaune.

CASSER LES DYNAMIQUES D'ISOLEMENT

L'image de certaines cités se limite à la violence, aux trafics et à la pauvreté. Le défi majeur est de s'attaquer à ce qui fait "ghetto" :

- faire sauter les frontières invisibles de certains quartiers par des actions en développant la mixité, la citoyenneté et le service public : sécurité, scolarité et aide aux stages, implantation de commerces et d'équipements (culturels, sportifs...), lieux de convivialité et espaces publics, gestion urbaine exigeante... ;
- créer les conditions de la mobilité en transports collectifs pour offrir aux habitants un égal accès aux services publics et à l'emploi : raccorder en priorité ces quartiers et faciliter les mobilités vers l'emploi (plate-forme d'accompagnement à la Maison de l'Emploi, auto-écoles sociales, systèmes de covoiturage...).



L'INSERTION DES POPULATIONS FRAGILES DANS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

La diversité culturelle des quartiers est une chance pour la métropole, pouvant être davantage valorisée : meilleure prise en compte des potentiels, des savoir-faire, des doubles-cultures... Plus généralement, le soutien à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat passe par la coordination des dispositifs contractuels de développement local. En facilitant l'implantation d'entreprises (zones franches, exonération de taxes, facilités administratives et gratuité des services...), la Métropole peut donner un coup de pouce décisif à l'activité économique dans les quartiers fragiles.



DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Une réalisation métropolitaine : le Carburateur

Pour soutenir la création d'entreprises dans les quartiers Nord de Marseille : des locaux adaptés, des conseils et un accompagnement sur mesure aux entrepreneurs.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Une clause d'insertion sociale métropolitaine

En tant que collectivité publique, la Métropole donne l'exemple, afin d'inciter les entreprises privées à s'engager

Un schéma métropolitain "emploi et insertion"

Accès des entreprises volontaires à une offre de service "Res-sources humaines" du territoire, droit à l'initiative économique, soutien à l'économie sociale et solidaire...

L'expérimentation des "emplois francs"

ET POURQUOI PAS ?

"Les talents des cités" :

des espaces d'innovation et d'industries créatives

Des plateformes numériques faisant le relais d'initiatives dans les quartiers fragiles : accompagner les projets, mettre en lien les talents, mutualiser les savoir-faire, apporter un surcroît de visibilité. Cette mise en réseau pourrait s'appuyer sur le tissu associatif et socio-culturel, les écoles d'art et de design, un fab lab pour le prototypage... et développer un label soutenu par la Métropole.

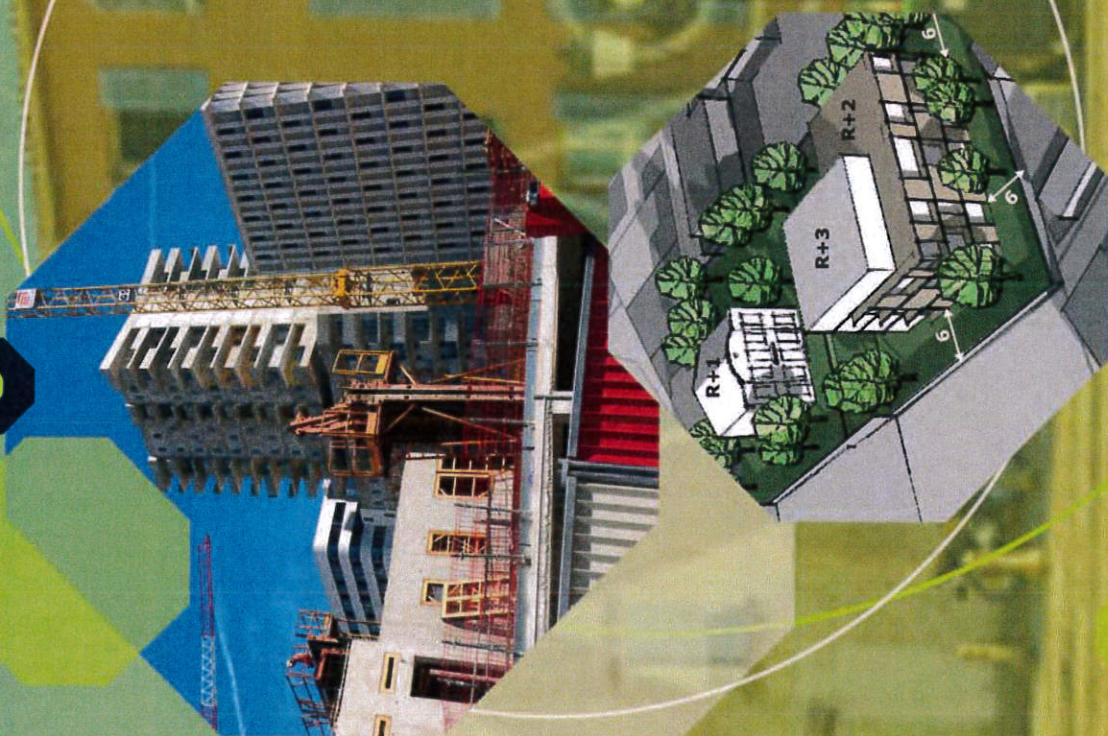
ET POURQUOI PAS ?

1 PROJET = 1 MENTOR

Une association pour accompagner les projets, faciliter l'obtention de prêts...

Un "hub mentorat" lancé avec la Chambre de Commerce, pour accélérer l'insertion dans l'activité.

ENGAGEMENT 8



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



DÉVELOPPONS UNE OFFRE RÉSIDENNELLE DIVERSIFIÉE, À PRIX MAÎTRISÉ

Pour fluidifier le marché du logement
et améliorer la qualité de l'habitat

AUJOURD'HUI

11 000 LOGEMENTS NEUFS
SONT MIS SUR LE MARCHÉ
CHAQUE ANNÉE



OBJECTIF 2040

ATTEINDRE, PAR ÉTAPES,
UNE PRODUCTION
ANNUELLE DE 14 000
LOGEMENTS

AUJOURD'HUI

UN SOLDE MIGRATOIRE
NÉGATIF : JEUNES ET FAMILLES
QUITTENT LE TERRITOIRE
10% DU PARC EST VACANT



OBJECTIF 2040

RENOUER AVEC L'ATTRACTIVITÉ
RÉSIDENTIELLE
MASSIFIER L'EFFORT
DE RÉNOVATION
(rénovation énergétique,
lutte contre l'insalubrité...)

AUJOURD'HUI

QUELQUES CHANTIERS
URBAINS MAJEURS
(Euroméditerranée, Sextius Mirabeau...),
MAIS PEU DE NOUVEAUX
PROJETS EN PRÉPARATION



OBJECTIF 2040

DES GRANDES
OPÉRATIONS URBAINES
MÉTROPOLITAINES



POURQUOI C'EST ESSENTIEL

LA CAPACITÉ D'UN TERRITOIRE À BIEN LOGER SA POPULATION FAIT SA QUALITÉ DE VIE ET SON ATTRACTIVITÉ

Les prix immobiliers sont certes élevés au sein du territoire mais Aix-Marseille-Provence n'est pas la métropole la plus chère de France. Paris, Nice, Lyon, Bordeaux... arrivent largement devant. Et pourtant, de nombreux ménages ne trouvent pas à se loger, en raison d'un vrai décalage entre les prix immobiliers, leurs besoins et leurs revenus. Dans les conditions actuelles, 8 jeunes sur 10 n'ont pas les moyens d'acheter un logement neuf. Plus de la moitié d'entre eux (6 sur 10) ne trouvent pas non plus dans l'ancien, ni en locatif sur le marché privé.

Le territoire ne produit pas assez de constructions neuves adaptées aux besoins et les rotations dans le parc social sont faibles, ce qui rend le marché impénétrable à certaines catégories de population. Aujourd'hui, c'est l'habitat privé dégradé qui joue le rôle de parc social de fait.

Il faut accélérer et adapter la construction de logements, car une part importante de ce que nous construisons (10 500 logements par an en moyenne) permet seulement de maintenir la population sans accueillir d'habitant supplémentaire, alors que les familles avec enfants quittent la Métropole.

En effet, les familles se desserrent (divorces, départ des étudiants, vieillissement...) et il y a de plus en plus de logements détournés vers une vocation touristique (résidences secondaires, AirBnB...). La capacité à se loger sur un territoire est un déterminant majeur de son attractivité. C'est pourquoi Aix-Marseille-Provence doit faire plus et mieux : plus de logements adaptés aux besoins, bien localisés et diversifiés.

À court terme, nous devons résorber l'habitat indigne et traiter les 8 500 copropriétés dégradées*. Il faut aussi construire d'ici 2025 les 45 000 logements sociaux manquants sur le territoire.

Ces urgences ne doivent pas prendre le pas sur la priorité du long terme : ouvrir des perspectives résidentielles à tous les ménages. Pour la Métropole de 2040, l'enjeu concerne le bien-être de l'individu, son confort de vie. L'impact du vieillissement de la population sera majeur. Il faut donc concevoir l'habitat différemment et faire évoluer les mentalités. Prendre conscience des limites du pavillonnaire et montrer les atouts du collectif : un "mieux vivre en ville" est possible !

* catégorie D de l'ANAH

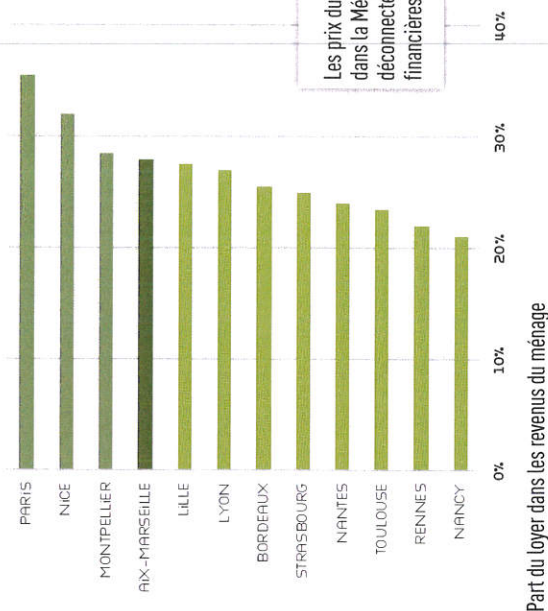


POURQUOI C'EST POSSIBLE

L'EFFORT QUANTITATIF DE PRODUCTION DOIT S'ACCOMPAGNER D'UN SAUT QUALITATIF

Pour retrouver notre attractivité résidentielle et répondre à nos besoins, la construction de près de 14 000 nouveaux logements par an d'ici à 2040 est nécessaire. C'est plus que ce que nous produisons aujourd'hui : 12 000 par an sur une période très récente. L'amélioration du parc de logements passe également par un effort accru en matière de renouvellement. Mais on voit que le nombre ne suffit pas... puisque nous accusons aujourd'hui un solde migratoire négatif. Il faut donc produire des logements dont la typologie, le prix et la localisation sont plus adaptés aux besoins des ménages.

Face au décalage entre les prix et les revenus des ménages, au déficit de qualité, la Métropole vise un changement de cap sur le long terme par une stratégie en direction des classes moyennes pour réouvrir leurs perspectives résidentielles. Réfléchir aux modes de vie de demain apparaît profitable à l'ensemble du territoire, en favorisant la mobilité des habitants et la fluidité du marché.



Les prix du logement dans la Métropole sont déconnectés des capacités financières des habitants

À QUELLES CONDITIONS ?

- + Renforcer le partenariat Métropole-communes sur les questions de logement.
- + Accompagner la production de logements par une offre adéquate de transports et d'équipements.
- + Affirmer une ambition forte dans le programme local de l'habitat métropolitain, intégrant une montée en puissance de la production d'ici à 2040.
- + Adapter la typologie des logements construits : répondre aux besoins des jeunes, des familles et des seniors

- + Cibler l'effort de reconquête du foncier sur les centres.
- + Améliorer la qualité urbaine (transports en commun, espaces publics, services, mixité), au-delà de la qualité architecturale.
- + Réaliser plus d'opérations en maîtrise publique, pour orienter davantage la programmation et expérimenter de nouveaux modes / usages.
- + Amplifier la stratégie foncière, pour préempter le foncier stratégique, accroître les acquisitions et peser sur l'évolution des prix.

XX CONSTRUIRE PLUS, MIEUX, AUTREMENT

XX "REFAIRE LA VILLE SUR LA VILLE" : UN EFFORT IMPORTANT DE RENOUVELLEMENT

XX DES OPÉRATIONS PUBLIQUES DANS LES SECTEURS DÉJÀ / BIENTÔT DESSERVIS

LES LEVIERS POUR AGIR

LA MOBILISATION DES OUTILS, MOYENS ET INGENIERIE EN FAVEUR DU LOGEMENT

Au-delà du seul logement, il faut développer les atouts concurrentiels de l'offre (équipements et services à proximité). Régime fiscal incitatif, portefeuille foncier en mobilisant les partenaires (Etablissement Public Foncier Régional, Foncière Solidaire...), espace public de qualité, desserte améliorée... constituent autant d'outils permettant d'influencer la nature de la production finale de logements.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

De nouveaux outils d'urbanisme à l'échelle métropolitaine (SCoT, PLUi) créent les conditions nécessaires à la réalisation du Projet métropolitain.

Le premier Programme Local de l'Habitat métropolitain, définissant les principes de la politique du logement pour 6 ans. Il favorise la reconquête des centres, le renouvellement urbain, la mixité sociale, la construction de logements abordables, l'accessibilité et la lutte contre la précarité énergétique.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

De nouveaux éco-quartiers :

- éco-cité d'Euroméditerranée : mixité sociale (jusqu'à un tiers de logements sociaux ou à loyers maîtrisés) et urbaine, boucle à eau de mer (chauffage et climatisation des bâtiments)...
- éco-quartier à Coudoux : un exemple d'opération réussie en cœur de village (densification du centre, logements sociaux, réseau de chaleur...)
- coulée verte des Aygaldes (15 hectares) ;
- Hauts de Mazargues, Baou de Sormiou (rénovation urbaine).

LES GRANDES OPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES, UNE STRATÉGIE FONCIÈRE VOLONTARISTE

Les métropoles dynamiques aujourd'hui sont celles qui ont su le mieux anticiper les grands développement urbains, notamment dans les secteurs déjà ou bientôt desservis par les transports. La production de logements sous forme de grandes opérations publiques ou privées permet d'atteindre la quantité nécessaire, mais surtout d'innover davantage au plan architectural et urbain et d'agir sur l'offre urbaine dans sa globalité. Ces grandes opérations sont complémentaires à la mutation organisée des tissus existants.



UN DISPOSITIF DÉDIÉ À L'ACQUISITION - AMÉLIORATION - REVENTE DE LOGEMENTS

- Mobiliser un investissement sans précédent pour répondre à l'enjeu de réhabilitation du parc de logements existants dégradés (publics et privés) et résorber l'habitat indigne.
- Garantir les moyens dans la durée, faire monter en puissance l'ingénierie dédiée et la boîte à outils pour conduire de telles opérations.

UN LABEL MÉTROPOLITAIN "QUALITÉ" POUR LE LOGEMENT NEUF

Établir un pacte métropolitain avec les entreprises du bâtiment, les aménageurs / promoteurs volontaires pour construire des logements abordables de qualité et faire davantage de mixité.

FÉDÉRER L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE L'HABITAT

- Dans le prolongement des États généraux du logement, fédérer les acteurs de l'habitat pour :
- développer la connaissance, suivre et imaginer des réponses concrètes aux parcours résidentiels des ménages de la Métropole ;
 - faire évoluer le modèle économique de la production neuve, et contribuer à faire revenir la population dans les "centres" : définition du cadre d'intervention, négociation foncière, cahier des charges architectural, réglementation, défiscalisation... ;
 - créer davantage de cohérence avec les autres politiques publiques de la Métropole (en particulier la mobilité et le développement économique) ;
 - donner une place à chaque territoire de la Métropole et inventer celle que doit jouer le périurbain en 2040.



DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

PRÉPARER LES NOUVEAUX QUARTIERS ET ÉCO-CITÉS DE DEMAIN

Identifier ensemble dans les futurs documents d'urbanisme les secteurs métropolitains à forts enjeux

ET POURQUOI PAS ?

DES QUARTIERS-TÉMOINS D'UN NOUVEL HABITAT MÉDITERRANÉEN

Favoriser l'innovation et multiplier l'expérimentation de nouvelles techniques de construction et formes d'habitat (participatif, intergénérationnel) adaptées aux conditions climatiques (ensoleillement, vent, orages...)

ET POURQUOI PAS ?

GÉNÉRALISER LE DISPOSITIF "CHÈQUE PREMIER LOGEMENT"





IMPLIQUONS LES CITOYENS POUR CO-CONSTRUIRE LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Pour mieux répondre à leurs attentes
et faire émerger de nouvelles initiatives

AUJOURD'HUI

DES PROCÉDURES
DE CONCERTATION
RÈGLEMENTAIRES,
UNE VOLONTÉ PARTAGÉE
DE FAIRE PLUS



OBJECTIF 2040

FAVORISER L'APPROPRIATION
DE TOUS LES PROJETS
PAR LES CITOYENS

AUJOURD'HUI

DES PROJETS PONCTUELLEMENT
CO-CONSTRUITS

PAS D'EXPÉRIENCE
DE BUDGET PARTICIPATIF

Des expériences inspirantes ailleurs en France



OBJECTIF 2040

DES INITIATIVES
CITOYENNES DÉMULTIPLIÉES



Accusé de réception en préfecture
013-200064607-20180621-2018_CT2_206-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



POURQUOI C'EST ESSENTIEL

UNE MÉTROPOLE À L'ÉCOUTE DES CITOYENS DOIT FAVORISER TOUTES LES FORMES DE PARTICIPATION

Deux ans après sa création, Aix-Marseille-Provence demeure une institution méconnue ou mal connue des 1,8 million de métropolitains qui y résident. Le sentiment d'appartenance à une seule et même "communauté de destin" est encore en construction. L'institution étant désormais sur les rails, comment faire émerger une "identité collective" ?

L'échelon de la proximité continue à être plébiscité et à intéresser. Les formes de concertation traditionnelles sont de plus en plus critiquées et de nouveaux acteurs intermédiaires, notamment associatifs, se multiplient. C'est une bonne chose : tout ce qui touche à la vie métropolitaine n'est pas seulement une affaire "d'experts". Aujourd'hui, les communes et les institutions s'ouvrent à de nouvelles démarches. La révolution numérique est passée par là, bouleversant les temps et instances traditionnelles de dialogue. Il y a une vraie demande sociétale derrière et une volonté citoyenne de s'engager pour les "communs".

Face à ces attentes, il faut rendre l'institution "plus capable" d'accueillir les initiatives dans leur diversité. Tout cela est exigeant, d'autant que l'on voit poindre un décalage entre la complexité des sujets à traiter et la représentation citoyenne. La Métropole, instance parfois injustement vue comme éloignée du citoyen, doit faire la preuve du contraire.

En trouvant un intérêt à s'investir dans la vie métropolitaine, les habitants se sentiront d'autant plus concernés par les enjeux qui font le quotidien de notre Métropole et seront à même d'y participer activement.

Cela a déjà commencé ! Les représentants du monde socio-économique, membres du Conseil de Développement de la Métropole, se sont auto-saisis de la question et ont proposé un ensemble d'actions en faveur d'une plus grande participation citoyenne. Aix-Marseille-Provence souhaite maintenant s'y engager.



POURQUOI C'EST POSSIBLE

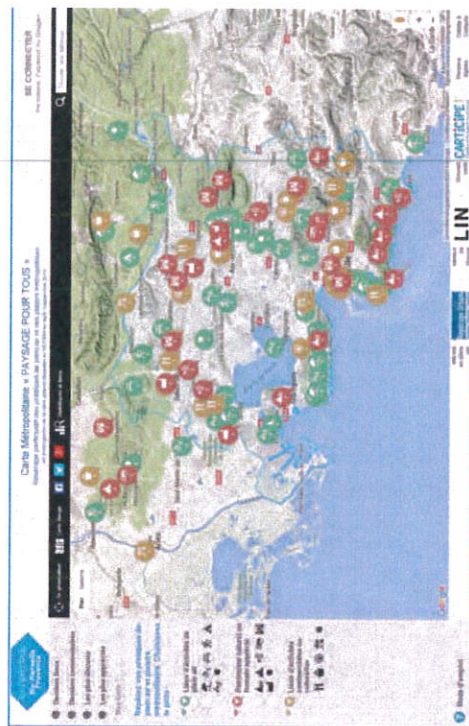
LA SOCIÉTÉ CIVILE VEUT CONTRIBUER À UN PROJET MÉTROPOLITAIN

Conduire des projets participatifs à grande échelle, c'est possible ! Avec la mise en place d'un Conseil de Développement métropolitain et "La Fabrique du Projet", Aix-Marseille-Provence a fait collaborer élus et représentants de la société civile issus de l'ensemble du territoire, autour d'un processus inédit. La qualité des résultats a été saluée : il s'agit désormais de prolonger cette co-construction en l'élargissant à l'ensemble des citoyens.

La Métropole est riche de bonnes volontés, qui ne demandent qu'à s'impliquer. Faire entrer davantage le citoyen dans la "Fabrique" métropolitaine, c'est une occasion d'améliorer les projets en cours d'élaboration et d'en faire germer de nouveaux. Les politiques publiques ont tout à gagner à intégrer les besoins et le "vécu" des habitants, leur connaissance du terrain en tant qu'usager, cela est d'autant plus important que le territoire d'Aix-Marseille-Provence est vaste et les réalités nombreuses et différenciées.

À QUELLES CONDITIONS ?

- **Accroître la culture participative**, aussi bien du côté des élus, des techniciens de l'institution que des citoyens (élargir le cercle de ceux qui participent "habituellement").
- **Créer les conditions de la confiance envers l'institution** : transparence des procédures d'enquête publique, du soutien aux associations et des marchés publics.



Carte, Débatmap... : les outils numériques de la co-construction existent !

- **Faciliter l'accès à l'institution**, au moyen d'interfaces et de procédures plus lisibles (facilité d'usage, lexique adapté...).
- **Prouver la plus-value de la démarche et de la méthode participative**, en faisant un retour systématique auprès des participants quant à la prise en compte de leurs remarques.
- **Lever les facteurs freinant l'implication citoyenne et développer de nouvelles formes de participation moins contraignantes** (ponctuelles, numériques...).

XX MOBILISER LES CITOYENS DANS LA DÉCISION XX FAIRE ÉMERGER ET DÉMULTIPLIER LES INITIATIVES LOCALES EXEMPLAIRES

LES LEVIERS POUR AGIR

LE CITOYEN ACTEUR DU PROJET : ASSOCIER ET PAS SEULEMENT CONCERTER

C'est un changement global de culture pour une institution : vouloir intégrer le citoyen dans tous les projets, le plus en amont possible, avant même la définition du cahier des charges des projets. C'est passer de la recherche de "solutions" à une définition commune des "problèmes" à résoudre. La Métropole veut progresser dans toutes les formes de participation, de l'information à l'autogestion, en passant par la co-construction et la codécision.

ET POURQUOI PAS ?

Mise en place d'un budget participatif

Comme proposé par le Conseil de Développement, s'inspirer du modèle d'autres villes françaises (un budget entre 9 et 40€ par habitant et/ou entre 1 et 5% du montant d'investissement) pour mettre en place le premier budget participatif métropolitain, en étroite coordination avec les communes. Le principe étant de réserver une enveloppe à des projets d'initiative citoyenne, sélectionnés à l'issue d'un vote. Amélioration du cadre de vie, solidarité, éducation civique et changement des comportements... certains domaines d'actions s'y prêtent particulièrement.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Réforme de la procédure de soutien aux

associations : guichet unique, transparence des procédures, traitement accéléré des demandes (1200 dossiers traités en 2017).

Mise en place du Conseil de Développement

métropolitain : 180 membres issus de la société civile.

UNE CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Au-delà de "la société civile organisée", comment impliquer plus directement tous les habitants ? Les représentants de la société civile ont rendu leurs propositions.

DES ACTIONS DE MÉDIATION POUR "FAIRE MÉTROPOLE AUTREMENT"

De nouveaux modes de faire pour co-construire nos projets :

- initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, plateformes numériques, visites de chantiers, habitat participatif... ;
- "Lectures urbaines", "marches exploratoires", "cafés-citoyens" : de nouveaux éclairages sur nos espaces de vie ;
- pédagogie grand public, outils de communication, Maison de l'urbanisme et des projets "nouvelle génération" (imaginer le projet par le numérique).



UN PANEL D'OUTILS POUR CONNECTER DIRECTEMENT LE CITOYEN À L'INSTITUTION

- Interfaces permettant une interpellation directe (demande d'information ou de prestation, signaler un problème), pour plus de transparence et d'efficacité des services publics.
- Management en ligne de "communautés d'usagers", en utilisant les outils de la communication institutionnelle.
- Déploiement de technologies analytiques (Big data) pour des villes plus intelligentes, mieux connectées aux habitants (objectif de lutte contre la pollution, d'amélioration de la propreté, de gestion du trafic, d'économie d'énergie...).
- Des sessions de travail entre Métropole, professionnels et étudiants autour de projets "métropolitains".

ET POURQUOI PAS ?

Un projet participatif de territoire pour approfondir
"La Fabrique du Projet" et préparer l'avenir
"QUAND LES HABITANTS
IMAGINENT LEUR MÉTROPOLE"



DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

"Engagés au quotidien" : l'interpellation directe des agents du territoire Marseille-Provence

Évaluer le dispositif, enrichir ses fonctionnalités et réitérer à son application métropolitaine.

ET POURQUOI PAS ?

Un pouvoir d'interpellation citoyenne

Un conseil métropolitain des jeunes

Une plateforme collaborative recensant l'open data disponible, les procédures de concertation et les appels à projets en cours, les programmes de recherche-actions, les appels aux talents locaux, les levées de fonds, les expérimentations...

Une cartographie métropolitaine des projets d'initiative citoyenne, faisant le relais des besoins des porteurs de projets.

UN APPUI MÉTROPOLITAIN AUX INITIATIVES CITOYENNES, ASSOCIATIVES ET COLLABORATIVES

Du côté de l'institution, un éventail de possibilités d'actions existent : faciliter une initiative, la soutenir financièrement, co-construire voire co-décider... La Métropole pourrait appuyer certaines initiatives jugées d'intérêt métropolitain, en fournissant un relais communicationnel, une mise en réseau, un appui pratique ou technique... Les projets co-construits obtiendraient une labellisation spécifique.

ET POURQUOI PAS ?

L'atelier de la Métropole

Le Conseil de Développement propose la création d'un lieu de fabrique métropolitaine, pour encourager la participation citoyenne. Un lieu de réunion et de diffusion des savoirs (études réalisées), d'échange et de sensibilisation à la culture métropolitaine. Les projets publics ou privés y seraient exposés et débattus.



→ FAISONS DE L'AGRICULTURE ET DES PAYSAGES LE TERREAU D'UNE NOUVELLE PROSPÉRITÉ
PORTONS UN PROJET LITTORAL AMBITIEUX SUR NOS 255 KM DE CÔTES
FAISONS VIBRER LE MONDE PAR LA CULTURE ET LE SPORT MÉTROPOLITAINS



FAISONS DE L'AGRICULTURE ET DES PAYSAGES LE TERREAU D'UNE NOUVELLE PROSPÉRITÉ :

ALIMENTATION, BIODIVERSITÉ, CADRE DE VIE

Pour dynamiser nos espaces ruraux,
protéger la nature au quotidien
et faire vivre la marque "Provence"

AUJOURD'HUI

200 HECTARES D'ESPACES NATURELS
ET SURTOUT AGRICOLES DISPARAISSENT
CHAQUE ANNÉE (2006-2014)

UNE BIODIVERSITÉ RARE ET FRAGILE,
INSUFFISAMMENT PROTÉGÉE



OBJECTIF 2040

TENDRE VERS ZÉRO CONSOMMATION
D'ESPACE NATUREL ET AGRICOLE

UN RÉSEAU D'ESPACES NATURELS

AUJOURD'HUI

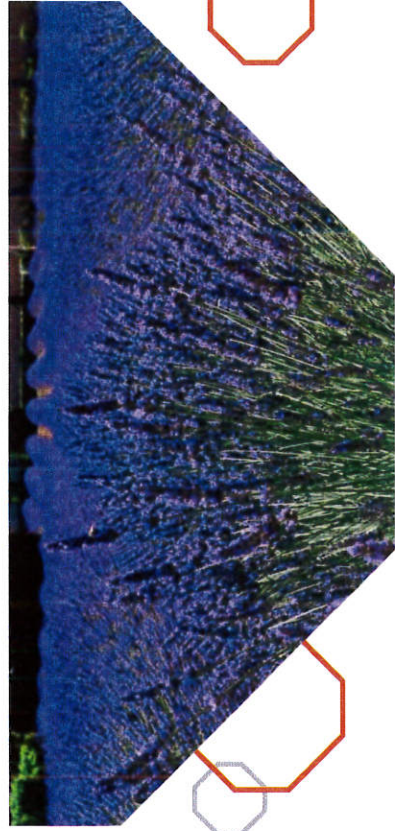
MOINS DE 10% DE NOS PRODUCTIONS
AGRICOLLES SONT CONSOMMÉES
LOCALEMENT

23% D'AGRICULTURE BIO
DANS LE DÉPARTEMENT
(1^{er} en conversion Bio)



OBJECTIF 2040

AU MOINS 1/3 DE NOTRE ALIMENTATION
D'ORIGINE LOCALE ET "DURABLE"
(filière bio, agriculture raisonnée,
faible bilan carbone)



POURQUOI C'EST ESSENTIEL

GRANDS PAYSAGES ET TERRES AGRICOLES SONT NOTRE ADN : IRREMPLAÇABLES, ILS NOUS RENDENT D'IMMENSES SERVICES

Comme l'a souligné le Conseil de Développement dans sa contribution, Aix-Marseille-Provence est une métropole "verte et bleue", là où les autres sont plus urbaines. Les espaces agricoles, le littoral (marin et lacustre) et les reliefs représentent les trois quarts de la superficie et sont l'ADN de ce grand territoire ! Ce sont nos atouts singuliers, nos biens communs à préserver et auxquels la population est très attachée. Pourtant, ce cadre de vie exceptionnel est menacé par la pression urbaine et l'activité humaine (habitat, développement économique, équipements, infrastructures, parkings...) qui transforment près de 200 hectares chaque année en urbanisation. Un tel rythme doit être endigué si nous souhaitons maintenir ces espaces, si essentiels à notre alimentation, à la biodiversité, à nos loisirs, à notre économie et à notre attractivité.

Il est donc urgent de déployer un modèle de développement "re-centré", comme il est nécessaire de valoriser le rôle de ces espaces agricoles et naturels. Notre terroir peut répondre à l'essentiel de nos besoins alimentaires : céréales, vins, huile d'olive, fruits et légumes, produits de la mer, élevage... tout se produit déjà dans la Métropole ! Cette diversité de productions locales et de qualité aux portes des villes et villages représente une richesse inouïe. Pourtant, à peine 10% de ce que nous produisons ici est consommé localement.

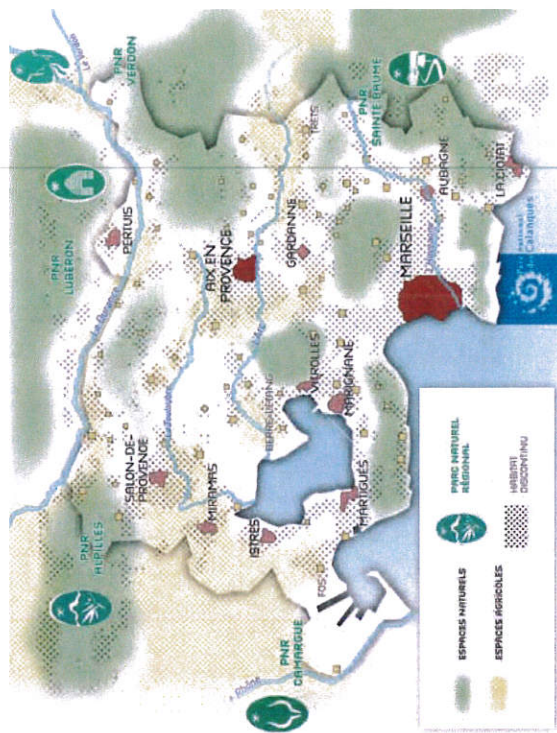
Les appellations agricoles sont nombreuses (20 signes de qualité) et l'irrigation maîtrisée (au moyen de canaux transportant l'eau depuis les Alpes) sécurise les productions. Mais l'activité agricole métropolitaine est de plus en plus fragilisée par le morcellement, l'érosion foncière et les longues périodes de sécheresse.

Au-delà de leurs fonctions économique et nourricière, les espaces agricoles contribuent à la protection du territoire face aux risques majeurs (incendie, inondation...), accueillent la biodiversité et mettent la mobilité des espèces. Ils participent enfin à l'identité paysagère du territoire : Cézanne, Van Gogh, Renoir ou Braque en ont capté l'essence même.

Quant aux espaces naturels, ils constituent les espaces de respiration et de récréation de nos habitants et de grands réservoirs de biodiversité (massifs et forêts). Majoritairement protégés, certains espaces naturels remarquables doivent le rester en maîtrisant la fréquentation et les nuisances induites (déchets, pollution marine, santé des habitants...) et certains corridors essentiels à la circulation des espèces (haies, chemins, mares...) sont toutefois fragilisés, morcelés par les infrastructures et les constructions humaines.

DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES
PLUS UTILES SERONT MIEUX PROTÉGÉS

Enfin, la diversité de nos productions permet de viser une plus grande indépendance alimentaire, d'atteindre voire dépasser les objectifs du projet de loi Alimentation : renforcement des circuits courts et organisation d'une filière locale vers les marchés et les cantines.



Une Métropole riche de ses espaces agricoles et naturels

- + Recentrer le développement** (des objectifs de densification) et concevoir nos projets urbains avec les espaces agro-naturels
- + Mesurer la consommation d'espaces pour mieux la freiner :** documents de planification et schémas directeurs, suivi de l'évolution de l'occupation du sol.
- + Réfléchir au devenir des terres actuellement vouées à l'urbanisation,** pérenniser le foncier agricole et reconquérir les friches arables non exploitées.

- **Promouvoir des pratiques agricoles plus "durables"** (agroécologie, agriculture raisonnée...).
- **Développer les circuits-courts de proximité**: relations plus transparentes et directes entre producteur et consommateur (un intermédiaire au maximum).
- **Disposer d'un gestionnaire pour chacun des grands sites naturels**, pour organiser la fréquentation et trouver le juste équilibre entre préservation, valorisation et animation.



XX DES SURFACES PROTÉGÉES ET MIEUX GÉRÉES XX DES ESPACES PARTIES-PRENANTES DE NOTRE ALIMENTATION ET DE NOS LOISIRS XX UN ÉCOSYSTÈME DURABLEMENT PRÉSERVÉ

LES LEVIERS POUR AGIR

DONNER LA PRIORITÉ AUX PRODUCTIONS LOCALES ET ACCROÎTRE LEURS DEBOUCHÉS

- Tirer parti du potentiel de consommation locale en développant les circuits courts et en instaurant un label "restauration de produits locaux".
- Renforcer l'agritourisme et les liens entre agriculture et agroalimentaire, favoriser la transformation locale (ex : amandes et calissonsiers...).
- Redynamiser les circuits longs : imaginer une marque de territoire, favoriser la qualité, en priorité pour les filières fruits, légumes, blé dur.

PRÉSERVER ET RESTAURER LA TRAME VERTE ET BLEUE

L'urbanisation et les infrastructures entravent la circulation des espèces sur le territoire métropolitain. Neuf interventions sont prévues dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) pour restaurer les passages, essentiels à la biodiversité. Un plan d'actions prévu pour la qualité de cours d'eau et le développement d'espaces verts et agricoles en milieu urbain participera également à cette restauration.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Le projet alimentaire territorial, "produit chez nous, mangé ici"
En partenariat avec le Pays d'Arles, il organise à l'horizon 2030 une production locale d'aliments de qualité, accessible à tous et un approvisionnement en produits locaux des cantines scolaires, restaurants d'entreprises et universitaires.

La gestion/protection des espaces naturels et patrimoniaux :

- labellisation des sites Sainte-Victoire, Sainte-Baume et réflexion en cours pour Saint-Blaise Castillon et l'Étang de Berre
- 2 nouveaux sites Natura 2000 : "Côte bleue et falaises de Niolon" et "Chaîne de l'étoile et massif du Garlaban"
- 11 Zones Agricoles Protégées (Cuges-les-Pins, Vitrolles, Auriol, Sénas, Saint Zacharie...) et 1 périmètre de protection/mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains à Velaux.

Un projet de paysage métropolitain

Protéger les grands paysages et restaurer les espaces dégradés

ENCOURAGER L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS, PÉRENNISER LE FONCIER

La Métropole compte 12 000 emplois agricoles. Elle entend développer la filière en encourageant la formation et l'installation d'agriculteurs. Parallèlement, elle mène avec la SAFER une politique foncière active pour préserver/valoriser les espaces agricoles, éviter les friches spéculatives et donner une lisibilité foncière à long terme.



DES "PARCS AGRAIRES" MÉTROPOLITAINS

Les terres agricoles doivent être davantage partagées avec les métropolitains : c'est le sens des "parcs agraires", à la fois espaces productifs et espaces publics. Ouverts et accessibles, préservés de l'urbanisation pour garantir un usage agricole sur le long terme, ce sont des lieux privilégiés de valorisation du potentiel économique de l'agriculture. Tournés vers la satisfaction des besoins des habitants, leur appropriation collective peut en faire des espaces participatifs, d'éducation environnementale, pour prendre conscience du lien étroit entre le champ, l'environnement et notre assiette.

L'EXPLOITATION DES FORÊTS, GISEMENT D'ECONOMIES CIRCULAIRES

Les ressources pastorales sont le pivot de nouvelles économies circulaires. Le pin d'Alep, très présent dans nos massifs mais encore peu exploité, est un énorme potentiel (36% du couvert végétal métropolitain) pour la construction et la production d'énergie. Organiser le recyclage des déchets de la filière permet de les réutiliser dans l'industrie alimentaire, l'alimentation animale ou la bioénergie. Les débris peuvent être utilisés pour stériliser ou pailler certains sols.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Des circuits courts, pour un lien direct entre producteurs et consommateurs

La Métropole organise des points de vente en circuits-courts, points de vente directe en demi-gros ou détail accessible aux particuliers :

- "Chez les Producteurs", point de vente directe regroupant 27 producteurs à Aubagne et les Halles "Terres de Provence" ouvertes de mai à octobre qui accueillent 22 paysans/producteurs à Plan-de-Campagne et Pertuis ;
- le "Drive fermier en Provence", soutenu par la Chambre d'agriculture (2 points de distribution à Venelles et Aix-en-Provence).

SOUTIEN AUX AGRITECH : L'AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE S'INVENTE ICI !

Le numérique et les nouvelles technologies peuvent rendre notre agriculture plus vertueuse : capteurs, drones et robots pour le suivi des récoltes et l'optimisation de la ressource en eau... La Métropole soutient les "Living Labs", qui expérimentent des pratiques durables. De nouveaux partenariats entre coopératives, start-ups et agriculteurs sont à inventer pour devenir leader dans ce secteur en pleine croissance.

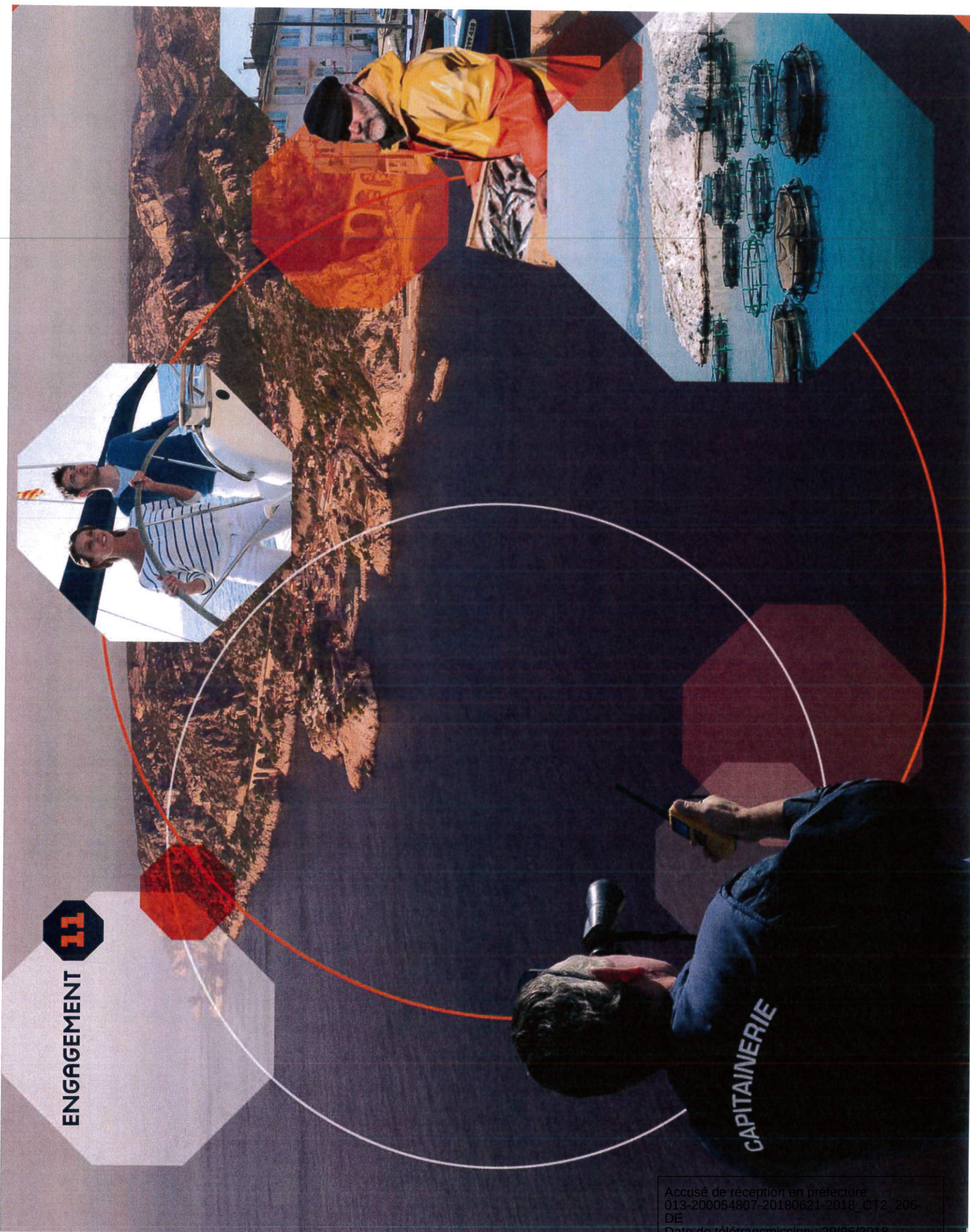
ET POURQUOI PAS ?

Une vallée mondiale de la gastronomie
de Dijon à Marseille, pour découvrir les richesses des terroirs.

De nouveaux parcs et jardins

Le soutien aux initiatives éco-citoyennes, faisant revenir la nature et l'agriculture en ville
Elles favorisent le lien entre agriculture et monde urbain (circuits courts, jardins partagés, bourse aux graines, permaculture...). La Métropole peut soutenir ces initiatives et favoriser leur multiplication par une mise en réseau.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



ENGAGEMENT **11**



PORTONS UN PROJET LITTORAL AMBITIEUX SUR NOS 255 KM DE CÔTES

Pour assurer la préservation de nos rivages méditerranéens, la réhabilitation de l'Étang de Berre et tirer parti de leurs atouts

AUJOURD'HUI

84% DES SITES DE BAIGNADE
SURVEILLÉS PRÉSENTENT UNE
"EXCELLENTE QUALITÉ DES EAUX"

(source : Agence Régionale de Santé)



OBJECTIF 2040

OFFRIR UNE QUALITÉ
DES EAUX IRRÉPROCHABLE
TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE
PROTECTION ET USAGES DU LITTORAL

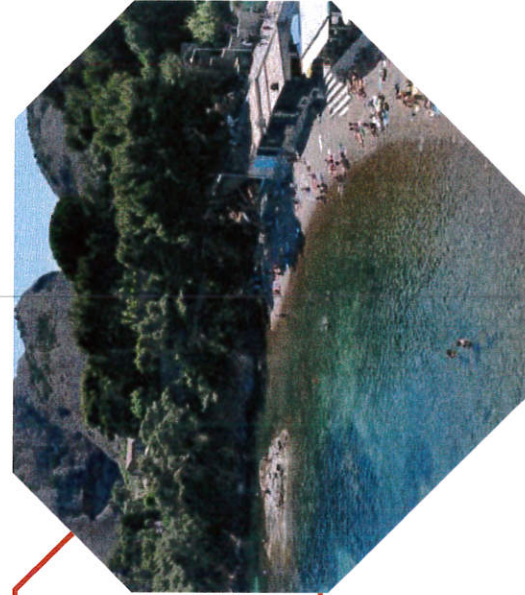
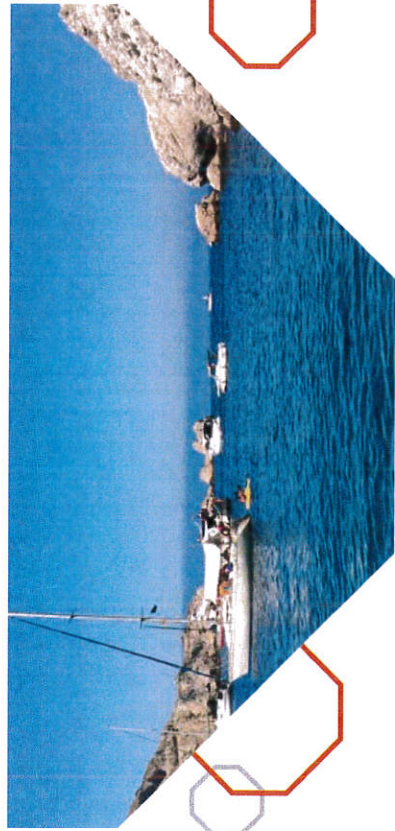
AUJOURD'HUI

L'ÉTANG DE BERRE, ÉCOSYSTÈME
MENACÉ ET TERRITOIRE EN
RECONVERSION INDUSTRIELLE



OBJECTIF 2040

RÉUSSIR UN DÉMARCHE
D'ENSEMBLE DE RESTAURATION
ET DE VALORISATION DE L'ÉTANG
DE BERRE



POURQUOI C'EST ESSENTIEL

LE LITTORAL, UN ATOUT DIFFÉRENCIANT POUR AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Bien connue pour ses grands paysages, notre Métropole est aussi une "Métropole de la mer" avec une commune sur cinq située au bord de l'eau. Un trait qu'elle partage avec Brest, Montpellier, Nice et Toulon. Mais c'est la longueur du trait de côte qui lui donne toute sa force. Avec 61 ports et 21 000 postes à flot et à sec, Aix-Marseille-Provence est le premier port de plaisance d'Europe. Elle renferme des espaces naturels spectaculaires (Calanques, Côte Bleue, Camargue...) et le plus grand étang marin d'Europe (l'étang de Berre).

Atout du cadre de vie et support d'une biodiversité terrestre et marine exceptionnelle, le littoral est aussi utile à notre économie et son rayonnement : transport maritime, croisière, réparation navale, plaisance, activités nautiques, pêche, aquaculture et conchyliculture etc. Ces nombreuses vocations, se concentrent souvent sur une mince bande littorale et ne cohabitent pas toujours en bonne intelligence. Certaines plages et mouillages sont surfréquentés et l'accès à la mer difficile. Le milieu est soumis à de fortes pressions : la qualité de l'eau s'en ressent et la biodiversité marine est moins riche que par le passé.

Alors que le tourisme et les croisières sont en augmentation, il faut mieux partager cet espace littoral tout en limitant au maximum les nuisances, afin de rendre une telle croissance soutenable.

Comme pour les espaces naturels, il n'y a pas "un" littoral métropolitain, mais bien le "cœur marin" bien protégé d'un côté (une partie du Parc marin des Calanques) et, de l'autre, les espaces littoraux "du quotidien", qui le sont moins.

Il y a urgence à agir, avec l'érosion continue du trait de côte et la hausse du niveau de la mer. Espaces stratégiques, plus denses (en population et en emplois), la capacité de résilience de notre littoral est mise à l'épreuve dans les prochaines années. C'est une problématique véritablement métropolitaine, afin de retrouver un littoral plus accessible, plus dynamique en emplois et mieux protégé.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

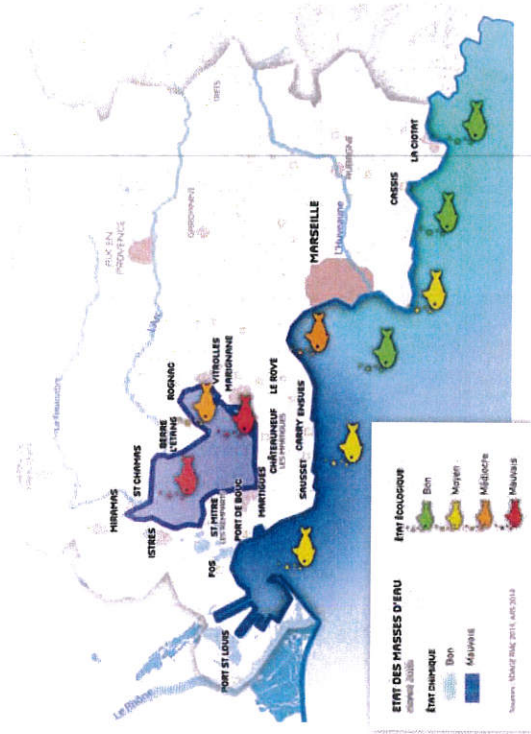


POURQUOI C'EST POSSIBLE

DES ACTEURS MOBILISÉS POUR RÉINVENTER NOS ESPACES LITTORAUX

L'opportunité d'un projet d'ensemble pour le littoral est désormais unanime avec l'approbation du Livre Bleu qui entend à la fois développer, aménager, protéger et sécuriser, gérer et entretenir le littoral métropolitain. Par ailleurs, les énergies sont fédérées pour faire de l'accueil des épreuves de voile des Jeux Olympiques (2024) une réussite collective exemplaire.

Il est possible de rendre le littoral plus accessible (aux métropolitains comme aux touristes), plus dynamique (en tant qu'espace-support de filières en expansion) et plus qualitatif (un écosystème en meilleure santé). Notre littoral a démontré sa résilience par le passé, en réussissant la reconversion d'anciennes filières (chantiers navals), la restauration de fonds marins dégradés ou de repeuplement halieutique (Baie du Prado, Cortiou, port de plaisance de La Ciotat) et en accompagnant l'émergence de nouvelles activités. L'enjeu aujourd'hui est de poursuivre via des contrats de milieu, d'engager des démarches de restauration/renaturation des fonds mais aussi d'élargir les espaces de protection à l'ensemble du littoral présentant un intérêt écologique.

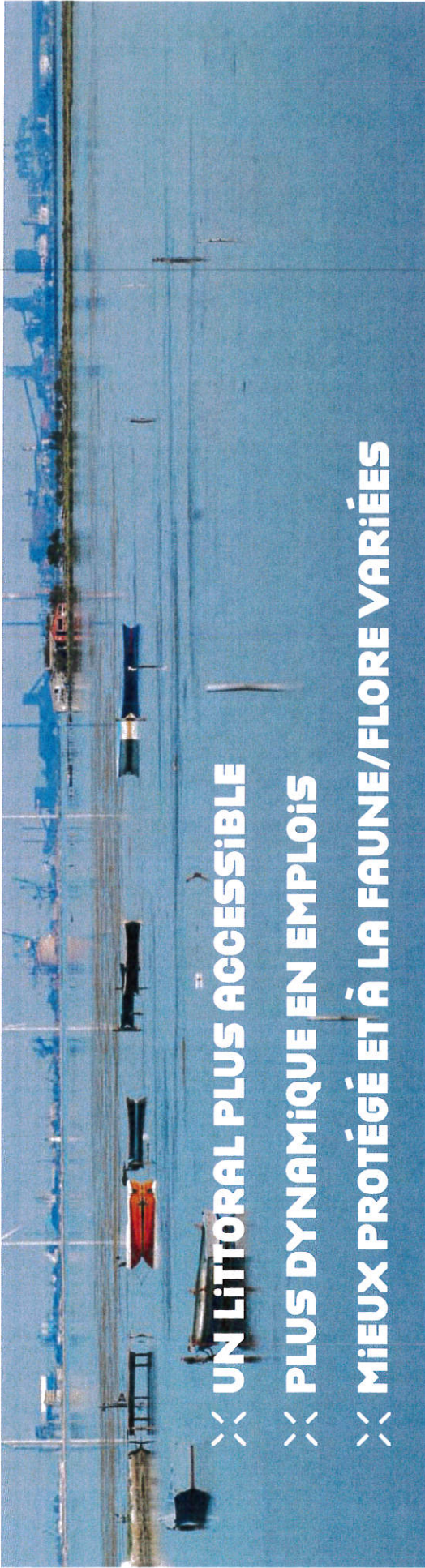


Retrouver une bonne qualité des eaux : un enjeu pour le littoral métropolitain

À QUELLES CONDITIONS ?

- **Rendre le littoral plus qualitatif** : préserver et restaurer la qualité des milieux littoraux, dépolluer les sites dégradés.
- **Réussir l'accueil de davantage de touristes et de croisiéristes en minimisant l'impact sur l'environnement.**
- **Adapter le littoral au changement climatique et gérer les risques induits** : gérer l'urbanisation du trait de côte, protéger

- nos côtes de l'érosion, organiser les usages pour réduire aux maximum les pressions.
- **Réussir la mutation de certaines filières économiques**, et plus globalement celle des industries autour de l'Etang de Berre.
- **Intégrer l'enjeu portuaire** à la dynamique métropolitaine.
- **Orienter nos formations vers les métiers de la mer.**



XX UN LITTORAL PLUS ACCESSIBLE
XX PLUS DYNAMIQUE EN EMPLOIS
XX MIEUX PROTÉGÉ ET À LA FAUNE/FLORE VARIÉES

LES LEVIERS POUR AGIR

UNE POLITIQUE D'ACCÈS AU LITTORAL POUR TOUS

Cette politique d'accès vise à diminuer les temps de trajet vers le littoral et créer de nouveaux moyens de transport "propres", ouvrir de nouveaux fronts de mer et aménager des sites. Favoriser l'accès, c'est également mettre à la portée du plus grand nombre les sports et loisirs nautiques (importance du "savoir nager", augmentation de la capacité des ports de plaisance...).

DES OUTILS POUR UNE GESTION DURABLE DU TRAIT DE CÔTE

La Métropole vise la protection de zones d'intérêt écologiques identifiées (Plaines Baronnès à La Ciotat, Rade sud de Marseille, portion des rives de l'Étang de Berre, Massif de la Nerthe) et plus largement des projets opérationnels de restauration/renaturation d'espaces littoraux dégradés. L'autre enjeu est de parvenir à organiser et réguler les usages, afin de réduire les pressions exercées et anticiper les risques. De nouvelles coopérations avec d'autres métropoles littorales sont à inventer, pour l'échange de compétences et de pratiques.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Le Livre Bleu : un programme d'actions d'ici 2022

- **Accessibilité au littoral** : transport de passagers (navettes maritimes) et accès, aménagement du sentier du littoral (accès piétons, vélo, PMR si possible), pontons...
- **Sports et loisirs nautiques pour tous** : apprentissage de la nage, cales de mise à l'eau, soutien aux clubs nautiques, nouveaux usages dans les ports de plaisance gérés par la Métropole (location et partage de bateaux, places réservées aux plaisanciers de passage...)
- **Accueil touristique amélioré** : nouveaux aménagements et services (maisons d'accueil, réaménagement des fronts de mer), travail sur les capacités d'accueil des sites, programmation événementielle, hébergements touristiques, nouvelles haltes fluviales (Port St Louis, Martigues), nouveaux sites (digue du large à Marseille), valorisation du patrimoine (archéologique, industriel, naval)
- **Protéger et sécuriser le littoral** : prise en compte des risques, optimisation des plans d'eau, modernisation des outils de gestion, organiser les accès et les aires de carénage.

Mise en œuvre de plusieurs contrats de milieux

Contrat de baie de Marseille Provence (étendu au golfe de Fos), Contrat de rivière du bassin versant de l'Huveaune, Contrat d'étang de Berre... Ces accords techniques et financiers permettent une gestion concertée d'un même plan d'eau, à travers un plan d'actions sur 5 ans.



UNE DÉMARCHE PARTENARIALE POUR DYNAMISER NOS FILIÈRES LITTORALES

L'accroissement des activités économiques et touristiques nécessite une action partenariale, réunissant acteurs publics et privés :

- dans le domaine portuaire, de la logistique et de l'industrie maritime : accompagner la croissance du trafic conteneurs du Port Maritime par la (re)mise en service d'infrastructures ferrées, routières et fluviales ;
- activité grande plaisance : développer les fonctions de maintenance et d'hivernage (notamment sur les délaissés portuaires), structurer une filière de recyclage des épaves, soutenir la réparation navale ;

- filière nautique : simplifier les démarches du quotidien des petites entreprises, au moyen d'un guichet unique et un référent dédié dans chaque port ;
- éco-filières marines (en lien avec le pôle de compétitivité Mer) : réfléchir aux ports du futur, aux biotechnologies, à la pêche et l'aquaculture durable, à l'offre de formation associée ;
- énergies renouvelables liées à la mer : thalassothermie, éolien flottant, micro-algues... ;
- croisières : accompagner les objectifs du Port Maritime et le développement de la croisière fluviale.

UN PROJET MÉTROPOLITAIN AUTOUR DU POUJON BLEU DE L'ÉTANG DE BERRE

Au carrefour de 5 anciennes intercommunalités, la réhabilitation de l'étang est une condition sine qua non du succès d'Aix-Marseille-Provence. Il peut devenir notre "poumon bleu", au travers d'un projet global, écologique et économique. Mutation industrielle, production énergétique, reconversion de friches par appels à projets, mise en tourisme : c'est un chantier aux multiples dimensions. Retrouver une lagune en bonne santé est essentiel pour voir aboutir la démarche de classement UNESCO, une occasion de redorer son image et de sensibiliser les métropolitains à la préservation de l'environnement.

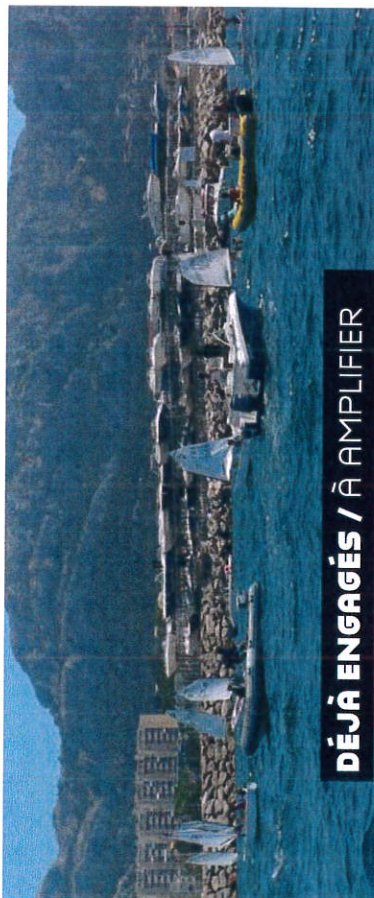
ET POURQUOI PAS ?

Un volet mer / littoral au Schéma de Cohérence Territoriale.
La ré-ouverture expérimentale du tunnel du Rove à la courammentologie, pour restaurer l'écosystème de l'étang.
Des navettes maritimes propres trans-Étang de Berre : des expérimentations après 2020.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

2024 : le rendez-vous mondial des épreuves de voile des Jeux Olympiques : un challenge métropolitain !

De nouveaux débouchés pour les produits de la mer : rapprocher les produits (pêche, aquaculture, conchyliculture) des consommateurs en améliorant la lisibilité des points de vente, en facilitant le débarquement dans les ports, en accompagnant la labellisation de produits.



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018





FAISONS VIBRER LE MONDE PAR LA CULTURE ET LE SPORT MÉTROPOLITAINS

Pour contribuer au bien-être et au lien social,
à l'attractivité et à la création de richesses

AUJOURD'HUI

UN QUART DES MÉTROPOLITAINS
ADHÈRENT À UN CLUB

LE TERRITOIRE VA ACCUEILLIR LA COUPE
DU MONDE DE RUGBY ET LES ÉPREUVES DE
VOILE DES JEUX OLYMPIQUES



OBJECTIF 2040

RAYONNER PAR LE SPORT DE HAUT NIVEAU
ET L'ÉVÈNEMENTIEL (clubs professionnels et
manifestations internationales)

FAVORISER LES PRATIQUES LIBRES ET DE
PLEIN-AIR (en lien avec nos espaces naturels et les
structures existantes)

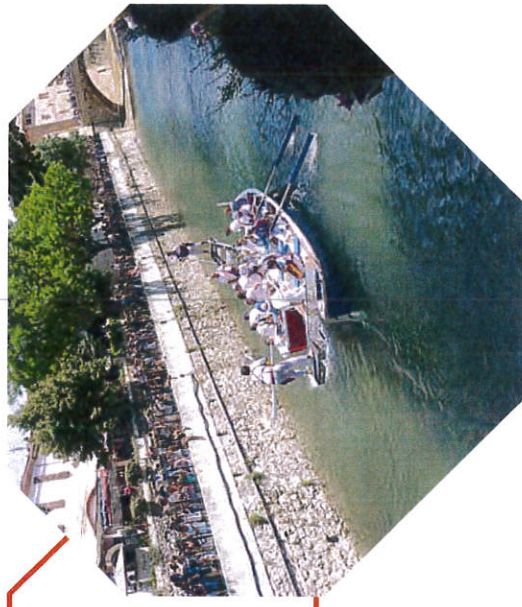
AUJOURD'HUI

UNE VRAIE DYNAMIQUE CULTURELLE
DES FESTIVALS INTERNATIONAUX
"VITRINES", UNE OFFRE DE PROXIMITÉ
EN PLEIN DÉVELOPPEMENT



OBJECTIF 2040

ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT CULTUREL
FAIRE DE LA CULTURE
UN PUISSANT VECTEUR D'INTÉGRATION
ET D'ATTRACTIVITÉ MÉTROPOLITAINE



POURQUOI C'EST ESSENTIEL

LES HABITANTS D'UNE MÉTROPOLE SPORTIVE ET CULTURELLE SONT PLUS SOUDÉS, PLUS CULTIVÉS ET EN BONNE SANTÉ

Rayonner par le sport et la culture est une stratégie payante pour les grandes métropoles : elles possèdent les talents, les équipements et les moyens nécessaires. Aix-Marseille-Provence n'est pas vierge en la matière, puisqu'avant même sa création, le territoire s'était uni autour d'un projet culturel pour devenir "Capitale européenne de la culture" en 2013.

Faire de la Métropole, un territoire cultivé, fier de son patrimoine et de son identité, ayant à cœur de le partager avec les métropolitains comme les touristes : telle est l'ambition du territoire. Cela passe par de grands moments collectifs, provoqués par l'accueil d'événements, mais aussi par une politique d'animation du quotidien, en appui aux communes. C'est essentiel, car le sport et la culture participent fortement au mieux vivre ensemble et accroissent la qualité de vie.

Les champs d'actions potentiels sont nombreux : soutien à création, économie, services culturels aux habitants, citoyenneté, éducation artistique...

Enrichir l'offre à destination des habitants et faire rayonner à l'extérieur l'art de vivre méditerranéen constituent deux chantiers à mener de front. Nous jouissons d'un riche patrimoine historique, dont une partie n'a pas encore acquis la notoriété qu'il mérite.

En matière sportive, au-delà du sport "grand spectacle" et des succès populaires de l'Olympique de Marseille, réussir la Métropole sportive passe par le développement de toutes les pratiques. C'est un facteur de cohésion sociale comme de santé publique.

En 2040, Aix-Marseille-Provence pourrait compter au moins 100 000 licenciés supplémentaires : les accueillir dans de bonnes conditions passe par des investissements dès aujourd'hui. Les "sports" les plus pratiqués étant la marche, la nage et le vélo, il ne faut pas seulement construire ou rénover les équipements et les réseaux ! Il s'agit également de rendre nos villes "marchables" et "cyclables", tout en réaménageant les accès aux espaces de nature.



POURQUOI C'EST POSSIBLE

LE TOURISME ET LES LOISIRS SONT SOURCES D'ATTRACTIVITÉ ET DE PARTAGE

Aix-Marseille-Provence bénéficie d'infrastructures de haut niveau (Aréna du Pays d'Aix, Vélodrome, stade couvert d'Athlétisme de Miramas...) et d'une filière touristique en développement. Reposant sur la richesse des grands paysages et des terroirs rendus célèbres par la peinture, l'image de notre territoire se renouvelle avec l'essor de la croisière, des projets et des événements rayonnant à l'international : Festival d'Art lyrique d'Aix, Exposition Cézanne au musée Granet, Mucem, Festival de piano de la Roque d'Anthéron... Pour autant, le tourisme s'organise essentiellement sur la base d'escaliers à la journée et de courts séjours qui ne maximisent pas les retombées économiques.

Les communes de la métropole disposent également d'un tissu associatif riche qui anime le quotidien des habitants et favorise la cohésion : musiques du monde, festivals pour enfants, rencontres spor-

tives... D'autant que l'offre festivalière est ici parmi les plus riches du pays et la fréquentation des événements culturels en hausse continue. Ce n'est pas sans conséquence pour la sphère économique : seconde plate-forme française de production de contenus et de tournages, nos atouts sont visibles à l'écran et reconnus dans le milieu du cinéma ou de la télévision !



11 millions de touristes pour l'année Capitale européenne de la culture



1,5 million de visiteurs au Mucem en 2015



450 000 visiteurs pour l'expo Cézanne en 2006 (Musée Granet, Aix)



220 000 supporteurs extérieurs au département venus pour l'Euro 2016 de football

À QUELLES CONDITIONS ?

- ✚ Définir une stratégie d'accueil touristique, qui ne dilue pas nos spécificités, professionnalise l'accueil et fait monter l'offre en gamme.
- ✚ Soutenir nos filières créatives, identifiées dans l'Agenda du Développement Économique (création numérique et audiovisuelle, cinéma, mode, architecture et design).
- ✚ Définir avec nos partenaires une politique d'éducation aux arts et à la culture. Au fondement de toute politique culturelle (une population initiée à la culture en redemande plus facilement).

- ✚ Etendre les événements culturels tout au long de l'année, pour attirer de nouveaux habitants.
- ✚ Rendre nos villes plus adaptées aux pratiques sportives : espaces publics remaniés, jeux, nouveaux espaces verts.
- ✚ Lutter contre le "décrochage sportif" à la fin de l'adolescence.
- ✚ Adapter et développer les pratiques (faire croître le nombre de licenciés), obtenir un vrai maillage territorial des équipements.

XX FAIRE RAYONNER TOUTES LES CULTURES, EN RENOUVELANT LE LIEN AVEC NOTRE POPULATION XX UNE MÉTROPOLE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU, UN TISSU DE CLUBS POUR LA PORTER

LES LEVIERS POUR AGIR

UNE PROGRAMMATION DE GRANDS ÉVÉNEMENTS, POUR RYTHMER LA VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

La Métropole est positionnée dans les années à venir pour l'accueil de manifestations de dimension internationale : Manifesta 2020 (art contemporain), Coupe du monde de Rugby 2023, épreuves de voile et de football des Jeux Olympiques 2024. Leurs organisations étant actées, tout l'enjeu est d'en maximiser les retombées, de pérenniser les bénéfices et l'engouement afin d'en accueillir d'autres.

ET POURQUOI PAS ?

Du sport amateur au haut niveau : valoriser toutes les pratiques

Déployer une politique métropolitaine :

- de soutien et d'accompagnement des clubs professionnels vers l'élite (football, rugby, handball, basket et volley) : desserte optimale des grands équipements, cohérence intra-disciplinaire (haut niveau / clubs formateurs / associations de proximité), relais auprès des investisseurs privés, création de filières d'excellence sportive... ;
- pour organiser le maillage et équilibrer l'offre d'équipements ;
- par des actions de mise en réseau de pratiques "individuelles" ;
- par une ingénierie dédiée au sport en appui aux communes : nouvelles pratiques, communication...

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Définition des équipements d'intérêt métropolitain
destinés à accueillir notamment les événements internationaux.

Un portail numérique de l'offre sportive

Soutien aux manifestations internationales :

Fed Cup, Volleyball Nations League, Mistral Skate Cup...

"UNE MÉTROPOLE SPORTIVE ET LUDIQUE"

Dans un partenariat étroit avec les communes, faciliter l'exercice physique et le sport au quotidien par :

- des espaces publics favorisant les mobilités sportives (vélo, roller, marche...) et les pratiques libres et émergentes (sports de rue) ;
- des accès aux massifs et au littoral mieux aménagés (encourageant les pratiques de nature) et le développement de l'offre estivale ;
- le conseil et la valorisation de l'offre de proximité.

CANDIDATER À L'ACCUEIL DE NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS

Capitaliser sur la dynamique des JO 2024 et candidater pour l'accueil des Jeux Méditerranéens de 2025, des Jeux de la Francophonie (après 2029), d'une Exposition Universelle...



UNE ACTION CULTURELLE DE PROXIMITÉ, POUR UN ÉGAL ACCÈS À LA CULTURE

Une politique culturelle proche des habitants :

- une coordination et une mise en réseau des équipements : organiser le maillage des salles de cinémas, théâtres, opéras, écoles de musique... et favoriser l'itinérance de leurs créations ;
- une offre de conseil aux communes pour faire de leurs salles des fêtes, foyers... des lieux de pratiques artistiques ;
- une politique de résidences d'artistes, écrivains, chercheurs, en création ou en "immersion", pour renouveler le lien à la population, faire de la vulgarisation scientifique... ;
- la diffusion de spectacles, de concerts, d'expositions... en lien avec le développement de la pratique, au contact de professionnels.

UNE MISSION POUR REDONNER VIE AU PATRIMOINE

Une démarche d'inventaire, de rénovation et de mise en lumière de notre patrimoine matériel et immatériel. La Métropole appuie les communes soucieuses de gagner en visibilité sur le sujet.



DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Priorité à la "lecture publique"

- Poursuite de l'équipement, de l'animation culturelle et de la mise en réseau des médiathèques.
- Un cycle d'événements : "La lecture par Nature".
- Un "Contrat territoire lecture" avec l'État et la Région.
- Bientôt un portail documentaire numérique unique.

DÉJÀ ENGAGÉS / À AMPLIFIER

Définition des équipements culturels d'intérêt métropolitain

Subventions à la culture pour des manifestations itinérantes, d'envergure métropolitaine ou régionale.

Un portail culturel pour rendre visible la diversité des initiatives des territoires et recenser l'offre culturelle.

UNE STRATÉGIE D'ACCUEIL TOURISTIQUE, POUR UNE EXPÉRIENCE AUTHENTIQUE

Complément du tourisme de masse, le "tourisme familial" repose sur de courts séjours. L'enjeu est de faire de l'habitant un ambassadeur du territoire et de professionnaliser l'accueil. Lancée en 2018, cette stratégie métropolitaine doit inclure nos proches voisins (Arles, Avignon, Lubéron, Verdon...), afin de créer des parcours touristiques sur le grand territoire et faire se rencontrer les sphères touristiques et culturelles.

ET POURQUOI PAS ?

Des pass culturels pour les jeunes défavorisés

Des billets combinés pour des événements sportifs et culturels.

Une application numérique de découverte du patrimoine

Un cycle de manifestations sur 4 saisons :

Carnaval en février / Fête itinérante au printemps / Accueil d'étudiants à la rentrée / Centres-villes en lumière en hiver.



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018



Partie

NOTRE CAP LA BOUSSOLE DU PROJET

.125

NOTRE MÉTHODE / NOTRE ADN / NOTRE AMBITION / NOS 12 ENGAGEMENTS → NOTRE CAP

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

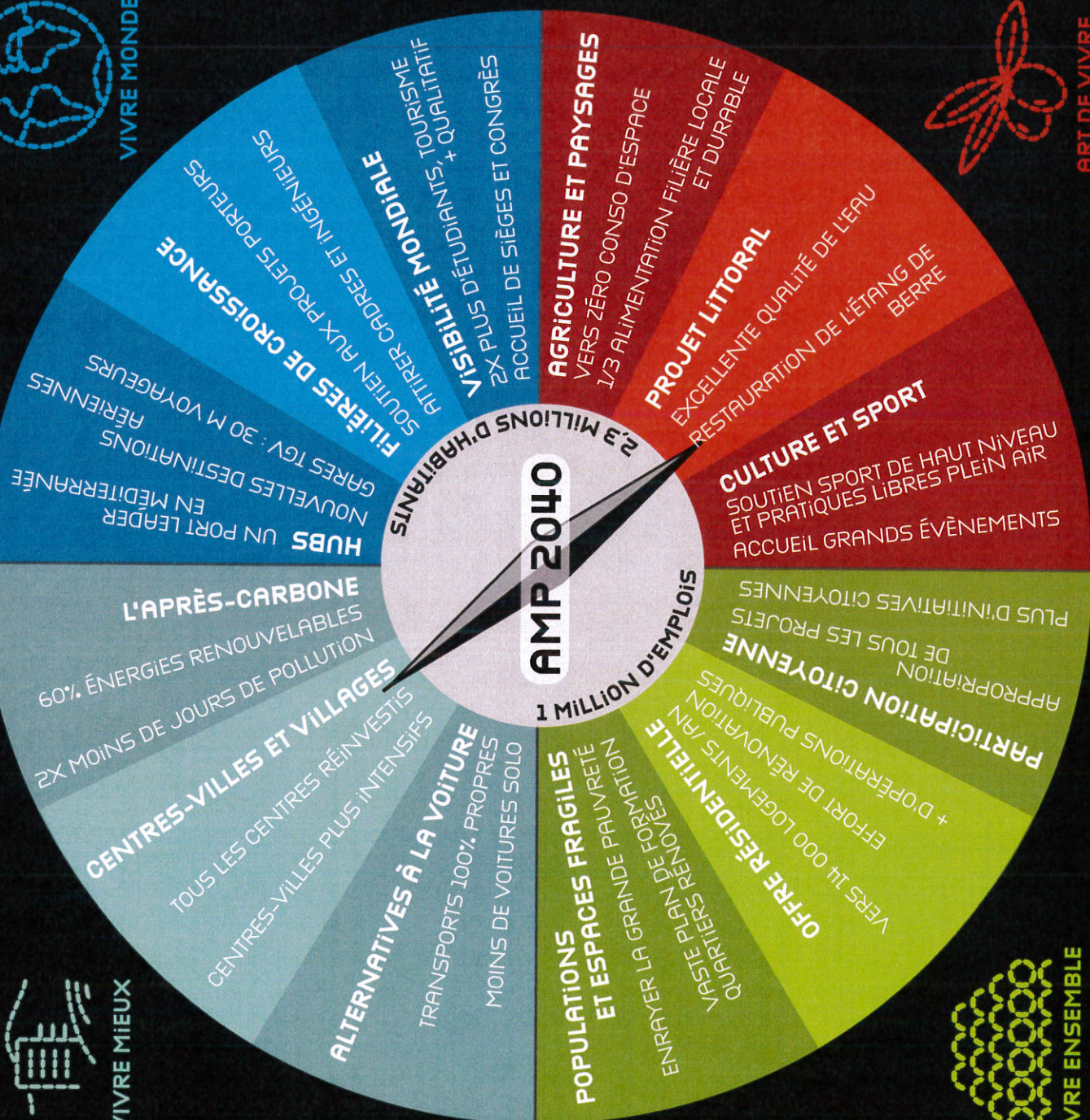


VIVRE MONDE



ART DE VIVRE

LA BOUSSOLE DU PROJET



VIVRE MIEUX



VIVRE ENSEMBLE



GARDER LE CAP, DÉMULTIPLIER LES PROJETS ET ÉLARGIR LE DIALOGUE

Le Projet métropolitain est un processus de construction continu. "Ambition 2040 : 12 engagements pour une métropole à vivre" se veut à la fois un document fondateur et un document tremplin :

- un **document fondateur** parce qu'il affirme les valeurs d'ouverture, d'innovation, de responsabilité, de solidarité et d'authenticité d'Aix-Marseille-Provence ; parce qu'il porte une grande ambition de métropole attractive, inclusive, participative et écologique, et inscrit la métropole dans l'action à travers 12 engagements stratégiques et transversaux ;
- un **document tremplin**, parce qu'il se veut une base, un repère stable de l'ambition commune mais que beaucoup reste à construire, pour in-

carner ces engagements à travers des projets opérationnels et territorialisés, dans la durée, en impliquant toujours plus les partenaires, la société civile et la population, et en s'adaptant de façon permanente face à un avenir et un environnement en constante évolution.

ARTICULER PLANS, PROGRAMMES ET PROJETS À LA GRANDE ÉCHELLE

Le Projet métropolitain engage 12 fois la Métropole pour 2040. La boussole (ci-contre) permet de visualiser la transversalité des engagements et leur interdépendance. Elle les traduit également en objectifs stratégiques, parfois chiffrés, indispensables à un véritable dispositif de suivi et d'évaluation. La boussole, c'est notre instrument partagé au service de l'action métropolitaine pour garder le cap. Elle offre une vision panoramique

sur nos réalisations et contribue à la cohérence et la convergence vers un horizon commun.

C'est un dispositif simple et lisible, garant de la transparence de l'action métropolitaine et outil de dialogue avec les acteurs socio-économiques et les citoyens sur les politiques et projets métropolitains à l'œuvre. Le Conseil de Développement sera ici un allié précieux.

Les 12 engagements vont à présent irriguer les politiques métropolitaines et servir de fil rouge à l'ensemble des plans, programmes, schémas, projets que la Métropole prépare. Clarifier les objectifs à atteindre, amplifier les synergies entre les multiples domaines de compétences, expliciter les attendus collectifs pour entraîner une plus large mobilisation, telles sont les plus-values recherchées.

TRADUIRE LES ENGAGEMENTS DANS L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

Le projet porte des engagements forts pour chan-
ger notre modèle d'aménagement et développe-
ment, à ce jour encore très extensif et consom-
mateur de ressources: arrêter de consommer nos
terres agricoles, "recentrer" le développement
sur l'urbain, donner la priorité aux transports col-
lectifs, créer les conditions d'accueil de nouveaux
emplois en masse...

Ces objectifs sont les clefs de notre réussite,
celles qui vont nous permettre de générer de la
richesse, de nous déplacer sans passer nos vies



128.

dans les bouchons, de manger sain et local, de
préserver les atouts naturels de ce territoire et de
permettre à chacun d'en profiter en respirant un
air de meilleure qualité...

Cette ambition implique un travail concret sur la
ville, le périurbain, les secteurs de projet.... Les
anciennes intercommunalités avaient entamé ce
travail dans leurs documents et projets d'urba-
nisme. Le lancement du Schéma de Cohérence
Territoriale métropolitain et des Plan locaux d'ur-
banisme intercommunaux vont dans ce sens.

En portant un surcroît d'ambition, en renouvelant
notre modèle d'aménagement, en démontrant la
nécessité de faire plus et mieux dès aujourd'hui,
le projet donne une impulsion nouvelle, qu'il va
maintenant falloir mettre en œuvre dans toutes
les politiques sectorielles et, sur le terrain, à
toutes les échelles de projet.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS, STIMULER LES PARTICIPATIONS

Même avec la plus grande cohérence et transpa-
rence dans l'action, **la Métropole ne peut réussir
seule son Projet. Le Projet métropolitain n'est
pas le projet de l'institution, il est celui d'un ter-
ritoire.** C'est un projet pour tous les habitants
et usagers d'Aix-Marseille-Provence qui doit être
mené en partenariat avec les acteurs qui agissent
sur et pour la métropole et investissent dans son
avenir.

Cela passe d'abord par une étroite collabora-
tion entre la Métropole et les communes, clé de
voûte de la réussite du Projet.

Des partenariats solides sont également à
construire, en prenant les engagements du Pro-

jet comme base de dialogue et de rapproche-
ment avec l'État, la Région, le Département et
l'ensemble des partenaires institutionnels éco-
nomiques et sociaux pour mobiliser leurs compé-
tences, leur soutien technique et financier.

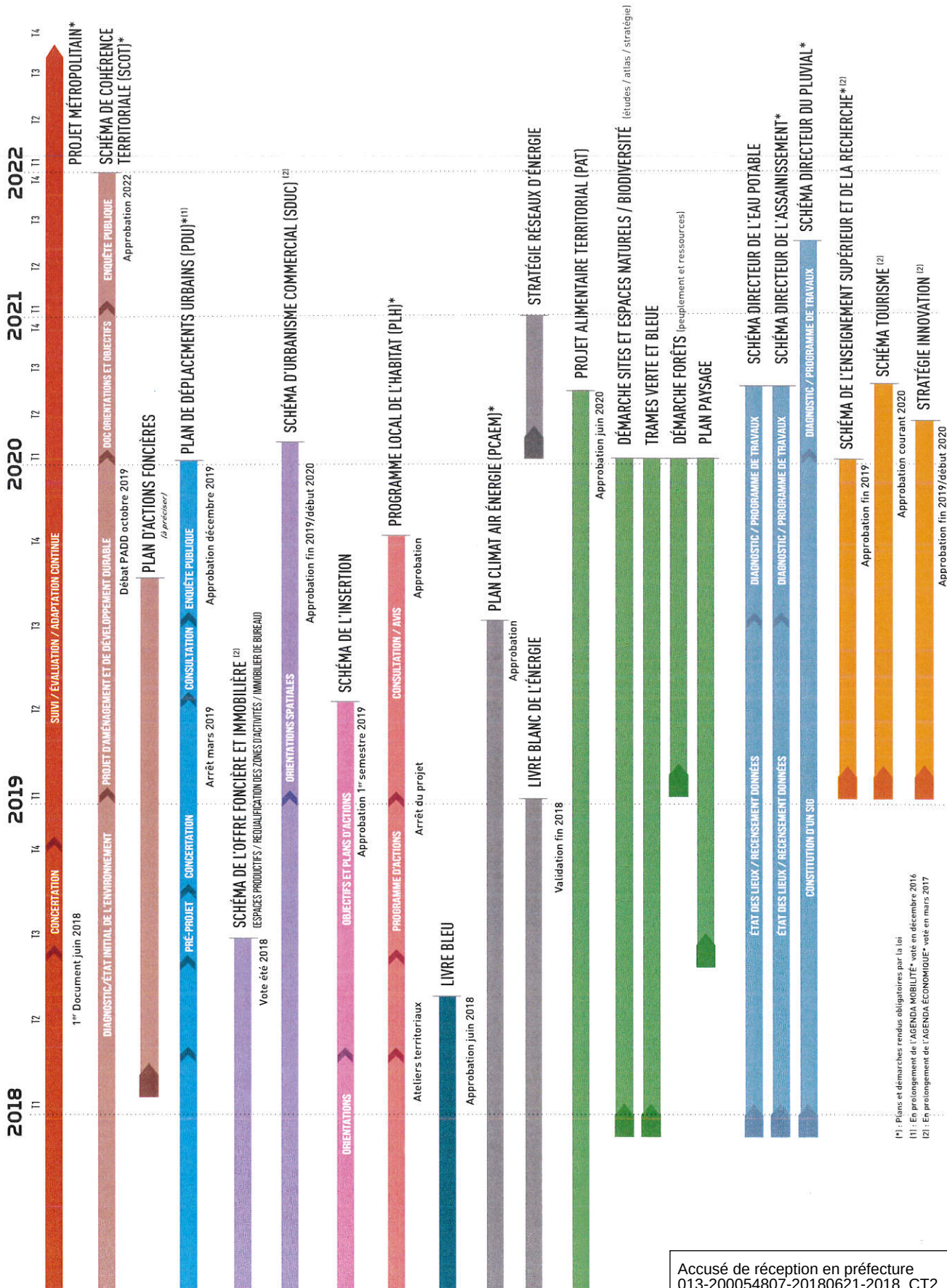
Enfin, en capitalisant sur ce qui existe, **le déve-
loppement des réseaux, proches et lointains,
physiques ou virtuels**, dans tous les domaines de
l'action métropolitaine constitue un déterminant
essentiel de notre ouverture et de notre rayon-
nement.

**Nous devons amplifier les échanges entre mé-
tropoles** : construire davantage de synergies, ac-
compagner les acteurs économiques vers l'inter-
national, affirmer nos atouts et notre volonté de
visibilité euroméditerranéenne et de tête de pont
vers l'Afrique.

**Il s'agit également de dialoguer avec nos voi-
sins immédiats**, les territoires aux franges de
notre périmètre (Ouest des Bouches-du-Rhône,
Ouest varois, pays de Manosque, Alpilles...) qui
sont directement impactés par les dynamiques
métropolitaines à l'œuvre et qui, réciproquement,
peuvent avoir une grande influence sur notre ca-
pacité globale de développement.

**La "Fabrique du Projet" a donné un cap et
propose une boussole pour ne pas le perdre de
vue. Il faudra de l'audace et de l'habileté pour
maintenir la barre, du jeu collectif pour consti-
tuer une vraie flotte, contourner les récifs et na-
viguer dans le même sens. La volonté et le désir
des hommes et des femmes d'Aix-Marseille-
Provence sont certains. Ils sont déjà dans l'ac-
tion : ensemble, construisons dès aujourd'hui et
pour 2040 la métropole dont nous rêvons.**

L'ENSEMBLE DES DÉMARCHES MÉTROPOLITAINES ENGAGÉES



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

CRÉDITS PHOTOS

à venir.....

Design graphique - mise en page Agam - Juin 2018



Direction Générale Adjointe
"Projet métropolitain et Conseil de Développement"
2 quai d'Arenç - Le Balthazar 13002 Marseille
Tél. 04 95 09 59 34

Document réalisé avec



et les contributions de



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180621-2018_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

OBJET : Institution - Approbation du document "Ambition 2040 : 12 engagements pour une métropole à vivre"

Après avoir pris connaissance du rapport :

- Le Conseil de Territoire est réservé sur le contenu du document dans lequel figure un objectif de 0,8 % de croissance démographique ; ce dernier paraît trop ambitieux notamment dans la mesure où certains documents d'urbanisme votés et applicables ne sont pas à ce niveau.
- Le Conseil de Territoire prend acte du rapport et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **28 JUIN 2018**